

- 207 AQ -

BANQUE OTTOMANE

Origine : dépôt, 1991 (voir aussi la seconde entrée 2008 034)

Dates extrêmes : 1826-1964.

Nombre d'articles : 425

Métrage linéaire : 47 m.l.

Communication : sur autorisation.

Répertoire : par Geneviève DROUHET, 1991.

SOMMAIRE

Fondation de la Banque Ottomane	
Statuts et conventions	207 AQ 1-5
Fondateurs et actionnaires	207 AQ 6-7
Accords avec la Banque de Paris et des Pays-Bas	207 AQ 7
Filiales	
Banque de Roumanie	207 AQ 8-10
Banque de Syrie et du Liban	207 AQ 11-14
Agricultural Bank of Cyprus limited	207 AQ 15
British-french Discount Bank limited	207 AQ 16-17
Participations	
Banque de Salonique	207 AQ 18
Société financière franco-suisse	207 AQ 19-20
Guerres et Paix	207 AQ 21-48
Conseils et Assemblées	207 AQ 49-52, 217-231
Comité et Direction Générale	
Correspondance	207 AQ 53-161
Secrétariat	207 AQ 162-166
Comptabilité générale	207 AQ 167-185
Direction Générale – Agences	207 AQ 186-202
Banque Impériale Ottomane – Gouvernement Ottoman	207 AQ 203-216
Dette publique ottomane et emprunts	207 AQ 232-294
Régie des Tabacs et Société du Tombac	207 AQ 295-322
Chemins de Fer	207 AQ 323-371
Ports	
Société des quais, docks et entrepôts de Constantinople	207 AQ 372-376
Compagnie impériale ottomane du port, quais et entrepôts de Beyrouth	207 AQ 377-378
Consortium des ports ottomans	207 AQ 379
Affaires turques	
Société d'Héraclée	207 AQ 380-396
Société française d'Héraclée	207 AQ 397
Société anonyme des Mines de Selenitza	207 AQ 398
Affaires diverses	207 AQ 399-403
Affaires serbes	207 AQ 404-425

INTRODUCTION

J'ai eu le privilège, grâce à Melle F. Hildesteimer, d'avoir à classer et faire l'inventaire des archives de la Banque Impériale Ottomane / Comité de Paris (depuis la création jusqu'en 1950 environ), des archives qui n'ont pas d'équivalent à Londres où la plus grande part des documents a été détruite, mais qui ne sont que la partie visible d'un iceberg immergé à Istanbul.

Ainsi, peu à peu, avec l'aide amicale du secrétaire général M. Michel Patron et de tous ceux qui travaillent aujourd'hui à Paris, j'ai été amené à découvrir cette banque née hors frontière géographique¹, avec trois passeports disponibles et qui a une capacité merveilleuse pour se servir de l'un ou de l'autre, dans un temps où la France connaît la débâcle de 1870 et un réveil fort du nationalisme, fort en termes de rhétorique et en termes de propagande, dans un temps où l'on crée l'Ecole des Chartes et la nouvelle revue historique du droit français et étranger, coryphées des exigences de la nation.

Les dossiers couvrent un espace relativement centré vers l'empire ottoman, articulé en des activités fort nombreuses, mais ils ne représentent que la partie des affaires sous contrôle du groupe français et il suffit de parcourir les « notes quotidiennes » pour découvrir des champs d'action autres (Russie, Amérique du Sud) qui échappent encore à la mémoire conservée ici.

Ce fonds d'archives, s'il n'enregistre pas le poids réel de la Banque, permet de pénétrer au cœur de son histoire et, à travers la richesse des dossiers qui ouvrent à l'histoire économique et financière, politique, au droit, à la sociologie et à la psychologie, il présente une véritable grammaire de la civilisation européenne / occidentale, civilisation telle que Mauss et Durkheim sont en train de la définir² en 1913 comme « quelque chose de supra national », et c'est ce qui le rend exceptionnel.

Geneviève Drouhet

¹ Article de Christopher Clay « The Imperial Ottoman Bank in the later nineteenth century : a multinational "national bank?" », from G. Jones (ed.) Banks as multinationals, London 1990.

² « Notes sur la définition de civilisation ».

HISTORIQUE DE LA BANQUE OTTOMANE

LES ORIGINES

Le 4 février 1863 à Istanbul était signée par les plus hautes autorités de l'Empire Ottoman – notamment le grand vizir Kâmil Pacha, le ministre des Affaires Étrangères Âli Pacha, le Président du grand conseil Fuat Pacha et les représentants français et anglais des fondateurs – la convention qui instituait la Banque Impériale Ottomane et lui conférait pour trente ans le privilège exclusif d'émission des billets sur le territoire de l'empire. Cette convention fut aussitôt ratifiée par le sultan Abd-ul-Aziz.

La naissance de la Banque Impériale Ottomane était l'aboutissement d'un projet conçu plusieurs années auparavant, à l'issue de la guerre de Crimée (1853-1856). Cette guerre, où l'on vit la Turquie, alliée à la France et à la Grande-Bretagne, mettre en échec les plans d'expansion de la Russie, déséquilibra profondément les finances de l'empire. Malgré l'émission, en 1854 et 1855, de deux emprunts sur les marchés de Londres et de Paris (les premiers lancés à l'extérieur par l'Empire ottoman), le Trésor dut, pour faire face aux lourdes charges entraînées par le conflit, recourir à d'importantes émissions de papier-monnaie, vite déprécié, tandis que la dette flottante locale atteignait des niveaux préoccupants.

Le pouvoir en Turquie était alors entre les mains d'un groupe d'hommes d'état qui s'était consacré à la modernisation de l'empire et à la réforme de son administration. Les plus éminents d'entre eux étaient : Mustafa Resit Pacha, Ali Pacha et Fuat Pacha, qui devaient alternativement occuper à de nombreuses reprises la charge de grand vizir pendant plus de 25 ans. En 1839, un premier programme de réformes élaboré par eux avait reçu la sanction du sultan Abd-ul-Medjid, prédécesseur d'Abd-ul-Aziz, inaugurant la période connue dans l'histoire turque sous le nom de « Tanzimat » (les Réformes). En 1856, la situation née de la guerre faisait apparaître la nécessité de transformations profondes, notamment dans la gestion des finances publiques. Le sultan Abd-ul-Medjid promulguait le 4 février, au moment où allait s'ouvrir la Conférence de la Paix, un « Hatti-Humayun » (rescrit impérial) fixant pour l'avenir le programme des réformes à entreprendre. L'un des articles de ce document était ainsi rédigé : « On s'occupera de la création de banques et d'autres institutions semblables pour arriver à la réforme du système financier et monétaire. Pour arriver à ces buts, on recherchera les moyens de mettre à profit les sciences, les arts et les capitaux de l'Europe ».

La fondation de la Banque Impériale Ottomane sera l'accomplissement de ce dessein et comptera comme une des principales réalisations du Tanzimat dans le domaine financier.

Les vœux du gouvernement impérial trouvèrent, tant à Londres qu'à Paris, un accueil des plus favorables. La guerre avait attiré sur la Turquie l'attention de l'Occident, et les hommes d'affaires fondaient de grands espoirs sur les richesses potentielles de ce pays et ses perspectives de développement. Aussi, divers projets furent-ils mis au point en France et en Angleterre et soumis à l'approbation de la « Sublime Porte ». L'un d'eux, à Paris, réunissait autour du Crédit Mobilier plusieurs établissements financiers, notamment les banques Hottinguer et Cie, Mallet Frères, etc.. Le Crédit Mobilier, fondé et dirigé par MM. Emile et Isaac Péreire, occupait déjà, quoique de création récente, un rang important dans la finance européenne. Leur principal concurrent était un groupe anglais constitué autour de la banque Glyn and Co et de M. Henry Layard qui, par ses séjours en Orient – il avait découvert en 1845 les ruines de Ninive – connaissait fort bien les affaires de la région et avait noué de solides relations avec les milieux dirigeants de l'Empire Ottoman. Ce groupe devait d'ailleurs, dès 1856, créer sous le nom d'Ottoman Bank une banque commerciale dont le siège était à Londres et qui ouvrit aussitôt plusieurs agences au Proche Orient.

Entre ces deux concurrents, le gouvernement impérial ne se décida point. D'autres projets furent d'ailleurs avancés par des groupes rivaux, entretenant les hésitations des autorités turques. Cependant, la situation financière ne cessait d'empirer et le montant du papier-monnaie en circulation augmentait constamment, avec pour corollaire sa dépréciation croissante. Enfin, dans les derniers mois de 1861, le sultan Abd-ul-Aziz, qui venait d'accéder au trône, appelait Fuat Pacha au grand vizirat. Fermement décidé à mettre fin à la crise financière, ce dernier inclut dans son programme, outre le lancement d'un grand emprunt destiné au retrait du papier-monnaie, la création d'une banque centrale de l'Empire.

Une des principales raisons des hésitations du gouvernement à choisir entre les concurrents avait été la volonté de ne privilégier en cette affaire ni la France ni l'Angleterre, toutes deux alliées de l'Empire. Fuat Pacha n'entendait favoriser qu'une combinaison qui eut associé, sur un pied d'égalité, les milieux financiers de ces deux pays. Conscients de cette exigence, le groupe des Péreire et celui de l'Ottoman Bank parvinrent, le 16 novembre 1862, à un accord. Celui-ci prévoyait la constitution d'une banque au capital de francs 67.500.000 (ou £ 2.700.000), divisé en 135.000 actions de 500 francs ou 20 livres sterling, libérées de moitié et réparties à raison de 80.000 actions au groupe anglais, 50.000 au groupe français et 5.000 à des souscripteurs turcs (l'Etat lui-même souscrivit 1.500 actions). L'égalité entre les actionnaires français et anglais devait se trouver ultérieurement réalisée lors d'augmentations de capital. Enfin, l'Ottoman Bank serait mise en liquidation et son actif transféré au nouvel établissement.

En même temps était lancé à Paris et à Londres, par les fondateurs de la future banque, un emprunt ottoman de £ 8 millions, dont le produit permit le retrait intégral du papier-monnaie. Les billets retirés de la circulation, pour un montant total de 10 millions de livres turques (environ 9 millions de livres sterling ou 225 millions de francs), furent incinérés en octobre 1862. Le système monétaire ainsi assaini, la voie était maintenant libre pour la réalisation des projets de Fuat Pacha, qui trouvèrent leur concrétisation dans la convention du 4 février 1863.

La même convention, ainsi que les statuts adoptés peu après, fixa les structures de la société. À Constantinople, lieu du siège social, était établie la Direction Générale, responsable de la gestion. Un commissaire du gouvernement y veillait à la régularité des opérations de la banque en tant que banque d'Etat. L'autorité supérieure appartenait à un Comité siégeant à Paris et à Londres et composé en nombre égal de membres anglais et français.

La cohabitation institutionnelle ainsi établie entre les ressortissants de deux puissances fréquemment concurrentes sur les plans politique et financier fit, à l'époque, présager à certains qu'une telle combinaison ne serait pas durable. Cette vue pessimiste devait être démentie par les faits. La communauté d'intérêts créa entre les deux fractions du Comité une entente suffisamment forte pour persister tout au long de la vie mouvementée de la banque, et l'organisation établie par la volonté du gouvernement turc et des fondateurs s'est perpétuée dans ses grandes lignes jusqu'à nos jours.

*

* *

LES DEBUTS DE LA B.I.O.

Le 1^{er} juin 1863 eut lieu l'ouverture officielle de la Banque Impériale Ottomane. Elle recueillait, avec leur personnel, les implantations existantes de l'Ottoman Bank à Constantinople, Londres, Smyrne (aujourd'hui Izmir), Beyrouth, Bucarest et Galatz. Sir William Clay à Londres et M. Charles Mallet à Paris assumaient la présidence du Comité. À Constantinople le marquis de Ploëuc était Directeur Général, assisté de M. Gilbertson, précédemment directeur général de l'Ottoman Bank.

Issu de l'Inspection des Finances, le marquis de Ploëuc avait, à partir de 1853, accompli en Turquie diverses missions financières auprès de la Sublime Porte et faisait depuis 1859 partie du grand conseil des réformes de l'empire. Au cours de ses missions il avait eu à plusieurs reprises comme collègues Lord Hobart du Board of Trade, et M. Foster, de la Trésorerie britannique, qui lui succéderont à la Direction Générale de la Banque Ottomane. Il avait acquis la confiance des milieux dirigeants de la Turquie et avait joué un rôle important dans les négociations qui devaient conduire à la fondation de la Banque. Durant son court mandat comme Directeur Général – il quittera ce poste en 1867 pour occuper à Paris les fonctions de sous-gouverneur de la Banque de France – il ne cessera de participer par ses conseils aux efforts du gouvernement turc pour assainir la situation financière de l'empire. Peu avant son départ, le grand vizir Mehmet Rüstü Pacha tiendra à lui exprimer sa reconnaissance « pour les services que vous n'avez cessé de nous rendre dans les circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés ».

Avant même l'ouverture officielle de la banque, le gouvernement turc lui confia, au début de 1863, le placement d'un emprunt de 150 millions de francs, porté par la suite à 200 millions, destiné à la consolidation de la dette flottante et au retrait – qui ne put être réalisé que très partiellement – des monnaies d'argent dépréciées. La souscription de cet emprunt, où la banque fut épaulée par le Crédit Mobilier, fut essentiellement une affaire française, Paris, à compter de cette date, se substituant largement à Londres en tant que principal bailleur de fonds de l'Empire Ottoman. En décembre 1865, un autre emprunt de 150 millions de francs fut à nouveau lancé par les soins de la banque.

À cette époque, l'économie de la Turquie connaissait une assez grande prospérité, grâce notamment à l'expansion de la culture du coton dont la guerre de Sécession, en paralysant les exportations américaines, avait poussé les prix à la hausse. Aussi la Banque, désireuse de développer, concurremment à son rôle de banque d'émission, l'activité de banque commerciale héritée de l'Ottoman Bank, ouvrit-elle, dès 1866, des agences à Salonique, Larnaca (Ile de Chypre), ainsi que trois autres comptoirs en Asie Mineure, dans la région de la mer Egée. D'autres implantations étaient également envisagées dans différentes parties de l'empire. Afin de financer ce programme d'expansion, une augmentation de capital fut réalisée fin 1865 par l'émission de 67.500 actions nouvelles, portant le capital versé à £. 2.025.000.

La crise économique qui éclata en Occident l'année suivante et se propagea ensuite dans le bassin oriental de la Méditerranée, amena la banque à surseoir pour un temps à ses projets de développement. Toutefois, en 1867, une agence fut ouverte en Égypte, à Alexandrie, qui prit rapidement une place importante dans ce pays, alors vassal de la Porte, mais jouissant d'une très large autonomie ; les concours au Trésor public et le financement du commerce du coton, principal produit d'exportation de l'Égypte, furent ses deux grands secteurs d'activité. Avec le temps et jusqu'à sa nationalisation en 1956, le groupe d'Égypte, complété par l'ouverture d'agences au Caire, dans la zone du canal de Suez et dans les centres agricoles de Haute-Égypte et du Delta, constituera un des plus beaux fleurons du réseau de la Banque Ottomane. A la même époque, les agences de Galatz et de Bucarest furent, en conséquence de l'accession de la Roumanie à l'indépendance, cédées à un

nouvel établissement, la Bank of Rumania, dans le capital de laquelle la Banque Ottomane prit une participation prépondérante.

A Paris, la crise de 1866 entraîna un déclin du Crédit Mobilier ; les Péreire se retirèrent du Comité de la Banque qui ouvrit alors une agence à Paris, destinée à assurer, avec le marché français, les relations publiques jusqu'alors confiées au Crédit Mobilier.

Le rôle de la Banque Impériale Ottomane en tant qu'Institut d'émission ne se développa que lentement pendant les premières années. Le public était extrêmement méfiant à l'égard de toute monnaie fiduciaire car la dépréciation des billets émis par l'État lors de la guerre de Crimée et au cours des années qui suivirent avait laissé de pénibles souvenirs. Peu à peu cette méfiance s'atténua et, au début de 1870, l'émission avait pratiquement atteint le plafond autorisé de 250.000 livres turques. Dans le courant de l'été le déclenchement des hostilités entre la France et l'Allemagne provoqua en Orient un vif sentiment d'inquiétude qui dégénéra finalement en une véritable panique. Le public se rua aux guichets de la Banque pour demander le remboursement des billets ; près des neuf-dixièmes de l'émission furent ainsi échangés en moins de deux semaines. La Direction avait eu la prudence de conserver une très forte encaisse métallique, bien supérieure à la proportion d'un tiers par rapport aux billets en circulation qui lui était imposée par sa convention. La confiance revint rapidement et cet incident affermit solidement auprès du public le crédit de la banque.

Dans l'esprit tant de ses fondateurs que de Fuat Pacha, la Banque Impériale Ottomane devait avoir également pour mission de promouvoir dans l'empire des entreprises d'intérêt public. En ce domaine, dès sa fondation, elle fit entreprendre des études pour la construction d'un chemin de fer entre Istanbul et Edirné, préalable indispensable au raccordement avec les réseaux d'Autriche et d'Europe Occidentale. Elle céda par la suite ces études à la Société des Chemins de Fer de Turquie d'Europe, constituée par un fameux financier belge, le baron de Hirsch, avec le concours de capitaux autrichiens et allemands. En outre, en 1870, la banque participa à la fondation de la Société des Tramways de Constantinople créée pour exploiter des lignes de tramways à travers la capitale. Les voitures étaient alors tirées par des chevaux et ce n'est que près de quarante ans plus tard qu'y fut substituée la traction électrique.

1874 – 1914

L'année 1874 marque un tournant dans la vie de la Banque Impériale Ottomane. En effet, le gouvernement turc, soucieux de mettre fin à ses embarras financiers sans cesse renaissants, entreprit de concert avec la banque une révision de l'acte de concession de 1863 et, dans la loi budgétaire, annonça clairement ses objectifs : « procéder, comme unique moyen de maintenir et de relever le crédit de l'empire, à la prolongation du terme de la concession de la Banque Ottomane, à l'augmentation de son capital, à l'élargissement du cercle de ses attributions et de ses opérations ». La convention, ratifiée par firman impérial le 18 février 1875, prolongeait de vingt ans le privilège d'émission de la Banque et lui conférait le rôle de trésorier-payeur de l'empire. Par ailleurs, le Directeur général, Mr Foster, devenait Membre de droit de la commission du budget. Enfin, à la demande du gouvernement, la banque reprenait les affaires de la Banque Austro-Ottomane, en difficulté depuis le krach de la bourse de Vienne en 1873. Elle portait en conséquence son capital à 10 millions de livres sterling, dont 5 millions versés, chiffre demeuré inchangé jusqu'à ce jour. Était également prévue l'ouverture d'agences dans les chefs-lieux de province afin d'y assurer les opérations du Trésor public. Le caractère de Banque d'État de la Banque Ottomane était ainsi pleinement réaffirmé.

Les circonstances ne permirent pas la réalisation complète des intentions réformatrices du gouvernement impérial. Le poids de la dette publique, qui absorbait presque la moitié des revenus de l'État, était devenu insupportable, et les ressources fiscales, affectées par une série de mauvaises récoltes, dramatiques dans un pays essentiellement agricole, ne permettaient pas d'y faire face. Le gouvernement se vit donc contraint, en octobre 1875, de suspendre le service de la dette.

La crise ouverte par cette mesure se prolongera jusqu'en 1881. La situation fut encore aggravée par des soulèvements dans les provinces balkaniques, entraînant, au début de 1877, l'intervention armée de la Russie. Vaincue, la Turquie perdit à l'issue de cette guerre en 1878 deux cinquièmes de son territoire et un cinquième de sa population, essentiellement dans la partie européenne de l'empire.

Pendant toute cette période la banque ne cessa, dans la limite de ses propres ressources, d'apporter à l'État les concours nécessaires. En 1877 un emprunt de 5 millions de livres sterling, mis en souscription à Londres et à Paris, au moment où les défaites se succédaient sur le front des Balkans, n'ayant pas rencontré la faveur du public, la Banque Ottomane prit ferme, l'année suivante, la totalité des titres non souscrits. De 1876 à 1879 les avances à l'État représentèrent près des trois quarts de l'actif au bilan et, alors que les dividendes mis en paiement avaient représenté, pendant les dix premières années, de 10 à 15% du capital versé, aucune distribution ne put avoir lieu pour les exercices 1876, 1877 et 1878.

Après le rétablissement de la paix, le sultan Abd-ul-Hamid entreprit de résoudre le problème de la dette, préalable nécessaire au rétablissement du crédit de son pays. Là encore les dirigeants de la banque, tant les Comités que le Directeur général, Mr Foster, qui jouissait de la confiance du souverain, apportèrent leur coopération aux efforts du gouvernement. Après de longues et parfois difficiles négociations, un accord fut conclu en 1881 avec les représentants des porteurs d'emprunt, accord sanctionné par un acte impérial connu sous le nom de « Décret de Mouharrem », du nom du mois de l'année musulmane dont il portait la date. Afin de proportionner les charges de la dette aux capacités effectives de l'État, le montant nominal en était réduit en moyenne de moitié et l'intérêt, variable suivant le produit des ressources affectées, limité à un maximum de 4%. Les porteurs consentaient donc un sacrifice considérable, mais la situation financière de l'empire, qui venait d'être amputé de certaines de ses plus riches provinces, ne leur laissait guère le choix. Pour garantir à l'avenir le service des emprunts, une institution, le Conseil de la Dette Publique, composée de représentants des porteurs et de la Banque Ottomane, se voyait confier la perception des taxes indirectes et la gestion des monopoles du sel et du tabac. On a là l'un des premiers exemples, sur une échelle aussi large, de restructuration de la dette d'un état, problème redevenu d'une brûlante actualité, bien qu'il se présente aujourd'hui dans des conditions très différentes. Dans le cas de la Turquie, en effet, les créanciers étaient essentiellement des particuliers et non des banques, et les difficultés de la puissance débitrice étaient d'ordre budgétaire, sans incidence sur la balance des paiements.

Pour gérer le monopole des tabacs confié à l'administration de la Dette Publique, la Banque Ottomane constitua en 1884, en association avec le Kredit Anstalt de Vienne et la Banque Bleichrode de Berlin, une société anonyme sous le nom de Régie cointéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman. Après de premiers exercices difficiles, du fait notamment d'une importante contrebande, la Régie parvint au bout de quelques années à rendre le monopole profitable. Afin de lutter contre la contrebande, elle organisa un système régulier d'inspection des plantations. Désireuse de développer la culture du tabac, à laquelle certaines régions de la Turquie sont particulièrement bien adaptées, notamment les zones littorales de la mer Egée et de la mer Noire et en Europe la Macédoine, elle consentit aux producteurs des avances sans intérêt garanties par la récolte future. Les achats s'effectuaient à des prix déterminés par négociations avec les cultivateurs et recours à l'arbitrage en cas de

désaccord. Le tabac était ensuite traité dans les entrepôts de la Régie. Des manufactures de cigarettes furent établies dans les principaux centres de production, notamment à Izmir, Samsun, Alep. La vente aux consommateurs était assurée par l'intermédiaire d'un réseau de détaillants autorisés. Après avoir fonctionné ainsi pendant plus de quarante ans, le monopole fut, en 1925, repris par la République, ce qui entraîna la mise en liquidation de la Régie dans laquelle la Banque Ottomane avait, jusqu'à la fin, conservé un intérêt important.

Peu après la fondation de la Régie, la banque entreprit, de concert avec sa filiale, la construction d'un ensemble immobilier dans le quartier des affaires d'Istanbul, destiné à abriter les services centraux des deux établissements. Les plans en furent établis par un architecte français, Alexandre Vallauri, fort actif à Istanbul à la fin du 19^{ème} siècle et responsable de la construction d'un grand nombre d'édifices publics. La partie réservée à la banque fut inaugurée le 27 mai 1892 et a, jusqu'à ce jour, abrité la Direction générale et l'agence centrale. Les locaux de la Régie sont aujourd'hui la propriété de la Banque Centrale de la République de Turquie.

On ne s'étendra pas davantage ici sur le rôle joué par la Banque Impériale Ottomane en tant que Banque d'Etat au cours des quelque trente années qui s'écoulèrent jusqu'au premier conflit mondial. Qu'il suffise de mentionner que la banque continua à mettre à la disposition du Trésor public, chaque fois que le besoin s'en fit sentir, les avances nécessaires sous forme d'avances à court terme. Ses engagements à ce titre ne devaient plus toutefois atteindre les niveaux exceptionnellement élevés enregistrés au temps de la guerre russo-turque. En ce qui concerne le placement des emprunts turcs à l'étranger, que le rétablissement du crédit de l'empire rendit à nouveau possible à partir de 1886, la concurrence des banques allemandes fut particulièrement vive. L'Allemagne, alors en pleine expansion économique, s'efforça en effet pendant cette période d'accroître en Turquie son influence tant financière que politique. Néanmoins, les capacités du marché financier parisien auquel la banque avait directement accès étaient nettement plus grandes que celles des marchés allemands. De ce fait, sur environ 90 millions de livres turques, équivalant à 2 milliards de francs or, empruntés à l'étranger par l'Empire Ottoman jusqu'en 1914, les deux tiers environ furent placés par la Banque Ottomane seule ou par des syndicats bancaires constitués autour d'elle.

Étant donné son caractère d'établissement officiel et le rôle capital qui était le sien dans les relations entre la Turquie et le monde occidental, la banque était inévitablement exposée à subir le contrecoup des turbulences politiques qui secouèrent l'empire dans les dernières années du règne d'Abd-ul-Hamid. Un événement doit être plus particulièrement signalé, qui aurait pu avoir des conséquences tragiques et qui constitua sans doute la première prise d'otages dans l'histoire des institutions bancaires.

Le 26 août 1896 au début de l'après-midi, un groupe de révolutionnaires arméniens occupe le siège de la banque, après avoir abattu les gendarmes en faction, retenant en otage le personnel et la clientèle, soit environ 140 personnes. Les assaillants n'ont envers la banque elle-même aucune revendication à formuler – ils ne cherchent pas d'argent et coopèrent même avec le personnel pour mettre l'encaisse à l'abri – mais veulent, en s'en prenant à l'institut d'émission, à direction franco-anglaise de surcroît, attirer l'attention de l'Europe sur les revendications de leur parti. Dans ce but ils exigent l'intervention des ambassadeurs et menacent, si satisfaction ne leur est pas donnée, de faire sauter l'immeuble et tous ses occupants, disposant à cet effet d'une quantité importante de dynamite. L'arrivée de la police provoque une vive fusillade, faisant des morts et des blessés. À la faveur d'un cessez-le-feu, le Directeur général, sir Edgar Vincent, et son adjoint, M. Gaston Auboyneau, parviennent à gagner le palais impérial. Leur objectif est clair : éviter à tout prix l'assaut des forces de l'ordre et l'horrible carnage qui s'ensuivrait. Le sultan se rend finalement à leurs raisons et autorise le départ pour l'étranger des insurgés, qui devront au préalable remettre leurs armes mais seront autorisés à rencontrer, avant leur départ, les représentants des ambassadeurs. Au milieu de la nuit les assaillants sont conduits à bord du

yacht du Directeur général de la banque, d'où ils embarqueront un peu plus tard sur un paquebot français à destination de Marseille. Ce dramatique incident fit 8 morts et 14 blessés mais le pire avait pu être évité.

La diminution des engagements envers le Trésor, consécutive au redressement des finances publiques, permit à la Banque Ottomane, aux alentours de 1890, de commencer à développer une double activité de financement de l'économie turque et de promotion d'entreprises diverses. Ses dirigeants souhaitaient en effet contribuer avec tous les moyens en leur pouvoir à la prospérité de l'empire, à laquelle la prospérité de la banque était étroitement liée. Après des débuts prometteurs, ces développements furent entravés par la grave crise financière de 1895 qui ébranla la banque et aurait pu mettre en danger son existence même. Éclatant à la suite d'une intense spéculation boursière, cette crise vit le public, affolé par une campagne de rumeurs, se ruer sur les caisses de la banque à Constantinople. Grâce à d'importants envois d'or de Paris et de Londres et à l'aide temporaire que lui apportèrent ses principaux actionnaires, la Banque Ottomane put faire face aux retraits et, comme en 1870, sortit finalement renforcée de cette secousse. Une fois la crise passée, l'expansion des affaires reprit et, au cours des années qui suivirent, un grand nombre d'agences furent ouvertes dans toutes les parties de l'Empire. Outre leur rôle de caissier du Trésor, ces agences apportèrent leur concours, suivant les opportunités locales, à l'agriculture, au commerce intérieur, au négoce international. Les dépôts du public, insignifiants dans les premières années d'existence de la banque, se développèrent. Afin de rendre ses services accessibles à une clientèle aux moyens modestes, la Banque Ottomane créa, sous le nom de Caisse de Famille, une forme de dépôts sur livrets inspirée de la pratique des Caisses d'Épargne occidentales. En 1914, à la veille de la guerre, le réseau d'Orient ne comprenait pas moins de 80 succursales, dont 16 en Europe, 37 en Asie Mineure, 11 en Syrie-Palestine, 5 en Égypte, d'autres encore à Chypre, en Mésopotamie, et jusqu'en Arabie et en Albanie.

En tant que banque d'affaires, la Banque Ottomane s'intéressa essentiellement aux entreprises de services publics et de chemins de fer qui constituent l'infrastructure de base indispensable à tout progrès de l'économie. C'est ainsi qu'elle fut à l'origine de la création, en 1888, de la Compagnie du Port de Beyrouth, s'associant dans cette entreprise à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Comptoir National d'Escompte de Paris et à la Compagnie des Messageries Maritimes. Les travaux, commencés en 1890, furent achevés cinq ans plus tard. Les installations, constamment améliorées et agrandies, couvraient à la veille de la guerre une superficie de 23 hectares. Le rôle du port dans l'expansion du commerce d'importation et d'exportation de la ville de Beyrouth, débouché naturel de toute la Syrie, fut capital. On peut en voir un signe incontestable dans l'augmentation des revenus de la douane qui décuplèrent pendant cette période. Pour assurer dans les meilleures conditions les liaisons entre Beyrouth et les principales villes syriennes, la banque s'intéressa à la construction d'une ligne de chemin de fer reliant dans un premier temps Beyrouth à Damas, et ultérieurement prolongée vers Homs, Hamah et Alep. Constamment soutenue par la banque au cours de ses difficiles débuts, la Compagnie concessionnaire parvint à doter la région d'un réseau de 700 kilomètres de long, aujourd'hui dépassé, mais essentiel à l'époque où les transports automobiles étaient encore inconnus.

Dans d'autres parties de l'Empire, la Banque Ottomane apporta son concours financier à diverses entreprises ferroviaires (ligne de Constantinople à Salonique – ligne reliant Smyrne au plateau anatolien). Le règne d'Abd-ul-Hamid fut en effet marqué par une importante extension du réseau de voies ferrées de la Turquie, conformément à la politique arrêtée par le souverain. Mais la concurrence des banques allemandes, qui cherchaient à se tailler la part du lion dans ce secteur d'activité, y fut particulièrement vive. C'est la Deutsche Bank qui enleva la concession du Chemin de Fer de Bagdad, destiné à relier à travers l'Asie Mineure et la Mésopotamie, l'Europe Centrale au Golfe Persique. La Banque Ottomane estima qu'elle ne pouvait se tenir à l'écart d'une entreprise si favorable au développement des vastes régions de l'Empire et qu'il importait de donner à cette réalisation un

caractère international. Elle s'assura donc une participation notable dans la société chargée de la réalisation de ce projet.

Enfin, parmi d'autres affaires minières de moindre importance, la banque joua un rôle déterminant dans la fondation, en 1896, de la Société des Charbonnages d'Héraclée. En vertu de la concession qui lui était accordée par l'Etat, cette société avait la charge de construire et de gérer un port à Zonguldak, sur la rive asiatique de la Mer Noire, et de mettre en exploitation des mines de charbon dans la région d'Eregli, l'antique Héraclée (d'où le nom de la société), située à peu de distance de Zonguldak. Il faut se rappeler qu'à la fin du 19^{ème} siècle la houille constitue encore à peu près la seule source d'énergie, l'utilisation du pétrole n'étant qu'à ses débuts, et que le bassin d'Eregli est le seul gisement de quelque importance sur le territoire turc. Après avoir apporté une contribution notable au développement de la région, l'entreprise sera reprise par l'Etat entre les deux guerres, donnant naissance à l'Etablissement des Charbonnages de Turquie.

En dehors de l'Empire Ottoman, la banque fut amenée à prendre une part active aux affaires de Serbie. Ayant consenti certaines avances au Trésor Public de ce pays, elle eut à jouer par la suite un rôle important dans le réaménagement de la dette serbe. C'est sous ces auspices que s'ouvrirent les négociations qui devaient aboutir, en 1895, à l'unification de cette dette et à la création de l'Administration autonome des Monopoles de Serbie chargée de la gestion des revenus affectés au service des emprunts. La Banque Ottomane, qui était à l'origine de cette institution, put s'inspirer dans son organisation de l'expérience acquise avec l'Administration de la Dette Publique Ottomane. Le crédit de la Serbie une fois consolidé, la banque émit sur le marché français, avec un groupe constitué par ses soins, plusieurs emprunts pour compte du gouvernement du royaume. Elle prit également une participation dans le capital de la Banque Franco-Serbe à laquelle elle transféra les agences qu'elle possédait dans la partie de la Macédoine cédée à la Serbie à la suite des guerres balkaniques de 1912-1913.

La guerre de 1914-1918 et la fin de l'Empire Ottoman

La première guerre mondiale entraîna, dans les pays qui y prirent part, d'immenses pertes en vies humaines et de considérables destructions de richesses matérielles. Elle provoqua également de grands changements politiques accompagnés, notamment dans les Balkans et le Levant, de remaniements territoriaux, de la naissance de nouveaux états et de transferts de populations d'une ampleur sans précédent. L'Empire Ottoman disparut dans la tourmente et la République de Turquie qui lui succéda se trouva réduite à l'Anatolie et à une partie de la Thrace. Par suite principalement du conflit avec la Grèce, l'état de guerre se prolongea dans ces régions jusqu'à la fin de 1922, et la paix ne fut définitivement rétablie qu'en 1923 par le traité de Lausanne. La Banque Ottomane ne pouvait manquer d'être profondément affectée par ces événements et son rôle à la fin de cette période se trouvera sensiblement modifié.

Dans les derniers jours de juillet 1914, l'aggravation de la tension internationale fit naître un vif sentiment d'inquiétude, conduisant à des retraits massifs dans les banques et à une importante thésaurisation. Le gouvernement fit face en décrétant à la fois un moratoire et le cours forcé des billets. La Turquie devait à son tour entrer en guerre le 1^{er} novembre 1914, aux côtés des Empires centraux. La Banque Ottomane, de par son caractère franco-anglais, se trouva de ce fait placée dans une situation difficile. Toutefois ce n'est qu'en janvier 1915 que le gouvernement impérial demande le retrait des membres français et anglais de la Direction, notamment MM. Nias, Directeur général anglais, et son adjoint français M. Steeg, les autorisant en même temps à demeurer en Turquie à condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de la Banque. Les intéressés préférèrent quitter le pays et remirent l'administration de l'établissement à trois directeurs de nationalité ottomane. Ceux-ci, tout en se comportant en loyaux sujets de leur pays, surent, durant toute la guerre, veiller avec beaucoup de conscience et de dévouement aux intérêts de leur établissement.

Dans les agences, si un certain nombre de cadres appartenant aux pays de l'Entente furent internés par les autorités turques, beaucoup purent continuer à exercer leurs fonctions, leur présence s'avérant indispensable à la marche de la banque qui continua à jouer son rôle de banque d'état et à effectuer toutes les opérations de Trésor. Du fait des circonstances elle interrompit l'émission de ses billets, mettant fin de facto à son privilège d'émission.

À Paris et à Londres, la banque, bien que société de droit turc, jouit, à cause de son actionnariat, d'un régime spécial. Elle put continuer ses opérations et maintenir ses relations avec les agences situées dans les régions occupées par les forces de l'Entente (Salonique, Chypre, Égypte). Placée à Londres sous le contrôle d'un « supervisor », elle se vit à Paris imposer trois séquestres, choisis cependant par les membres du Comité.

Beaucoup d'agents servirent sous les drapeaux de leur pays respectif et certains ne revinrent pas. Parmi les victimes du conflit, qu'il soit permis de citer le plus prestigieux d'entre eux, l'aviateur Georges Guynemer, qui avait fait partie avant la guerre du personnel de l'agence de Paris.

Dès la fin des hostilités, la banque fonda la banque de Syrie et du Liban à qui les nouveaux états de Syrie et du Liban, placés sous la tutelle de la France en tant que puissance mandataire, confièrent l'émission de leurs monnaies fiduciaires. Les neuf agences de la Banque Ottomane situées dans la région furent transférées au nouvel établissement. La Banque de Syrie et du Liban, constituée sous forme de société anonyme française, devait conserver le statut de Banque d'État et le privilège d'émission en Syrie jusqu'en 1956 et au Liban jusqu'en 1963, c'est-à-dire au delà de la durée du mandat français qui prit fin à l'issue de la seconde guerre mondiale. En dehors de sa mission de Banque d'État, la Banque de Syrie et du Liban exerça aussi une activité de banque

commerciale, ouvrant de nouvelles agences à travers les deux pays et contribuant au développement de leur économie.

Dans cette même époque du début de l'après-guerre se situe un événement qui devait avoir de grandes conséquences dans la vie ultérieure de la Banque. Dès l'origine l'actionnariat de la société avait été largement réparti dans le public et si, au début, une certaine égalité s'était maintenue entre la part anglaise et la part française du capital, les proportions respectives étaient maintenant sensiblement modifiées. Par suite à la fois d'un certain désintéressement du côté britannique et d'un intérêt accru en France pour les affaires turques, les actionnaires français étaient devenus fortement majoritaires. D'autre part, la guerre ayant entraîné une baisse de cours du titre et une grande volatilité de l'actionnariat, un groupe italien, par un ramassage systématique, avait accumulé environ 42.000 actions, soit plus de 8% du capital. À la fin de 1920 il céda ses actions à un groupe composé de la Banque de Paris et des Pays-Bas, du Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie, et de la Banque Industrielle de Chine. À la suite de cette cession deux administrateurs représentant les nouveaux actionnaires, dont Horace Finaly, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, entrèrent au Comité de la banque à Paris au côté des représentants des banques fondatrices (Hottinguer et Cie, Mallet Frères, Vernes et Cie et Neufville). En outre, un accord de coopération fut conclu entre la Banque Ottomane et la Banque de Paris et des Pays-Bas pour le développement des affaires en Orient. Il faut noter que cette coopération entre les deux établissements, si elle était restée jusque là informelle, était déjà ancienne et s'était manifestée notamment lors de placements d'emprunts et de la création de diverses entreprises. Au fil des ans les liens ainsi créés deviendront plus étroits et la Banque de Paris et des Pays-Bas portera progressivement son investissement dans le capital de la Banque Ottomane jusqu'à son chiffre actuel de 44%.

En Orient, la guerre continuait. Le mouvement nationaliste turc, inspiré et dirigé par Mustafa Kemal Ataturk, avait refusé d'appliquer les dispositions du traité de Sèvres qui imposait l'éclatement de l'Empire ottoman jusque dans les provinces anatoliennes. La guerre gréco-turque qui s'ensuivit se termina en 1922 par la défaite de l'armée grecque et l'évacuation de l'Asie Mineure par les populations chrétiennes. Les agences de la banque situées dans les régions dévastées par les opérations militaires eurent leur part des souffrances communes. Plusieurs d'entre elles durent être évacuées et l'immeuble de l'agence d'Izmir brûla dans l'incendie qui ravagea la ville. La banque ne manqua pas dans ces circonstances d'apporter son concours financier au gouvernement nationaliste d'Ankara, lui consentant au cours de la guerre des avances qui totalisèrent plus de 2 millions de livres turques.

Les ruines matérielles accumulées par près de dix années de guerres continuelles ne pouvaient manquer d'avoir un effet négatif sur les résultats de la société. De 1914 à 1927, une unique répartition put être faite aux actionnaires en 1922, où fut mis en paiement un dividende de 5%.

1924-1969

Au retour de la paix, la Banque eut à s'adapter à un environnement que la disparition de l'Empire ottoman et son éclatement entre plusieurs états nouveaux avaient profondément bouleversé.

Les relations avec la jeune République de Turquie furent réglées par une convention en date du 10 mars 1924. La guerre avait mis fin au privilège d'émission de la banque mais celle-ci n'en conservait pas moins son rôle de banque d'Etat, assurant les opérations du Trésor et mettant à disposition des facilités en compte courant. En outre, un crédit spécial était ouvert à la Banque Agricole (Ziraat Bankasi) dont le gouvernement voulait étendre le

rôle dans l'économie turque. À la suite du changement de régime politique le nom de la banque fut modifié et la Banque Impériale Ottomane s'appela désormais Banque Ottomane.

Le statut de banque d'État n'avait été conservé à la banque qu'à titre provisoire car il était dans les intentions du gouvernement turc de créer son propre institut d'émission. Ce fut chose faite en 1931 avec la fondation de la Banque Centrale de la République de Turquie, à l'organisation de laquelle le célèbre expert financier, M. Charles Rist, apporta par ses avis une importante contribution. On retrouvera M. Rist en 1937 à nouveau mêlé aux affaires turques lorsqu'il assumera la charge de Président du Comité de Paris de la Banque Ottomane. Celle-ci figura parmi les premiers actionnaires de la Banque Centrale.

Une nouvelle convention, en juin 1933, tira les conséquences de cet événement. La banque, tout en continuant à consentir certaines avances à l'État turc, devenait désormais une banque commerciale, sans plus aucun caractère officiel. Le dernier lien avec le statut ancien fut tranché en 1947, lorsque la Banque Ottomane procéda au remboursement en or, au pair, d'une livre-or pour une livre-papier, des billets encore dans le public. C'est là un fait unique dans l'histoire des banques d'émission depuis l'instauration du cours forcé au début de ce siècle.

En 1952 une dernière convention fixera définitivement le cadre du fonctionnement de la Banque Ottomane, demeuré inchangé jusqu'à ce jour.

La Banque avait prévu de longue date cette transformation de son activité et sa reconversion nécessaire en établissement purement privé. Cette reconversion avait d'ailleurs été programmée dans les années qui précédèrent le conflit, par le développement des opérations commerciales. Dès 1916, en pleine guerre, une agence avait été ouverte à Marseille, par où transitait depuis toujours l'essentiel du commerce de la France avec le Levant. Au cours de la décennie 1920-1930, un certain nombre d'agences furent ouvertes dans les pays arabes (Irak, Transjordanie, Égypte), et la banque s'implanta en Perse (actuel Iran), où l'extraction pétrolière était en plein essor. Une filiale fut également créée à Athènes.

La crise de 1929 devait interrompre cette expansion. Les pays du Proche-Orient, très liés à l'économie occidentale, en ressentirent durement les effets. Les prix des produits agricoles, qui étaient leurs principaux articles d'exportation, s'effondrèrent. A l'instar de ce qui se passa un peu partout dans le monde, chacun de ces pays se replia sur lui-même, cherchant dans la mesure du possible à vivre en autarcie. Le commerce international déclina et à la liberté des transactions succédèrent de sévères contrôles des changes ainsi que la multiplication des accords bilatéraux de compensation. Pour un établissement comme la Banque Ottomane dont l'activité s'étendait, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, à quatorze pays différents, cette situation devait engendrer d'énormes difficultés. Ces années de crise furent des années sombres, où l'important était de survivre, par la compression des charges, l'élimination des activités non rentables et le maintien d'une forte liquidité.

La deuxième guerre n'eut pas, dans le genre d'activité de la banque, les mêmes conséquences dramatiques que celle de 1914-1918. Les pays arabes du Moyen-Orient, sous occupation britannique, restèrent à peu près à l'écart des opérations militaires. La Turquie, demeurée neutre, redouta un temps une invasion par les armées allemandes, ce qui amena la Direction de la banque à prendre un certain nombre de précautions. Le danger s'éloigna avec les défaites de la Wehrmacht sur le front russe. Tous ces états connurent une vive inflation, stimulée par les dépenses des troupes d'occupation et les achats des puissances belligérantes. Cette inflation, source dans l'immédiat de profits appréciables, devait provoquer, une fois la paix revenue, de difficiles ajustements.

Ce n'est que dans les Balkans que les événements politiques entraînèrent la disparition de la Bank of Rumania, une des plus anciennes implantations de la banque, et la liquidation des agences de la Banque Franco-Serbe. De même il fut mis fin aux activités de la filiale grecque dont la rentabilité ne pouvait plus être assurée.

Le retrait forcé de la région des Balkans se trouva compensé par le développement du réseau dans les états du Moyen-Orient où la banque était déjà installée de longue date. En outre, la banque prit pied au Soudan, prolongement naturel du groupe égyptien échelonné tout au long de la vallée du Nil, et ouvrit une agence dans le Maghreb, à Casablanca, devenue aujourd'hui partie intégrante de la Société Marocaine de Dépôt et de Crédit.

Mais en 1956, la malheureuse expédition de Suez, où s'affrontèrent d'une part la France et la Grande-Bretagne, l'Égypte d'autre part, à la suite de la nationalisation du canal, entraîna la mise sous séquestre d'abord, puis dans un deuxième temps la nationalisation du groupe des agences d'Égypte. Ainsi la banque se trouvait-elle contrainte d'abandonner ce pays où elle était installée depuis près de 90 ans et qui, avec la Turquie, constituait un des centres majeurs de son activité. Contemporaine, de par son implantation à Alexandrie, de l'expansion de la culture du coton, destiné à devenir rapidement le principal article d'exportation de l'Égypte, elle y avait au fil des ans acquis une grande expérience dans le financement de ce produit tout au long de son cycle. Grâce à un réseau d'agences réparties dans le delta et la vallée du Nil, elle mettait d'abord, par des avances à court terme, les sommes nécessaires à la disposition des agriculteurs pour la mise en culture de leurs champs, puis, un peu plus tard, pour les dépenses de la cueillette. Une fois le coton récolté et réceptionné dans les entrepôts de la banque, le financement se poursuivait tout au long de l'opération d'égrenage par des avances nanties sur la marchandise elle-même, dont la qualité était approuvée par les experts de la banque. Enfin, une fois le coton, tout en demeurant toujours nanti, expédié à Alexandrie et conditionné pour l'exportation, la banque mettait à la disposition des exportateurs tous les instruments financiers adéquats, assumant même, à la demande de ses clients, le rôle de commissionnaire tant sur le marché local que sur les places étrangères. Ainsi, depuis les plantations et jusqu'à la réception par les filateurs étrangers, la banque était-elle en mesure d'offrir ses services à tous les opérateurs intéressés, tout au long de cette filière.

Afin de compenser dans une certaine mesure la perte de ses agences égyptiennes, la Banque Ottomane étendit son action à d'autres territoires d'Afrique Orientale situés au sud de la vallée du Nil et encore à cette époque sous influence britannique : Kenya, Ouganda, Tanzanie, ainsi qu'en Rhodésie (actuellement Zimbabwe). En 1958, elle prit, aux côtés de la Banque de Paris et des Pays-Bas, une participation en Iran dans une banque commerciale récemment créée par des financiers locaux : la Banque de Téhéran. Celle-ci se développant rapidement, deviendra en quelques années un des principaux établissements bancaires de l'Iran, avant d'être nationalisée par le nouveau régime peu après la chute de la monarchie.

Le développement de la Banque de Téhéran avait été évidemment lié à la fortune pétrolière du pays. Dans la même région du globe la Banque Ottomane aura le flair de s'installer d'abord à Doha (Qatar) en 1956, puis en 1962 à Abu-Dhabi, enfin à Mascate en 1969.

Au cours de ces années, la recherche et l'extraction du pétrole se développèrent rapidement dans les émirats arabes situés en bordure du Golfe, entraînant une vive expansion de l'économie de ces états. C'est ainsi que la production des gisements du Qatar, exploités par la Shell et le Qatar Petroleum, passe de 1 million de tonnes au début des années 1950 à 6 millions en 1956 et à 15 millions de tonnes dix ans plus tard. Dans l'émirat d'Abu-Dhabi, la progression est encore plus spectaculaire. Débutant en 1962, la production dépasse cinq ans plus tard 17 millions de tonnes. L'agence de la Banque Ottomane, inaugurée le 1^{er} juillet 1962, au moment précis où les

premiers puits de la concession sous-marine entrent en exploitation, participa pleinement au développement du pays.

Cependant, dans certains des pays où la banque est installée, un mouvement se dessine tendant au transfert à des intérêts locaux de l'activité bancaire. C'est ainsi qu'en 1963 les dix agences de la Banque en Irak sont transférées à la Credit Bank of Irak qui sera un peu plus tard nationalisée par le gouvernement irakien. En 1965 les agences de Tanzanie passent à leur tour sous le contrôle de l'état.

Face à cette situation, qui n'est d'ailleurs pas particulière au Moyen-Orient, on assiste, à la même époque, dans la communauté bancaire internationale, à des regroupements, des concentrations, des accords de coopération sous diverses formes. C'est dans ce contexte que la Banque Ottomane cède, en 1969, à la National and Grindlays Bank – devenue par la suite la Grindlays Bank – ses agences de Londres, Chypre, Soudan, Jordanie, des émirats, d'Afrique Orientale et de Rhodésie. Les agences de France et de Genève sont regroupées en une société distincte sous le nom de Banque Ottomane (France) dont la propriété sera par la suite cédée à la Grindlays Bank et qui prendra donc le nom de Grindlays Bank (France).

A partir de cette date, l'activité de banque commerciale se trouve recentrée uniquement sur la Turquie. La banque est revenue à ses origines.

La Banque Ottomane aujourd'hui

Ainsi qu'on vient de le voir par cette brève esquisse des cent vingt cinq premières années de l'existence de la Banque Ottomane, celle-ci a eu à surmonter bien des crises et à s'adapter à un environnement à plusieurs reprises profondément transformé. Aujourd'hui, forte de son expérience passée et de son unique situation qui en fait à la fois la plus ancienne banque turque et la plus importante des banques étrangères établies en Turquie, elle affirme sa présence dans une économie en constante et rapide évolution. Au cours de ces dernières années, le gouvernement turc a entrepris d'importantes réformes tendant à la libéralisation de l'économie et à son ouverture la plus large possible vers le monde extérieur. Dans ce contexte la Banque Ottomane tient à jouer le rôle qui fut traditionnellement le sien, d'intermédiaire entre la Turquie et les autres nations, et plus particulièrement l'Europe Occidentale.

Son réseau, qui comprend actuellement 76 succursales établies dans les principales villes du pays, se consacre essentiellement à trois activités :

- celles de banque commerciale tournée plus spécialement vers les grandes entreprises
- de banque de particuliers
- de banque d'affaires.

En tant que banque commerciale, elle concentre ses efforts sur cinq secteurs privilégiés :

- les grands groupes industriels turcs qui constituent la partie la plus dynamique de l'économie de ce pays,
- les sociétés multinationales, de plus en plus nombreuses, qui s'implantent sur ce marché prometteur,
- le financement des exportations des produits turcs (ce secteur que la Banque a toujours considéré comme essentiel représente actuellement à lui seul 50% de son portefeuille)

- l'industrie du tourisme, dont elle présentait de longue date les potentialités, entreprenant dans les années 60 la construction de l'actuel hôtel Etap Marmara dont la propriété fut transférée à un groupe d'investisseurs turcs lorsque l'entreprise eut atteint un niveau satisfaisant de rentabilité,
- enfin l'industrie des services.

En tant que banque des particuliers, elle met à travers son réseau à la disposition de la clientèle privée tous les services que celle-ci est en droit d'attendre d'une banque moderne, services dont elle s'efforce constamment d'améliorer la qualité.

En tant que banque d'affaires enfin, les mesures prises ces derniers temps par le gouvernement pour moderniser la bourse d'Istanbul et développer le marché des capitaux ont ouvert à la Banque Ottomane un champ d'actions aux perspectives prometteuses. Se classant parmi les principaux opérateurs de la bourse d'Istanbul, elle a pu se placer dans une gamme variée d'activités allant du lancement d'émission de titres pour compte d'entreprises du secteur privé à la gestion de portefeuille pour compte d'investisseurs étrangers intéressés par les perspectives d'avenir de l'économie turque.

Un autre aspect du rôle que peut jouer la Banque en tant qu'intermédiaire entre la Turquie et l'étranger consiste dans l'assistance apportée aux entreprises étrangères désirant investir en Turquie ou, plus simplement, nouer avec d'autres partenaires turcs des relations d'affaires.

Ce rôle, primordial pour la Banque, de lien entre la Turquie et le monde extérieur, est grandement facilité par l'appui qu'elle trouve auprès du groupe Paribas, son actionnaire principal, sans oublier de mentionner un vaste réseau de correspondants établi de longue date et couvrant pratiquement le monde entier.

La Banque Ottomane regarde aujourd'hui l'avenir avec confiance. Son sort, depuis les origines, a toujours été lié à celui de la Turquie. Or ce pays, dont la superficie égale une fois et demi celle de la France, riche d'une population de 55 millions d'habitants en rapide expansion, dont les qualités de sérieux et de labeur sont unanimement reconnues, est destiné, de par sa situation géographique et son histoire, à constituer le lien entre l'Europe et le Moyen-Orient. Sans relâcher les liens culturels et traditionnels qui l'unissent au monde arabe, il s'est associé à la Communauté Économique Européenne dont il souhaite pouvoir devenir un jour membre à part entière. La Banque Ottomane ambitionne, dans les années à venir, d'apporter sa contribution au développement de ce pays ainsi qu'elle s'est efforcée de le faire depuis sa fondation, car elle a toujours vu dans la prospérité de la Turquie le meilleur gage de sa propre prospérité.

A. AUTHEMAN

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

FONDATION DE LA BANQUE IMPERIALE OTTOMANE

Statuts et conventions

207 AQ 1

B01 – Projets pour l'établissement d'une banque à Constantinople : notes sur la Turquie, procès-verbal de la réunion du 22 fév.1856 au Crédit Mobilier, les fondateurs, instructions remises aux négociateurs (mai 1856), projets divers en 1862-1863 (1856-1863).

B02 – Constitution de la Banque Impériale Ottomane (BIO) : copies de l'acte de constitution (16 nov.1862) et du traité relatif à la concession (4 fév.1863), statuts du 5 mars 1863 (1862-1863).

B03 – Révision des statuts et avance de Ltqs 1.800.000 en compte courant : documents, copie de la convention du 11 mars 1869, notes relatives à l'interprétation des statuts, révision des articles 14 et 16 (1865-1869).

B04 – Acte de concession nouveau : copie des conventions³ avec S.E. Sadiq Pacha du 18 mai, 28 déc.1874 et 17 fév.1875, minutes et correspondance, règlement d'exécution (1875), publication concession nouvelle (1874-1875).

B04 bis – Convention BIO et Banque Austro-Ottomane – conseil autrichien de la BIO : accords du 6 juin 1874, notes, minutes et dépêches, démarche de M. Blum (Directeur du Credit Anstalt) en 1910-1911 en vue d'une reprise éventuelle des accords de 1874 (1874-1911).

1856-1911

207 AQ 2

B05 – Modifications à l'acte de concession de la BIO réclamées par Djavid Bey – protestation de la BIO : lettres de la Dir. Gén. à BIO/Paris et copies lettres BIO/Paris avec Londres et Dir. Gén., presse (nov. 1910).

B06 – Renouvellement de la concession de la BIO : texte de la convention et des lettres signées le 10 mars 1924 (trad.) avec le gouvernement turc et de 1924 à 1925 ; les projets – bases des négociations (fév.-mars 1924), PV comité de Paris, correspondance BIO/Paris avec Dir. Gén., Londres, ministre des finances S.E. Hassan Fehmi Bey, voyage de M. Steeg à Angora (mars 1923), mission de Me R. Salem, lettres de M. Chevalier, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas (1923-1925).

1910-1925

207 AQ 3

B07 – Modifications des statuts – études : étude pour le statut futur de la banque (9 mai 1931), notes diverses (1931-1932), propositions BO pour nouvelle convention (1931-1933).

B08 – Les statuts de 1933 : statuts (texte turc), comparatif des conventions 1924-1933, correspondance BO/Paris avec Dir. Gén., Londres ; assemblée générale tenue à Londres le 4 juil.1933.

B09 – Renouvellement de la convention – commission d'étude : constitution de la commission, programme, notes, étude article par article de la convention de 1933 (1945-1947).

1931-1947

³ Les conventions de 1886 à 1911 ont pour objet principal le compte courant du Trésor et précisent le rôle de la banque comme trésorier payeur de l'Empire. Les dossiers relatifs se trouvent classés à SERVICE DE TRESORERIE – COMPTE COURANT DU TRESOR.

207 AQ 4

B010 – Renouvellement de la convention – notes et missions : mission en Turquie (1948), voyage de M. Tête (1949), notes et rapports (dont rapport Garelli), correspondance BO/Paris avec Londres et Istanbul, presse (1947-1950).

B011 – Convention du 7 avril 1950 : texte de la convention, les négociations (notes et projets), comparatif des conventions 1933/1950, correspondance BO/Paris avec Londres et Dir. Gén., télégrammes comité/négociateurs, mémento de Garelli sur les négociations, situation en Turquie.

1947-1950**207 AQ 5**

B012 – Historique, rapports sur le rôle de la banque et divers : études de 1905, 1914, 1918, 1923 à 1939, questions diverses : emploi de la langue turque (1922-1923), abonnement avec enregistrement (Paris 1872-1875), lettre du ministre des finances agréant M.Charles Mallet comme représentant de la BIO.

B013 – Documents divers antérieurs à 1913.

B014 – Collection des statuts et conventions⁴ de la BO de 1863 à 1953.

B014 bis – Étude d'un transfert éventuel de siège – création de la Société tangeroise : vues du comité, mémento des entretiens de Londres du 15 nov.1951, notes.

1863-1953

Fondateurs et actionnaires

Les dossiers conservés par le comité de Paris sont peu nombreux et incomplets. Ils ne concernent que le groupe français et l'on ne trouve rien sur l'augmentation de capital de 1866 ni sur les opérations sur titres de déc. 1875 et mai 1898.

Le Grand Livre de la banque, appelé couramment « Livre du Règne », qui est demeuré dans les archives et documents actuels de la banque, donne les indications suivantes :

1863 – Capital primitif

216 parts de fondateurs
135.000 actions de 500 Frs libérées de 50%, soit Frs 67.500.000

1866

67.500 actions nouvelles
capital porté à Frs 101.250.000

1874

297.500 actions nouvelles provisoires émises en sept.1874
500.000 actions nouvelles définitives émises en juil.1875
capital porté à Frs 250.000.000

déc. 1875

150 titres représentant 15.000 actions détruits et remplacés par 15.000 unités

mai 1898

350 titres de 100 actions restants remplacés par 1400 titres de 25 actions

⁴ La dernière convention du 11 juin 1952, bien qu'arrivée à échéance le 1^{er} mars 1975, reste le cadre juridique de la Banque Ottomane. Les dossiers relatifs à cette convention sont conservés par la Banque Ottomane.

207 AQ 6

B015 – Actions BIO – versement 250 Frs par action : accusés de réception des participants, demandes de participation (mars-avril 1863).

B016 – Création de 297.500 actions nouvelles : émission des actions nouvelles (sept.1874), souscriptions, certificats provisoires, confection d'actions nouvelles définitives : maquettes pour les dessins de fonds, titres (1874-1875), répartitions notes sur la formation du capital nouveau, compte des titres 1875-1877 (1874-1877).

B017 – Actions de la banque – impositions : droits de timbre, transmission, revenu, patente, introduction à Berlin des actions de la Banque Ottomane (1871-1876 et 1888-1890).

B018 – Fondateurs et administrateurs : règlements de parts exercices 1863-1876.

B019 – Capital BIO : projet d'augmentation du capital (juil.1912), projet de regroupement de capital (déc.1921), question de l'énonciation du capital 1921.

1863-1951**207 AQ 7**

B020 – Achats d'actions BO sur le marché de Paris : correspondance BO/Londres avec ministère des finances (1950-1951).

B021 – Correspondance BO avec des actionnaires (1914-1947).

Accords avec la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB)

Jusqu'en 1920, les archives conservées par le comité de Paris de la Banque Ottomane laissent apparaître des rapports nombreux et fréquents entre la Banque Ottomane et la Banque de Paris et des Pays-Bas. On les trouve par exemple ensemble dans la création de la Compagnie Impériale du Port de Beyrouth en 1888, dans la Banque de Salonique (1910), et dans les syndicats formés pour les emprunts turcs. Ce sont des rapports intermittents et informels.

Les accords d'octobre 1920 entre les deux institutions, conclus malgré la résistance du groupe anglais de la Banque Ottomane, consacrent l'entrée de la Banque de Paris et des Pays-Bas dans la Banque Ottomane avec quatre administrateurs. C'est le début d'une histoire autre qui voit la Banque de Paris et des Pays-Bas prendre une importance toujours croissante dans la Banque Ottomane.

207 AQ 7 suite

B022 – Négociations et accords BIO/BPPB : ouverture du groupe italien (sept.-oct.1920), procès-verbaux des réunions tenues à BO et BPPB (19-22 oct.1920) et projets de procès-verbaux, procès-verbaux des comités de Paris et Londres, communiqué à la presse de l'accord, correspondance avec BPPB (oct.-nov.1920), avec Naville (oct.1920), démarche BPPB (nov.1921).

B023 – Participation BPPB – actions BO : correspondance BO/Paris avec Londres, notes sur BO, sur la nationalisation de BPPB et sur la Banque de Syrie (janv. – juill. 1946).

B024 – Rapports des divers groupes de la BO avec la BPPB : relations BPPB Bruxelles et BO Londres (mars-juil.1951), BPPB et agences BO en Egypte (fév.-mars 1951), BPPB et groupe BO Turquie (1952).

1920-1952

FILIALES

- Bank of Rumania
- Banque de Syrie
- Agricultural Bank à Chypre⁵
- British French Discount Bank Ltd en 1928 en Grèce
- Banque Franco-Serbe : réorganisation en 1929 avec le concours de la Banque de Paris et des Pays-Bas⁶

Banque de Roumanie

La Banque de Roumanie, fondée en 1866 avec le concours de la Banque Ottomane, se transforme, en raison de la législation roumaine qui ne permet pas son renouvellement, en une société anglaise dont le siège est à Londres. Elle a une agence à Bucarest. Elle est devenue en 1903 BANK OF RUMANIA LTD.

- 207 AQ 8** BR1 – Conventions et décret de fondation, statuts, rapports à l'assemblée générale : en français (1878-1920), en anglais (1892-1945).
BR2 – Bilans mensuels (1910-1914). **1863-1945**
- 207 AQ 9** BR3 – Correspondance et notes diverses : correspondance générale, de M. De Cerjat (1921-1937), de F. Bellet (1937-1947), extraits des procès-verbaux des comités (1924-1947), notes diverses. (1914-1948). **1921-1948**

Affaires roumaines

- 207 AQ 9 suite** BR4 – Affaires roumaines diverses (1859-1881). **1859-1948**
- 207 AQ 10** BR5 – Rapports économiques mensuels (1923-1928), finances roumaines (1878), emprunts, divers (1881-1896).
BR6 – Banques roumaines : notes et correspondance avec BO (1880-1906).
BR7 – Loi sur sociétés étrangères en Roumanie (1887) et autres affaires (1880-1895).
BR8 – Banque commerciale roumaine – constitution – participation BIO au capital (pour Frs 500.000) : lettres Banque de l'Union Parisienne à BIO (1906-1913), statuts, rapports du conseil à l'assemblée générale (1907-1908). **1880-1913**

⁵ Un seul dossier à Paris car Chypre, comme les affaires égyptiennes, dépend du groupe anglais.

⁶ Les archives se trouvent conservées par la Banque Ottomane.

Banque de Syrie et du Liban
(antérieurement Banque de Syrie, Banque de Syrie et du Grand Liban)

La situation nouvelle créée en 1918 dans cette région par l'occupation des alliés amène la Banque Ottomane, symbole de l'Empire Ottoman vaincu, à prendre l'initiative, en accord avec le gouvernement français, d'un établissement bancaire de nationalité française et dont elle souscrita le capital en entier, bâti sur ses propres agences en Syrie.

Constitution de la banque – conventions et modification du capital

207 AQ 11

BSL1 – Constitution et augmentations de capital : lettres et visites aux Affaires Etrangères et aux Finances (déc.1918-janv.1919), procès-verbal assemblée générale constitutive du 2 janv.1919, procès-verbaux comité et sous-comité de Paris/BO, correspondance avec Londres et divers, presse et notes, souscriptions (1918), apports par BO à la Banque de Syrie (2 déc. 1921), augmentations de capital (1920, 1921, 1939, 1940, 1949) et notes d'étude.

BSL2 – Procès-verbaux BO/Comité de Paris concernant la Banque de Syrie (1918-1924 et 1927-1949).

1918-1949

207 AQ 12

BSL3 – Statuts, conventions et accords : collection des statuts et conventions avec Syrie et Liban de 1924, 1935, 1937, 1938, 1955, avec gouvernement français de sept.1946, correspondance et notes afférentes (1918-1955).

BSL4 – Cession par BO de 5217 actions d'apport de la Banque de Syrie en vue du renouvellement du privilège d'émission : procès-verbaux comité et sous-comité de Paris, correspondance BO/Paris avec Dir. Gén., avec le comité de Londres, avec la Banque de Syrie, avec le comité de contrôle de l'exportation des capitaux (1923-1927).

BSL5 – Cession par BO de 60.000 actions à BSL (41) et rachat des titres par BO (déc. 1944) : lettres échangées avec les acheteurs (oct.1941) et avec les vendeurs pour règlement (janv.1945), lettres du ministre des finances (août 1941 et 28 déc.1944), expertise Snozzi et Montmain sur valeur intrinsèque des actions (20 sept.1941), notes sur le capital BSL, extrait procès-verbal comité de Paris/BO.

1918-1955

Conseil d'administration

207 AQ 13

BSL6 – Composition, cautionnement d'administrateurs : plan du conseil (1920-1952), nominations et cautionnements Mallet, Dupéron, Renaudin, Busson, Finaly, Marchal (1920-1955).

BSL7 – Rapports à l'assemblée générale (1924-1939).

BSL8 – Rapports à l'assemblée générale (1939-1953).

BSL9 – Rapports à l'assemblée générale (1954-1961).

1920-1961

Trésorerie

207 AQ 13 suite

BSL9 bis – Ouverture de crédit de Frs 5.000.000 par BO à BSL : correspondance BO et BSL, positions de trésorerie de BSL (1934-1927).

1920-1961

Correspondance

- 207 AQ 14** BSL10 – BO/Paris avec Banque de Syrie (1920-1967), et avec Istanbul, Londres et divers (à partir de 1919).
- BSL11 – BO/Paris avec Direction Générale et Londres : objet local à Beyrouth, location puis vente à BSL (4 mai 1920-août 1925).
- BSL12 – BO/Paris avec Londres et BSL : évolution de la banque (1945-1957).
- 1919-1957**

Divers

- 207 AQ 14 suite** BSL13 – Études financières, incident avec la Trans-Arabian Pipe Line Cy., presse, rapports franco-anglais (1924-1959).
- 1919-1967**

Agricultural Bank of Cyprus Limited

Banque fondée en 1924 par la Banque Ottomane à la demande du gouvernement de Chypre. Son capital de £ 50.000 entièrement versé est détenu en totalité par la BO avec la garantie du gouvernement d'un dividende de 4%.

- 207 AQ 15** AB1 – Correspondance BO/Paris – BO/Londres et affaires à Chypres : dans l'échange de correspondance se trouvent les rapports de 1952 à 1961 ; divers : annual report of the inspector of mines 1946-1952.
- 1924-1961**

British French Discount Bank Limited

Après la victoire militaire de la Turquie sur la Grèce en 1922, l'émigration volontaire ou « forcée » d'une population grecque turque a pour conséquence de déplacer le centre du commerce du Moyen-Orient de Constantinople vers Le Pirée. La Banque Ottomane, connue de cette émigration et respectant les orientations financières de la Grèce vers la cité de Londres, crée en 1928 la British French Discount Bank Ltd de nationalité anglaise.

La création de cette filiale en Grèce a sans doute contribué à créer un climat favorable en Turquie pour l'ouverture de nouvelles négociations entre le gouvernement turc et la Banque Ottomane. La société est mise en liquidation volontaire en 1946.

Conseil d'administration / Assemblées générales

- 207 AQ 16** BFD1 – Secrétariat : lettres d'allotment, mémo, notes, correspondance (1928-1937).
- BFD2 – Comité exécutif de la BFD : procès-verbaux et résolutions (en anglais jusqu'en 1937, en français à partir de 1938) (1928-1940).
- BFD3 – Conseil d'administration : procès-verbaux (1928-1940).
- BFD4 – Assemblées générales : procès-verbaux (1929-1939).
- 1928-1940**

Bilans et divers

207 AQ 17

BFD5 – Bilans (1928-1939).

BFD6 – Accord anglo-hellénique (janv.1946) – libérations actions BFD : rapports Addiscott, J. Bellet, Siniossoglou ; correspondance (1946-1947).

BFD7 – Liquidation de BFD et maintien d'une représentation de la BO en Grèce : rapport sur la liquidation au 31/12/1946 et correspondance diverse (1945-1952) ; maintien de la représentation de la BO : correspondance avec M. Siniossoglou⁷, BIO/Paris avec Londres et Istanbul, procès-verbaux comité et notes (1945-1952).

BFD8 – Liquidation de BFD – questions diverses : coffres-forts, correspondance M. Siniossoglou (1945-1950).

BFD9 – Correspondance BO/Paris avec Londres : objet liquidation BDF et BO Salonique (1945-1953).

1928-1953

PARTICIPATIONS DE LA BANQUE OTTOMANE

- Banque de Salonique
- Société financière Franco-Suisse
- Banque centrale de la République de Turquie⁸

Banque de Salonique

La Banque de Salonique est fondée en juillet 1888 comme société anonyme ottomane au capital de Frs 2.000.000 par :

- le Comptoir National d'Escompte de Paris
- la Banque IRP des Pays Autrichiens à Vienne
- la Banque des Pays Hongrois à Budapest
- M. Fratelli Allatini à Salonique

En 1908, à la suite de pertes subies par ses agences d'Egypte, elle procède à sa réorganisation avec le concours d'un groupe composé de :

- la Société Générale
- la Banque de Paris et des Pays-Bas
- la Banque Anglo-Autrichienne

Par accord du 27 avril 1910, la Banque Ottomane acquiert 25.000 actions. Un siège lui est donné au conseil d'administration. D'autre part la BO et la Banque de Salonique s'entendent pour éviter la concurrence.

En novembre 1918, des conversations ont lieu en vue d'un rapprochement plus étroit entre les deux banques mais n'aboutissent pas. La BO vend alors en 1919 au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie les 25.000 actions qu'elle détenait.

⁷ M. Siniossoglou Miltiade et Alexandre, président de la société « Moutalaskià Athènes », membres du conseil d'administration de la BFD.

⁸ Créée en 1931, la Banque Ottomane figure parmi ses premiers actionnaires. Il n'existe aucun dossier dans les archives de Paris.

207 AQ 18

BS1 – Statuts et assemblées générales – rapports du conseil (1927-1955).

BS2 – Participation BO dans la Banque de Salonique : accords avec la Société Générale (1910-1911), crédits ouverts à la Banque de Salonique (1910-1914), bilan 1918, projet d'absorption de la National Bank of Turkey (1910-1918).

BS3 – Correspondance et notes : Banque de Salonique avec BO/Paris, BO/Paris avec BO/Constantinople et Londres, divers (1889-1940).

1889-1955

Société financière franco-suisse

Fondée en 1892, capital Frs 20.000.000

Objet : acquisition et réalisation de fonds d'état, obligations de chemins de fer, etc.

La Banque Ottomane a un intérêt de 1666 actions, soit 41% du capital. En 1947 son intérêt ne représente plus que 12% dans l'affaire.

Administrateurs

207 AQ 19

SFFS1 – Nominations, démissions et cautionnement : lettres de convocation pour le conseil (1926-1942), cautionnement M. Bellet (1935), décès M. Dominice et nomination M. A. Naville comme président (fév.1938), démission des administrateurs français (fév.1944) et ré-élection (fév.1946).

1926-1946

Service financier

207 AQ 19 suite

SFFS2 – Syndicat conversion des obligations 4,5% franco-suisse : actes syndicaux signés et correspondance avec participants pour liquidation du syndicat (1895).

SFFS3 – Situations de trésorerie et état des valeurs : relevés mensuels (1926-1936).

SFFS4 – Fusion SFFS / Latonia – échange des actions de la SFFS contre des actions Latonia pour BO par Banque de Paris et des Pays-Bas : convention du 23 avril 1948 entre SFFS et société Latonia ; correspondance F. Bellet/A. Naville (1947-1948), BO/Paris avec comité de Londres, Dir. Gén., Banque de Paris et des Pays-Bas à Genève ; presse ; notes d'étude ; assemblée générale SFFS du 23 mars 1948 (comptes au 31 déc.1947) et convocation pour AG extraordinaire du 25 mai 1948.

SFFS5 – Divers : formules de cession et engagement, consultations juridiques, presse (1929-1950).

1895-1950

Études

207 AQ 20

SFFS6 – Intérêt BO dans la société SFFS, études gén. sur SFFS (1922-1946).

SFFS7 – Projet de collaboration entre la SFFS et la société franco-américaine d'études et de participations financières : notes et correspondance adressée à M. F. Bellet (1936-1940).

1922-1946

Correspondance

- 207 AQ 20 suite** SFFS8 – Administrateurs français/comité de Genève : R.Mallet et F.Vernes (1921-1926).
- SFFS9 – Administrateurs français/comité de Genève : F.Bellet (1934-1948).
- SFFS10 – Banque Ottomane/SFFS (1921-1948).

1921-1948

GUERRES ET PAIX

La Banque Impériale Ottomane, turque de droit, est en fait franco-anglaise par son capital, ses réserves centralisées en Europe, ses relations et ses attaches avec le monde financier. Elle se trouve ainsi mêlée à tous les conflits et règlements de paix comme banque de l'empire ottoman jusqu'en 1914, puis en conflit avec l'empire à partir du moment où la Turquie se range aux côtés des allemands pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

Traité Turquie – Russie 27 janvier / 8 février 1879 et indemnité russe

La Russie a une réclamation reconnue de Frs 802.000.000 sur le gouvernement ottoman qui constitue l'indemnité de guerre. La BIO est chargée par la Banque Impériale de Russie de l'encaissement des dîmes affectées en garantie.

- 207 AQ 21** G1 – Conventions pour le règlement de l'indemnité : contrats de 1882 et 1890, contrat du 14/26 avril 1896 (avance de 122.000 Lt à valoir sur les arriérés de guerre), convention du 6/19 juillet 1900, capitalisation de l'indemnité de guerre russe 1905 et correspondance (1879-1905).
- G1 bis – Protocole russo-turc : propositions russes pour paiement de l'indemnité de guerre = abandon des somme dues par la Bulgarie⁹ à la Turquie ; compensations à réclamer par BIO du gouvernement russe ; réclamations des intérêts moratoires par les indemnitaires russes (sentence arbitrale de La Haye du 11 nov.1912) (7-20 avril 1909).

1879-1909

Indemnité italienne (article 10 du traité de Lausanne du 18 oct.1912)

- 207 AQ 22** G2 – Documents, correspondance avec DPO Londres, Constantinople, Deutsche Bank (1912-1914).

1912-1914

Indemnité autrichienne

- 207 AQ 22 suite** G3 – Documents et correspondance (1909).

1909-1914

⁹ Selon les clauses du traité de Berlin (1878), la Bulgarie doit à l'empire ottoman le paiement d'un tribut et une redevance à acquitter par la Roumélie Orientale, revenus affectés à la Dette Publique Ottomane. (Voir DPO – Redevance Rouméliote).

Situation politique en Turquie

- 207 AQ 23** G4 – Troubles en Macédoine, crise ministérielle : constitution ottomane du 23 déc.1876 remise en vigueur le 24 juillet 1908, correspondance de Constantinople, Andrinople, Salonique (juil.-nov.1908), ouverture du parlement turc le 17 déc.1908. **1908-1909**

Guerre balkanique

- 207 AQ 24** G5 – Correspondance Paris / Londres / Constantinople ; agences d'Orient ; incidents d'Uskub (oct.1912-avril 1914), Serres (nov.1912), Salonique (mai-juin 1913), Xanthie (août 1913) ; consultation sur la situation faite aux agences par les armées d'occupation dans les Balkans. **1912-1913**
- 207 AQ 25** G6 – Règlements financiers¹⁰ : exposés bulgares ; correspondance DPO, Londres, Berlin, Affaires Etrangères France ; procès-verbaux de 4 réunions tenues aux Affaires Etrangères France (nov. et déc.1912) et annexes. **1912-1913**

Conflit avec la Turquie¹¹

Situation de la Banque impériale ottomane, Séquestre 1914-1918

Les gouvernements alliés, en observation de la législation de guerre, instituent séquestre sur les actifs de la BIO (1914). Pourtant, reconnaissant la situation exceptionnelle de cette institution qui, tout en ayant sa principale sphère d'action en Turquie, a un caractère nettement franco-anglais, le séquestre est levé en 1918.

- 207 AQ 26** G6A – Séquestre BIO : ordonnance du 13 nov.1914 en mainlevée du séquestre du 11 déc.1918, nominations des séquestres, procurations, correspondance avec ministères et administrations françaises (1914-1918), questions soumises à l'examen de MM les séquestres, séquestre des biens austro-allemands chez la BIO/ Paris (1914-1918).
- G6B – Réunions des séquestres : procès-verbaux, minutes et annexes aux procès-verbaux (1914-1918).
- G6C – Questions diverses : sursis de M. Guillemot (fondé de pouvoir BIO), rapports avec les Grecs (1916-1917), circulaires de l'union syndicale des banquiers, correspondance diverse (1914-1916) (1914-1918).
- G6D – Observations de la BIO auprès des autorités françaises : rectification de l'avis paru à l'Officiel en juil.1915, débats parlementaires (mai-juil.1918) et mémoire BIO adressé aux ministres Affaires Étrangères et Finances (1915-1918). **1914-1918**

¹⁰ Pour règlement de la dette ottomane, voir « Dette Publique Ottomane – Guerre Balkanique ».

¹¹ Pour règlement de la dette ottomane, voir « Dette Publique Ottomane – Négociations avec la Turquie ».

207 AQ 27	G6E – Levée des séquestres sur les biens de la BIO : Italie (1919-1926), Roumanie (1920-1921), Belgique (1919-1920), Bulgarie (1919-1920) ; conditions juridiques des Ottomans (1915-1920) ; séquestre fonds BIO/Alexandrie à Bruxelles (1919). G6F – Politique générale de la BIO : correspondance BIO/Paris avec comité de Londres (1913) ; projet de main mise sur la Banque par le gouvernement ottoman (juill.-août 1915) : historique des faits, avis aux actionnaires (1915-1918), notes (1916-1919).	1913-1926
<i>Situation politique</i>		
207 AQ 28	G7 – Correspondance BIO/Paris avec BIO/Londres et Direction Générale Constantinople (août 1914-juin 1915) G8 – Moratoria (1914-1915)	1914-1915
207 AQ 29	G9 – Situation de la BIO à Constantinople, en Egypte et à Chypre : correspondance BIO/Paris avec BIO/Londres et lettres des agences	1914-1919
<i>Mesures de sauvegarde avant et pendant les négociations</i>		
207 AQ 30	G9 bis – Groupement des intérêts français dans l'empire ottoman ¹² : constitution (oct.1918), procès-verbaux des réunions des comités, envoi des représentants des sociétés en Turquie (nov.1918), vœux et démarches. G9 ter – Groupement des intérêts français : répercussions du statut politique envisagé par la Turquie sur les intérêts français, démarches, préparation et envoi d'une brochure, régime des concessions (1919).	1918-1919
207 AQ 31	G10 – Correspondance : Direction Générale BIO avec BIO/Paris (1920-1922). G11 – Mesures de sécurité : encaisses, personnel, marchandises ; comptes-rendus hebdomadaires de la presse grecque et turque (1921-1922).	1920-1922
207 AQ 32	G12 – Assurance éventuelle des valeurs sur navires de guerre : correspondance comité Londres à comité Paris (sept.-déc.1922). G13 – Smyrne : incendie du 15 sept.1922, loi sur les biens abandonnés, question de la vente des marchandises entreposées (sept.-nov.1922). G14 – Démarches auprès du gouvernement français, encaisse titres, projet moratorium à Constantinople, agences d'Anatolie en Thrace (sept.1922 – fév.1923).	1922-1923
207 AQ 33	G15 – Assurances spéciales : correspondance Direction Générale Constantinople, télégrammes (sept.-déc.1922). G16 – Assurances spéciales : correspondance BIO/Paris avec BIO/Londres et Constantinople (1922-1923).	1922-1923
207 AQ 34	G17 – Situation à Constantinople : correspondance, presse, télégrammes.	1923-1925

¹² Le groupement des intérêts français dans l'empire ottoman est constitué par les soins du ...

Traite de paix avec la Turquie

Conférence de Londres – fév.-avril 1920

Conférence interalliée des premiers ministres de France, Grande-Bretagne et Italie pour examen des clauses du traité avec la Turquie – Préparation de la conférence plénière de San Remo.

207 AQ 34 suite G18 – Conférence de Londres, clauses économiques : art. 41, 41 bis, 48, 49 bis, 50, 52, 52 bis.

Mars 1920

207 AQ 35 G19 – Conférence de Londres, clauses financières : projet de la délégation britannique, modifications demandées par la délégation française.

G20 – Conférence de Londres : correspondance et documents généraux.

G21 – Conférences de Londres et San Remo : presse.

1920

Traité de Sèvres¹³ – Accords annexes

207 AQ 36 G22 – Révision du traité de Sèvres et accords séparés : conférence de Londres (fév.-mars 1921), accords gouvernement français / gouvernement ottoman (9 mars 1921), gouvernement italien / gouvernement ottoman (13 mars 1921), gouvernement français / gouvernement ottoman (20 oct.1921) ; conférence de Paris (mars-oct.1922).

G23 – Contre-propositions turques (conférence de Londres – mars 1923).

1921-1923

207 AQ 37 G23 bis – Le sort de la Turquie : situation intérieure et extérieure (1919-1920).

G23 ter – Remise des conditions de paix aux délégués turcs : le traité de paix, protestations en Turquie (1920).

1919-1920

Conférences de Lausanne

207 AQ 38 G24 – 1^{ère} conférence de Lausanne : travaux de la conférence, clauses financières et économiques, réunions du syndicat des porteurs français (6 fév.1923) et du groupement des intérêts français (14 fév.1923), correspondance, presse.

Déc.1922-fév.1923

207 AQ 39 G25 – 2^{ème} conférence de Lausanne : traité de paix de Lausanne (24 juillet 1923), mise en vigueur, convention relative à l'évaluation et la réparation des dommages subis en Turquie (23 nov.1923), correspondance, presse.

G26 – Application du traité et revendications BIO réparations dommages de guerre : convention et protocole du 23 nov.1923, dommages subis en Syrie, montant des réclamations, correspondance Constantinople et Londres, documents et mémoires antérieurs (1918-1919) (1923-1924).

1918-1924

207 AQ 40 G27 – Négociations directes des concessionnaires avec le gouvernement turc : réunions des groupements des intérêts français et traité de Paris (13 avril 1923), projet de compromis d'arbitrage (18 avril 1923), négociations d'Angora, résultats des négociations directes, correspondance, presse.

1923

¹³ Traité de Sèvres : voir « Reprise des intérêts allemands – chemins de fer ».

Reprise des intérêts allemands en Turquie

- 207 AQ 41** G28 – Art. 260 du traité de Versailles, mise en application : demandes du gouvernement français (avril-mai 1920), listes des titres communiqués par le gouvernement allemand (oct.1920 et janv.-fév.1921), désignation de la BIO par la Commission des Réparations comme gestionnaire des titres turcs (mai-août 1921).
- G29 – Art. 260 du traité de Versailles, livraison des titres à BIO (nov.1921, avril 1922 et nov.1922), dossiers par société, renseignements généraux, correspondance (1921-1924).
- 1920-1924**
- 207 AQ 42** G30 – Art. 260 du traité de Versailles, gestion des titres en dépôt à la BIO : nomenclature des titres, relevés de compte, correspondance avec la Direction Générale à Constantinople et la Commission des Réparations.
- 1921-1930**
- Chemins de fer***
- 207 AQ 43** G31 – Projet franco-anglais du comte Vitali pour la ligne Bagdad et Anatolie (janv.-avril 1920).
- G32 – Traité de Sèvres et accord tripartite de San Remo : rédaction de l'article 294 du traité, constitution des groupes français, anglais et italien (mars 1920-juil.1920).
- 1920**
- 207 AQ 44** G33 – 1^{ères} conférences et études des groupes tripartites sur le jeu des traités de Versailles et de Sèvres (sept.1920-fév.1923).
- G34 – Proposition de M. Nogara (expert de la délégation italienne) et projet d'accord économique tripartite (sept.1920-janv.1923).
- G35 – Syndicat tripartite d'études : constitution, renouvellement, dissolution (fév.1921-fév.1923).
- 1920-1923**
- 207 AQ 45** G36 – Syndicat tripartite d'études : travaux exécutés – art. 260 du traité de Versailles, application du 30% français dans le chemin de fer de Bagdad, répercussions accord franco-turc de mars 1921, projet d'exploitation des lignes allemandes, rapports sur chemins de fer d'Asie Mineure et d'Anatolie.
- G37 – Notes sur les sociétés allemandes de chemin de fer¹⁴.
- s. d.**
- 207 AQ 46** G38 – Projet de l'Amiral Chester : conventions, notes, cahier des charges, correspondance, antécédents 1909-1910.
- G39 – Projet Chester : presse (1922-1924).
- 1909-1924**

¹⁴ Dans le Secrétariat divers 1919-1925 on trouve un recueil des décisions prises par le comité et le sous-comité de Paris sur la question des chemins de fer d'Asie.

Égypte (1956-1957)

Nationalisation du Canal de Suez

Les agences de la Banque Ottomane sont placées sous séquestre, certains agents relevés de leurs fonctions. Les quelques dossiers conservés dans les archives de Paris sont intéressants, à la fois sur les événements qui se déroulent en Egypte et sur la BO. Une nouvelle fois se pose le problème de la nationalité de la banque et de son identité. Prise par les égyptiens comme banque anglaise, elle le restera, préférant prendre rang pour les compensations à obtenir auprès du gouvernement anglais plutôt que de faire valoir, dans cette occasion, sa nationalité turque.

Les dossiers sont composés essentiellement de correspondance, en particulier entre Paris et Londres.

- 207 AQ 47** G40 – Compagnie du Canal de Suez – nationalisation : correspondance Cie/BO, délivrance de lettres de garantie par BO, répercussions financières, loi égyptienne sur les sociétés (1956-1957).
- G41 – Situation en Egypte : correspondance BO/Paris avec BO/Londres, Istanbul, agences de Marseille et Casablanca, divers (1956-1959). **1956-1959**
- 207 AQ 48** G42 – Situation BO en Egypte – indemnisation/Londres : notes et presse (1956-1957), extraits de PV, textes réglementaires égyptiens, le séquestre, réclamations déposées à Londres auprès des autorités britanniques (corr. BO/Londres-Paris 1958-1962), loi Ringart (consultation Me Amiaud), réclamations de clients, rapport de Sirri Bey après mission en Egypte soumis au comité du 8 mars 1957.
- G43 – Documents divers antérieurs : interventions BO/Paris dans affaires égyptiennes (cautionnement), immeuble BO/Le Caire (photos, plan, presse inauguration), note sur la situation politique 1952 (1951-1954). **1956-1962**

Comité de Paris

Notes quotidiennes

Ces notes donnent des procès-verbaux de réunions du comité et une analyse succincte de lettres, entretiens et voyages des administrateurs. Elles sont un excellent instrument de travail pour introduire aux dossiers et les resituer dans l'activité générale de la banque.

- 207 AQ 49** P1 – 21 mai 1892 – 6 juin 1898
- P2 – 9 juin 1898 – 31 décembre 1903 **1892-1903**
- 207 AQ 50** P3 – 4 janvier 1904 – 22 octobre 1908
- P4 – 23 octobre 1908 – 27 décembre 1912
- P5 – 24 septembre 1913 – 27 mai 1916 **1904-1916**

Conseil d'administration

La société a son siège et domicile à Constantinople où se trouvent la Direction Générale et le Conseil d'Administration¹⁵ responsables de la gestion, mais l'autorité supérieure appartient à un comité siégeant à Paris et à Londres composé par moitié de membres français et anglais qui a tout pouvoir « pour guider, contrôler et surveiller toutes les opérations de la banque ». Les expressions couramment utilisées de Comité de Paris et Comité de Londres désignent les administrateurs français et anglais et la réalité de la cohabitation des deux groupes.

La collection complète des procès-verbaux du Comité de Paris est conservée rue Meyerbeer dans les archives de la banque, ainsi qu'une série des procès-verbaux du Comité de Londres à partir de 1896.

Istanbul

Procès-verbaux des réunions (1912-1951)

207 AQ 50 (suite)

IA – 1912-1914

IB – 1915

IC – 1916

ID – 1917

IE – 1918

207 AQ 51

II – 1922-1924

207 AQ 52

I2 – 1926-1929

I3 – 1930-1933

I4 – 1934-1936

I5 – 1937-1939

I6 – 1940-1942

I7 – 1943-1945

I8 – 1946-1948

I9 – 1949-1951

¹⁵ Les attributions et pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par le Comité en vertu d'un règlement interne. Selon les statuts le CA est composé de 7 membres (4 directeurs et 3 administrateurs). Cette structure complète n'apparaît qu'à partir de 1912. Avant on ne trouve qu'un seul administrateur et de façon intermittente : R. Edwards (1879-1892) et L. Rambert (1898-1901).

Assemblées générales

Article 28 des statuts : « L'Assemblée se tient dans le lieu fixé par le comité ». Dans les faits elles se sont toujours tenues à Londres et les comptes sont exprimés en sterlings.

Les dossiers couvrent de façon complète la période 1865-1930 (de 1914 à 1918, durée du séquestre, les AG n'ont pu avoir lieu) et contiennent en général les correspondances avec les établissements, liste des déposants, circulaires, presse, parfois extraits des procès-verbaux et rapports. On peut remarquer comment, au fil des années, et surtout à partir de 1920, les dossiers se gonflent.

207 AQ 217 (100)	Assemblées générales 1865-1881
207 AQ 218 (101)	Assemblées générales 1882-1900
207 AQ 219 (102)	Assemblées générales 1900-1908
207 AQ 220 (103)	Assemblées générales 1909-1914
207 AQ 221 (104)	Assemblées générales 1919-1920
207 AQ 222 (105)	Assemblées générales 1920-1921
207 AQ 223 (106)	Assemblée générale 1922
207 AQ 224 (107)	Assemblée générale 1923
207 AQ 225 (108)	Assemblée générale 1924
207 AQ 226 (109)	Assemblée générale 1925
207 AQ 227 (110)	Assemblée générale 1926
207 AQ 228 (111)	Assemblée générale 1927
207 AQ 229 (112)	Assemblée générale 1928
207 AQ 230 (113)	Assemblée générale 1929
207 AQ 231 (114-115)	Assemblée générale 1930 ; rapports 1912-1938.

Comité et direction générale

Correspondance

La correspondance s'organise de façon triangulaire entre Paris, Londres et Constantinople, sous forme de « lettres de banque » et « lettres particulières ». Les lettres dites particulières sont parfois qualifiées de confidentielles ou privées, parfois tout à fait proches des lettres de banque.

L'ensemble classé ici provient uniquement des archives du Comité de Paris. Jusqu'en 1896 le classement tient compte du lieu d'origine des lettres : lettres de Constantinople, lettres de Londres. A partir de cette date il n'est suivi qu'un ordre chronologique simple des entrées.

Comité de Paris Administrateurs

A – Casimir SALVADOR
B – Théodore BERGER
C – Franck AUBOYNEAU
D – Gaston AUBOYNEAU
E – Administrateurs

**Casimir SALVADOR, administrateur du Comité de Paris
1863-1876**

207 AQ 53

Lettres de C. SALVADOR

C1 – Registre doubles des lettres envoyées (1873-1875).

Lettres adressées à C. SALVADOR, de...

C2 – DEVEAUX (Direct. Constantinople) (1868-1874)

GILBERTSON (Direct. Constantinople) (1868-1870)

GILBERTSON (Administr. Comité de Londres à partir de 1871) (1874-1875)

FOSTER (Direct. Gén. Constantinople) (1871-1873)

CARACACHE (Constantinople) (1873)

C3 – *Testament de C. SALVADOR* – Bons et titres (1876).

1868-1876

**Théodore BERGER, administrateur du Comité de Paris
1882-1900**

207 AQ 54

Lettres de banque (officielles) de Th. Berger : série de registres des doubles expédiés avec index des destinataires et parfois objet de la lettre.

C4 – 12 janvier au 25 juillet 1887

C5 – 25 juillet 1887 au 28 février 1888

C6 – 1^{er} mars au 5 août 1888

1887-1888

207 AQ 55

C7 – 6 août au 20 décembre 1888

C8 – 20 décembre 1888 au 11 septembre 1889

C9 – 11 septembre 1889 au 24 mars 1890

1888-1890

207 AQ 56

C10 – 23 mars au 21 octobre 1890

C11 – 21 octobre 1890 au 7 novembre 1891

C12 – 7 novembre 1891 au 22 août 1893

1890-1893

207 AQ 57

C13 – 22 août 1893 au 26 octobre 1895

C14 – octobre 1895 au 9 septembre 1897

C15 – 10 septembre 1897 au 30 septembre 1898

1893-1898

207 AQ 58

C16 – 4 octobre 1898 au 7 mars 1900

(suite et fin du registre F. Auboyneau juin 1900 – juillet 1902).

Lettres particulières de Th. Berger : série de registres des doubles expédiés avec index.

C17 – 2 janvier 1878 au 29 juillet 1879

C18 – 31 juillet 1879 au 17 avril 1880

1878-1902

207 AQ 59

C19 – 17 avril 1880 à janvier 1881

C20 – 18 janvier au 17 septembre 1881

C21 – 1^{er} septembre 1881 au 4 mars 1882

1880-1882

207 AQ 60

C22 – 13 mars au 18 décembre 1882

C23 – 19 décembre 1882 au 14 février 1884

C24 – 16 février 1884 au 31 août 1885

1882-1885

207 AQ 61

C25 – 2 septembre 1885 au 13 janvier 1887

C26 – novembre 1890 à octobre 1896

C27 – octobre 1896 au 28 janvier 1899

1885-1899

207 AQ 62	C28 – 26 janvier 1899 à janvier 1900 <i>Lettres adressées à Th. Berger, de...</i> C29 – Président Ch. Mallet et membres du Conseil (1879-1881) C30 – M. Lang, Direction D.P.O. (1880-1883) C31 – Divers (1884-1895)	1879-1900
207 AQ 63	C32 – janvier à septembre 1897 ¹⁶ C33 – septembre à décembre 1897	1897
207 AQ 64	C34 – janvier à juin 1898	1898
207 AQ 65	C35 – juillet 1898 à janvier 1899	1898-1899
207 AQ 66	C36 – janvier 1899 à janvier 1900 C37 – janvier au 7 mars 1900	1899-1900
207 AQ 67	<i>Th. Berger, dossiers particuliers et missions</i> C38 – Lettres de Constantinople de Th. Berger à Ch. Mallet et M. Naville (1888-1889). C39 – Documents concernant la reconstitution du Comptoir National d'Escompte (1889). C40 – Voyage de Th. Berger en Syrie – Egypte (1894).	1888-1894
207 AQ 68	C41 – Mission de Th. Berger et F. Auboyneau à Constantinople.	1895-1896
 Franck AUBOYNEAU, directeur de l'agence de Paris, puis succède à Th. BERGER comme administrateur du Comité de Paris Juin 1900 – janvier 1903		
207 AQ 69	<i>Lettres de F. Auboyneau</i> : registres des doubles expédiés C42 – 21 octobre 1891 au 12 septembre 1892 C43 – 12 octobre 1891 au 30 novembre 1892 C44 – 30 novembre 1892 au 11 mai 1894 C45 – 11 mai 1894 au 12 octobre 1895	1891-1895
207 AQ 70	C46 – 12 octobre 1895 au 29 décembre 1896 C47 – 16 décembre 1895 au 4 janvier 1896 C48 – 4 janvier 1897 au 9 juin 1899 C49 – 30 juin 1899 au 6 mai 1902	1895-1902
207 AQ 71	C50 – 9 mai 1902 au 22 janvier 1903 C51 – 4 juillet 1902 à janvier 1903 Lettres adressées à F. Auboyneau C52 – Au titre de Directeur Général de la Régie des Tabacs (1887-1893)	1887-1903
207 AQ 72	C53 – Lettres de MM Farneti, Forni & Mauthner, Régie Constantinople (1891-1899). C54 – Lettres diverses (1895-1896).	1891-1896

¹⁶ Pour la période antérieure 1878-1895 les lettres reçues sont classées suivant leur provenance. On les trouvera dans Lettres particulières de Constantinople et Lettres particulières de Londres. Les registres de classeurs portent la mention Lettres de Banque mais il n'y a aucune différence notable avec les lettres particulières.

Gaston AUBOYNEAU (fils aîné de F. AUBOYNEAU)
Entré en qualité de secrétaire de Th. Berger, il devient rapidement secrétaire général du Comité de Paris
(1894-1895), puis Directeur Général adjoint à Constantinople
auprès de Sir Vincent et Lang (1895-1902)
Directeur Général à Constantinople (1902-1903)
Administrateur du Comité de Paris (1903-1911)

207 AQ 72 (suite)	Lettres de G. Auboyneau C55 – à son père F. Auboyneau (1895-1903). C56 – à M. Naville (1899-1897).	1891-1903
207 AQ 73	C57 – à M. le baron Hottinguer, Président du Comité de Paris	1903
207 AQ 74	Lettres de banque : série de registres des doubles avec index des destinataires et objet. C58 – 8 avril au 14 décembre 1904 C59 – 14 décembre 1904 au 8 mai 1905 C60 – 8 mai au 31 décembre 1905	1904-1905
207 AQ 75	C61 – 2 janvier au 21 juin 1906 C62 – 22 juin 1906 au 2 janvier 1907 C63 – 10 janvier au 29 juillet 1907	1906-1907
207 AQ 76	C64 – 29 juillet 1907 au 11 avril 1908 C65 – 11 avril au 28 octobre 1908 C66 – 29 octobre 1908 au 19 avril 1909	1907-1909
207 AQ 77	C67 – 19 avril au 13 octobre 1909 C68 – 13 octobre 1909 au 13 avril 1910 C69 – 13 avril au 26 octobre 1910 C70 – 26 octobre 1910 au 6 février 1911	1909-1911
207 AQ 78	C71 – 6 février 7 juillet 1911 C72 – 7 au 29 juillet 1911	1911
207 AQ 79	Lettres particulières : série de registres des doubles avec index C73 – 16 décembre 1903 au 25 juin 1904 C74 – 25 juin 1904 au 28 juillet 1905 C75 – 2 août 1905 au 25 mars 1907 C76 – 26 mars 1907 au 27 octobre 1908	1904-1908
207 AQ 80	C77 – 28 octobre 1908 au 16 janvier 1911 C78 – 21 janvier au 5 juillet 1911 Lettres privées C 79 – registre (1899-1911).	1899-1911
207 AQ 81	Lettres adressées à G. Auboyneau C80 – 1894-1896	1894-1896
207 AQ 82	C81 – janvier 1897 à mai 1899	1897-1899
207 AQ 83	C82 – janvier 1899 à août 1901	1897-1901

207 AQ 84	C83 – août 1901 à août 1902 C84 – août 1902 à janvier 1903	1901-1903
207 AQ 85	C85 – janvier à mars 1904	1904
207 AQ 86	C86 – mars à mai 1904	1904
207 AQ 87	C87 – juin à septembre 1904	1904
207 AQ 88	C88 – septembre à décembre 1904	1904
207 AQ 89	C89 – janvier à mars 1905	1905
207 AQ 90	C90 – avril à juin 1905	1905
207 AQ 91	C91 – juin à octobre 1905	1905
207 AQ 92	C92 – septembre 1905 à mars 1906	1905-1906
207 AQ 93	C93 – mars à juin 1906	1906
207 AQ 94	C94 – juin à octobre 1906	1906
207 AQ 95	C95 – novembre 1906 à janvier 1907	1906-1907
207 AQ 96	C96 – février à mai 1907	1907
207 AQ 97	C97 – mai à septembre 1907	1907
207 AQ 98	C98 – septembre à décembre 1907	1907
207 AQ 99	C99 – janvier à mai 1908	1908
207 AQ 100	C100 – juin à septembre 1908	1908
207 AQ 101	C101 – octobre à décembre 1908	1908
207 AQ 102	C102 – décembre 1908 à mai 1909	1908-1909
207 AQ 103	C103 – mars à décembre 1909	1909
207 AQ 104	C104 – janvier à décembre 1910	1910

207 AQ 105	C105 – janvier à septembre 1911	1911
207 AQ 106	Dossiers particuliers G. Auboyneau C106 – Dossier Jacovidy, Régie des Tabacs.	1905
207 AQ 107	C107 – Relevé des titres de M. G. Auboyneau, encaissement de titres (1896-1907), Hoirie G. Auboyneau (1911-1912).	1896-1912

Correspondance Administrateurs

207 AQ 108	C108 – Lettres d'administrateurs (1886-1894). C109 – C. de Cerjat (1921-1937).	1886-1937
207 AQ 109	C109a – Lettres confidentielles (1894-1914). C109b – Lettres d'Allemagne et d'Autriche (1887-1893). C109c – Chemins de fer : lettres de Alfred André, Stefanovich, Azarian (1887-1889).	1887-1914

F. BELLET, Directeur du siège de Paris à partir de 1923 Administrateur Comité de Paris (1945-1948)

207 AQ 110	C109d – Historique de la B.O. et notes sur Société des Quais, entrepôts de Constantinople. C109e – Période octobre 1944 à février 1945 : notes confidentielles relatives « aux questions qui se sont posées à nous lors de la reprise des rapports avec le Comité de Londres, c'est à dire aux décisions prises par le Comité de Paris pendant l'occupation ».	1944-1945
------------	---	-----------

Secrétaires

207 AQ 111	Lettres des secrétaires : Registre doubles avec index C110 – AUBOYNEAU – DE SARTY (1894-1898). C111 – DE SARTY – KLAPKA (1898-1902). C112 – KLAPKA (1902-1906).	1894-1906
207 AQ 112	Lettres adressées aux secrétaires C113 – à DE SARTY (1896-1899) C114 – à DE SARTY – KLAPKA (1900-1908)	1896-1908

Direction générale -Constantinople

- 1 – Marquis de Ploec (1863-1868)
- 2 – Lord Hobart (1868-1871)
- 3 – H. Foster (1871-1889)
- 4 – Sir Edgar Vincent (1890-1897)
- 5 – Sir Hamilton Lang (1897-1902)
- 6 – G. Auboyneau (1902-1903)
- 7 – J. Deffes (1904-1910)
- 8 – P. Revoil (1911-1913)
- 9 – A. Nias (1913-1919)
- 10 – L. Steeg (1920-1925)
- 11 – M. De Sorbier de Pognadoresse (1926-1932)
- 12 – A.H. Reid (1933-1934)¹⁷
- 13 – Ph. Garelli (1935-1955)
- 14 – R. de Guichen (1956-1957)
- 15 – H. Mathieu (1958-1966)

Lettres de banque adressées au Comité de Paris : Correspondance officielle portant double signature et donnant la situation de la banque, des agences d'Orient, rapports avec les ministères de l'Empire, rapports d'agents sur la situation politique, changements de personnel, nominations, gratifications, etc. 1880-1933.

207 AQ 113	C115 – 1880 à 1895	1880-1895
207 AQ 114	C116 – 1897	1897
207 AQ 115	C117 – 1898	1898
207 AQ 116	C118 – 1899 C119 – 1900	1899-1900
207 AQ 117	C120 – 1901 C121 – 1903	1901-1903
207 AQ 118	C122 – 1904	1904
207 AQ 119	C123 – 1905	1905
207 AQ 120	C124 – 1906 C125 – 1907	1906-1907
207 AQ 121	C126 – 1908 C127 – 1909	1908-1909
207 AQ 122	C128 – 1910 C129 – 1911	1910-1911
207 AQ 123	C130 – 1912 C131 – 1913	1912-1913

¹⁷ Après la modification des statuts de 1933, le Directeur reçoit le titre de Directeur Général pour la Turquie.

207 AQ 124	C132 – 1914 C133 – 1919 à 1921 C134 – 1931 à 1933	1914-1933
	<i>Lettres particulières adressées à un administrateur du Comité de Paris, - de Foster, Von Haas, Deveaux, Auboyneau, à Th. Berger</i>	
207 AQ 125	C135 – 1879 et 1880 C136 – 1881	1879-1881
207 AQ 126	C137 – 1882 C138 – 1883	1882-1883
207 AQ 127	C139 – 1884 C140 – 1885 C141 – 1886 C142 – 1887	1884-1887
207 AQ 128	C143 – 1888 C144 – 1889	1888-1889
	<i>- de Aubaret et autres commissaires à Th. Berger</i>	
207 AQ 129	C145 – 1882 à 1885 C146 – 1882 à 1884 C147 – 1887	1882-1887
	<i>- de Sir Edgar Vincent, La Fuente, Wulfing, à Th. Berger</i>	
207 AQ 130	C148 – 1890 C149 – 1891	1890-1891
207 AQ 131	C150 – 1892 et 1893	1892-1893
207 AQ 132	C151 – 1893 et 1894 (+ lettres du Cdt Léon Berger) C152 – 1894	1893-1894
207 AQ 133	C153 – 1895 C154 – janvier à septembre 1896 C155 – septembre à décembre 1896	1895-1896
	<i>- de Sir Edgar Vincent, La Fuente, Wulfing, à Franck Auboyneau</i>	
207 AQ 134	C156 – 1891 et 1892 C157 – 1892 et 1893 C158 – 1895 et 1896	
	<i>- du Cdt Léon Berger à Pyrame Naville</i>	
	C159 – 1897	1891-1897

Communications de Paris à la Direction Générale Constantinople
Registres des copies envoyées avec index¹⁸

207 AQ 135	C160 – janvier à avril 1923 C161 – avril à octobre 1923	1923
207 AQ 136	C162 – août à décembre 1923	1923
207 AQ 137	C163 – décembre 1923 à avril 1924	1923-1924
207 AQ 138	C164 – avril à juin 1924	1924
207 AQ 139	C165 – juillet à octobre 1924	1924
207 AQ 140	C166 – octobre à décembre 1924	1924
207 AQ 141	C167 – décembre 1924 à mars 1925	1924-1925
207 AQ 142	C168 – mars à juin 1925 C169 – 1926 et 1927	1925-1927
207 AQ 143	C170 – janvier à mai 1927 C171 – mai à septembre 1927	1927
207 AQ 144	C172 – septembre 1927 à janvier 1928 C173 – janvier à mai 1928	1927-1928
207 AQ 145	C174 – juin à décembre 1928 C175 – décembre 1928 au 3 juin 1929	1928-1929

¹⁸ Sur le registre 1926-1927 une étiquette précise que l'on doit parler d'Istanbul depuis 1923, à partir de ce registre les dossiers portent le nom d'Istanbul et non plus de Constantinople, mais les lettres continuent à être adressées à la Direction Générale à Constantinople.

Comité de Londres

Administrateurs

Hon. T.C. BRUCE (1863-1890)
Edward GILBERTSON (1871-1904)
Lachlan M. RATE (1863-1907)
J. STEWART (1863-1887)
Ottoweld Charles WATERFIELD (1883-1898)

Agence de Londres
William ROBERTSON – Directeur
William W. LANDER – Secrétaire

207 AQ 146	Lettres du Comité de Londres au Comité de Paris C176 – 1896 à 1906	1896-1906
207 AQ 147	Lettres particulières de Londres - de Lander, Stewart, Rate à Th. Berger C177 – 1879 C178 – 1880	1879-1880
207 AQ 148	C179 – 1881 C180 – 1882 - de M. Jolivard et Comité Bouverie à Th. Berger C181 – 1881 à 1883	1881-1883
207 AQ 149	- de MM. Bouverie, Bruce, Caillard, Hemmerde, Lander, Rate, Stewart, Waterfield, à Ch. Mallet et Th. Berger C182 – 1883 à 1885 C183 – 1886 à 1888	1883-1888
207 AQ 150	C184 – 1889 à 1890 C185 – 1891 à 1892	1889-1892
207 AQ 151	- de Lander, Robertson à Th. Berger et G. Auboyneau C186 – 1893 à 1895	1893-1895
207 AQ 152	- de Lander, Robertson à F. Auboyneau C187 – 1892 à 1893 C188 – 1893 à 1894 C189 – 1895 à 1896	1892-1896
207 AQ 153	Lettres du Comité de Paris au Comité de Londres : 15 registres, copie des lettres adressées avec index C190 – janvier à mai 1923 C191 – mai à novembre 1923	1923

207 AQ 154	C192 – novembre 1923 à mai 1924 C193 – mai à septembre 1924	1923-1924
207 AQ 155	C194 – septembre 1924 à février 1925 C195 – février à juin 1925	1924-1925
207 AQ 156	C196 – juin à décembre 1925	1924
207 AQ 157	C197 – décembre 1925 à juin 1926	1925-1926
207 AQ 158	C198 – juin à décembre 1926 C199 – janvier à juillet 1927	1926-1927
207 AQ 159	C200 – juillet 1927 à janvier 1928 C201 – janvier à août 1928	1927-1928
207 AQ 160	C202 – août 1928 à mars 1929 C203 – mars à août 1929	1928-1929
207 AQ 161	C204 – août 1929 au 3 mars 1930	1929-1930

Secrétariat Divers

Il s'agit de dossiers du Comité de Paris. Leur intérêt réside, non tant dans ce que l'on peut apprendre sur l'activité de la banque (les affaires en question sont mineures et souvent sans suite), que dans la perception d'une atmosphère de cette fin du 19^{ème} / début du 20^{ème} siècle européen qui connaît dans le même temps une effervescence économique certaine couronnée par l'exposition universelle de 1869 et l'accumulation des conflits militaires.

207 AQ 162	SE1 – Traité BIO avec Crédit Mobilier Espagnol, syndicat des obligations Nord-Espagne 2 avril 1870 etc. (1869-1899). SE2 – 1898 à 1920	1869-1920
207 AQ 163	SE3 – 1915 à 1925 SE4 – 1926 à 1930 SE5 – Lettres d'introduction et condoléances (1924-1930) SE6 – Voyages(frais) (1928-1930)	1915-1930
207 AQ 164	SE7 – Publicité, budgets ; notes de M. Laffon, chef de publicité BIO (1890-1892). SE8 – Publicité, divers (1932-1933).	1890-1933
207 AQ 165	SE9 – Publicité, divers (1934-1937). SE10 – Souscriptions œuvres de bienfaisance (1932-1935).	1932-1937

207 AQ 166	SE11 – Dossier Martinet, directeur journal La Renaissance, informateur : lettres à B.O., reçus des sommes touchées (1900-1907). SE12 – Souscription en faveur des victimes des troubles d'Asie Mineure (avril 1909). SE13 – Modèles de lettres pour actions volées, égarées, réclamations oppositions (1904-1917). SE14 – Circulaires des signatures autorisées – Paris (1905-1959).	1900-1959
-------------------	---	------------------

Comptabilité générale

Bilans

207 AQ 167	116 – Rapports et documents des exercices 1863 à 1871. 117 – Rapports et documents des exercices 1872 à 1876.	1863-1876
207 AQ 168	120 – Rapports généraux exercices 1877 à 1883.	1877-1883
207 AQ 169	121 – Rapports généraux exercices 1884 à 1888.	1884-1888
207 AQ 170	122 ¹ – Rapports Direction Générale 1890 et 1892.	1890-1892
207 AQ 171	122 ² – Rapports Direction Générale 1893 et 1894.	1893-1894
207 AQ 172	122 ³ – Rapports Direction Générale 1895 et 1896.	1895-1896
207 AQ 173	122 ⁴ – Rapports Direction Générale 1898 et 1899.	1898-1899
207 AQ 174	122 ⁵ – Rapports Direction Générale 1900 et 1901.	1900-1901
207 AQ 175	122 ⁶ – Rapports Direction Générale 1902 et 1903.	1902-1903
207 AQ 176	122 ⁷ – Rapports Direction Générale 1904 et 1905.	1904-1905
207 AQ 177	122 ⁸ – Rapports Direction Générale 1906 et 1907.	1906-1907
207 AQ 178	122 ⁹ – Rapports Direction Générale 1908.	1908
207 AQ 179	123 – Bilan général 1926-1933.	1926-1933
207 AQ 180	124 – Bilan général 1934-1939.	1934-1939
207 AQ 181	125 – Bilan général 1940-1947. 126 – Bilan général 1948-1950.	1940-1950
207 AQ 182	127 – Bilan général 1951-1953.	1951-1953

207 AQ 183	128 – Bilan général 1954-1956.	1954-1956
207 AQ 184	129 – Bilan général 1957-1959.	1957-1959
207 AQ 185	130 – Bilan général 1960-1962. Compte profits et pertes 118 – Bénéfices et pertes succursales et agences 1863-1890 119 – Bénéfices, tableaux comparatifs par établissement 1863-1877	1863-1962

SIÈGE CENTRAL

Un certain nombre de dossiers sont classés sous cette rubrique, ils concernent la Direction Générale de Constantinople. On y trouve les changements de direction, ce qui touche les agences, le personnel, mais aussi des correspondances avec le gouvernement ottoman et des affaires diverses, parfois des dossiers spéciaux comme celui de crise de 1895 qui met en péril la banque.

207 AQ 186	SI1 – 1863-1900	1863-1900
207 AQ 187	SI2 – 1879-1897	1879-1897
207 AQ 188	SI3 – 1881-1899	1881-1899
207 AQ 189	SI4 – Crise de novembre 1895 à Constantinople.	1895
207 AQ 190	SI5 – Caisse des familles (1910-1924). SI6 – Etat des immeubles de la Banque Ottomane à Constantinople (1910-1922).	1910-1924
207 AQ 191	SI7 – 1910-1912 (contient bilans 1910-1911). SI7 bis – 1912-1913 (bilans). SI8 – 1913-1914	1910-1914
207 AQ 192	SI9 – 1913-1922 SI10 – 1918-1922 SI11 – Dépôts de l'ancien sultan Abd-ul-Hamid à la BIO : copie des lettres à Dir. Gén. et de Dir. Gén., presse (1909-1911) ¹⁹ . SI12 – Problèmes arméniens et kurdes : journée du 14 août 1896, prise d'otages à la BIO Constantinople par le comité révolutionnaire arménien (presse et une lettre à M. Auboyneau de Mouzaffer Pacha, général de brigade, nov. 1909) ; mémoire sur déplacement des arméniens (mai 1915-déc.1917) fait par G. della Sudda ; insurrection fév.-avril 1925 (presse, correspondance Dir. Gén.).	1896-1925

¹⁹ Les archives de la BO/Paris conservent le catalogue des bijoux du sultan Abd-ul-Hamid pour vente aux enchères à la Galerie Georges Drouot du 27 novembre au 11 décembre 1911.

DIRECTION GÉNÉRALE ET AGENCES

Services commerciaux

207 AQ 193	DGA0 – Papiers divers relatifs à la fondation de la Banque : règlements et notes pour la banque et ses agences, profits provenant du Trésor impérial, frais généraux comparés, lettres de Oppenheim et Cie (1863-1877). DGA1 – Organisation nouvelle de la Direction Générale à Constantinople : règlements, propositions sur comptabilité, question des frais généraux et du personnel, instructions (1874-1876). DGA1 bis – Mission Homberg (fonctionnaire du ministère des Finances détaché pour mission d'inspection à la BIO) : rapport général de M. O. Homberg (oct.1876) et réponses de la Direction Générale (janv.1877). DGA2 – Rapports sur l'activité bancaire de la BO, groupe de Turquie et groupe d'Egypte (1923-1942) ²⁰ . DGA3 – Agence de Paris : circulaires (1895-1919).	1863-1942
207 AQ 194	DGA4 – Agences d'Orient : études financières, résultats, circulaires, instructions générales, inspections (1882-1907). DGA5 – Agences d'Orient : correspondance diverse, bénéfiques des agences (1910-1911), avances aux municipalités, trésorerie du siège central et des agences de Turquie et de Chypre (1909-1912).	1882-1912
207 AQ 195	DGA6 – Agences : rapports économiques.	1928-1931
207 AQ 196	DGA7 – Agences : rapports économiques et commerciaux (classement alphabétique de Adana à Eskisehir). DGA8 – Agences : rapports économiques et commerciaux (classement alphabétique de Gazi-Antep à Milas).	1931-1932
207 AQ 197	DGA9 – Agences : rapports économiques et commerciaux (classement alphabétique de Nazilli à Zonguldak) (1931-1932). DGA10 – Siège central Constantinople, évaluation du portefeuille : bilans, cours d'évaluation, correspondance (1921-1922).	1921-1932
207 AQ 198	DGA11 – Siège central Constantinople, évaluation du portefeuille : bilans, cours d'évaluation, correspondance (1923-1925). DGA12 – Siège central Constantinople, évaluation du portefeuille : bilans, cours d'évaluation, correspondance (1926-1927).	1923-1927
207 AQ 199	DGA13 – Siège central Constantinople, évaluation du portefeuille : bilans, cours d'évaluation, correspondance (1928-1930).	1928-1930

²⁰ Les archives de Paris conservent peu de traces des agences d'Egypte, rattachées au groupe anglais (Voir GUERRES ET PAIX – nationalisation du Canal de Suez).

207 AQ 200	DGA14 – Agences de Grèce : opérations sur emprunt 8% échangeable (1927-1929), subventions à la presse (1929), contribution BO à sa filiale British French Discount Bank Ltd (janv. 1933).	
	DGA15 – Rattachement des agences de Grèce au Comité de Paris, fermeture agence de Cavalla : correspondance (1933-1934).	1927-1934
207 AQ 201	DGA16 – Réorganisation des agences de Grèce ²¹ : licenciement du personnel et mise à la retraite, affaires Catinakis, Colaklides et Sassi (1932-1946).	
	DGA17 – Contentieux : affaire Simonovich et consorts (enquête, compte-rendu des audiences, jugement), et affaire Agopian (1907) (1873-1907).	1873-1946
207 AQ 202	DGA18 – Agence de Londres : exercices, correspondance avec BIO/Paris (1913-1925).	
	DGA19 – Agence de Londres : lettres de Londres à J. Vergeot, secrétaire général à Paris (1926-1930).	
	DGA 20 – Agence de Manchester : rapports (1915-1920), acquisition d'un local, affaires diverses (1911-1920).	1911-1930

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE / GOUVERNEMENT OTTOMAN

Il résulte des conventions que la Banque Impériale Ottomane est investie de trois privilèges :

- 1 – Banque d'émission de l'Empire
- 2 – Trésorier payeur général
- 3 – Agent financier

Ce statut de Banque d'Etat, la Banque Ottomane le conserve, malgré la guerre de 14-18 et le conflit avec la Turquie, jusqu'à la convention de juin 1933 qui assure sa reconversion en établissement commercial privé²².

Banque d'émission de l'Empire

Les archives de Paris ne conservent que peu de traces de ce privilège d'émission qui, dans les faits, expire en 1948. Pour compléter les dossiers classés ici il faut voir les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration d'Istanbul qui donnent la situation de l'émission à partir de 1912.

207 AQ 203	M1 – Fabrication des billets : tableau des expéditions de papier faites à Londres, échantillons de papier, modèles pour billets de la face, du revers, du filigrane, des dessins, essais, matrice, premières épreuves, correspondance BO/Paris avec Londres et les papeteries en France (1863-1875).	
	M2 – Emission de papier-monnaie : situation des émissions, caïmés en circulation (spécimens), cahier des charges pour fabrication de 9600 rames de papier (1861), règlement et instructions, lettres de la Dir. Gén., lettres particulières de Constantinople et Londres, copies de télégrammes (1876-1879).	
	M3 – Réforme du système monétaire en Turquie : traduction d'un rapport présenté à S.E. le ministre des Finances par la commission monétaire et d'une lettre de S.A. le Grand Vizir à S.E. le ministre des Finances, presse (1883-1884).	
	M4 – Encaisses or : statistiques, graphiques (1905-1908).	
	M5 – Revendications de la BIO, préjudice résultant de la suspension du privilège d'émission pendant la guerre : mémoire (avril 1919).	1863-1919

²¹ Après 1946 commence la liquidation des agences de Grèce, affaire qui dure jusqu'en 1980. Les dossiers sont dans les archives de la BO.

²² Sur la crise de novembre 1895 à Constantinople, il existe un gros dossier dans « SIEGE CENTRAL ».

Trésorier payeur général

Service de trésorerie Compte courant du trésor

Dès sa création, la Banque Impériale Ottomane a à assurer le rôle de trésorier payeur de l'état ottoman (art. 13 et 14). Des conventions sexennales successives précisent les avances statutaires et le compte courant statutaire.

- 207 AQ 204** T1 – Compte courant statutaire : révision de l'acte de concession (mai 1886), modifications à la convention du 6 mai 1886 entre la BIO et le gouvernement ottoman (1893), renouvellement de la convention (29 août 1899), convention sexennale du 6 avril 1906, règlement des allocations statutaires de la BIO (1905-1906).
- T2 – Compte courant statutaire : correspondance (1909-1914), convention sexennale du 14 février 1911, révisions du taux d'intérêt du compte courant statutaire (fév.1914), allocations statutaires (demande du Malié – oct.1914).
- T3 – Compte courant statutaire : correspondance (1914-1920), prorogation de la convention sexennale de 1911 (30 mars 1918).
- 1886-1920**
- 207 AQ 205** T4 – Compte courant statutaire : transformation des avances consenties au gouvernement de Constantinople en compte courant statutaire garanti de Ltqs 1.500.000 (5 oct.1922), demande du gouvernement d'Angora pour la réouverture du compte statutaire de Ltqs 1.500.000 (avril 1923).
- T4 bis – Trésorerie de l'Empire : projets et notes mission de M. Charles Laurent (1908-1910), projet de contrat de trésorerie de M. Charles Laurent (1919), correspondance BO / Direction Générale et Comité de Londres / Comité de Paris (1909-1910).
- 1909-1923**
- 207 AQ 206** T4 ter – Service de Trésorerie des 3 Vilayets de Macédoine (Monastir, Salonique et Cassovo) : règlement pour encaissement par BIO, correspondance et budgets des vilayets (1905-1910).
- T4⁴ – Provisions des emprunts hors décret détenues par la BO – Fonds du gouvernement turc : question du paiement d'intérêt, situation des provisions, correspondance BO Paris avec Direction Générale et Londres, revendications de la BO (mémoire) (1923-1928).
- 1905-1928**
- 207 AQ 207** T4⁵ – Provisions de la dette de Mouharrem et fonds non affectés détenus par DPO – Fonds de la Dette : situation des provisions de la dette, correspondance relative au placement des ces fonds et aux taux de l'intérêt servi par BO, protestations BO, consultations juridiques.
- 1905-1928**
- 207 AQ 208** T4⁶ – DPO, achats obligations ottomanes pour compte des Etats du Levant sous mandat français : cahiers avec date, quantité et désignation des titres (1930-1933).
- T4⁷ – DPO, achats et ventes obligations ottomanes pour compte « Fonds de réserve » : cahiers avec date, quantité et désignation des titres (1931-1933).
- T4⁸ – Rachat obligations ottomanes 7,5% et ventes obligations ottomanes au compte C à vue Fonds de la Tripolitaine : cahiers avec date, quantité et désignation des titres (1933).
- 1930-1933**

Avances au Gouvernement ottoman

207 AQ 209	<p>T5a – Dette flottante : état des avances (1873-1875).</p> <p>T5b – Avances BIO au gouvernement ottoman, contrats : Frs 2.250.000 (26 mai 1874) £ 180.000 (8 sept.1874) Frs 1.666.500 (15 nov.1874) £ 643, 540..19..11 (1^{er} déc.1874) £ 1.500.000 (31 déc.1874 et 11 janv.1875) £ 2,680.684..18..7 (23 fév.1875).</p>	1873-1875
207 AQ 210	<p>T6 – Avance de £ 1.600.000 : contrat du 25 mars 1874, convention du 14 avril 1874, prorogation du 15 juin au 15 juillet, procès 1875, remboursement 1874-1878 (1874-1878).</p> <p>T7 – Liquidation des quatre avances : correspondance (1876-1879), état d'affectation des gages, prêt de caïmés au Trésor Impérial (1878-1883).</p>	1874-1883
207 AQ 211	<p>T8 – Avances BIO au gouvernement ottoman et émission de bons du trésor pour les avances (1875) : état et situation des avances (1875-1879).</p> <p>T9 – Avances consenties au gouvernement ottoman : répertoire – montants, partage entre contractants, intérêts (1878-1891).</p> <p>T10 – Créances de la Banque Ottomane sur le Gouvernement (1878-1886).</p>	1875-1891
207 AQ 212	<p>T11 – Avances au gouvernement ottoman (1881-1904).</p> <p>T11 bis – Contrats et conventions entre BIO et gouvernement impérial relatifs aux avances (1890-1915).</p>	1881-1915
207 AQ 213	<p>T12 – Avance de Ltqs 1.200.000 au gouvernement ottoman sur indemnité de guerre gréco-turque : contrat, participations, notes de P. Naville, lettres et télégrammes de Th. Berger et G. Auboyneau (Direction Générale) (1897-1898).</p> <p>T13 – Avances diverses (1906-1908).</p> <p>T14 – Avance de Ltqs 1.500.000 : entente des trois groupes, projets et textes définitifs, contrat définitif passé avec le gouvernement ottoman, correspondance (1908).</p> <p>T15 – Avances diverses (1909).</p>	1897-1909
207 AQ 214	<p>T16 – Avances diverses (1910)</p> <p>T17 – Avances diverses (1911).</p> <p>T18 – Avances diverses (1912).</p>	1910-1912

207 AQ 215	<p>T19 – Avances diverses (1913-1914).</p> <p>T20 – Avance de Ltqs 7.000.000 aux forces françaises d'occupation (janv.1920).</p> <p>T21 – Avance au gouvernement ottoman de Ltqs 500.000 sur les stocks (oct.1920, remboursée le 15 nov.1921).</p> <p>T22 – Avance de la DPO au gouvernement ottoman (janv.1921).</p> <p>T23 – Avance au gouvernement ottoman de Ltqs 1.200.000 sur sa part dans les bénéfices de la Régie des Tabacs (juin 1921, remboursée le 13 fév.1922).</p>	1913-1921
207 AQ 216	<p>T24 – Avances au gouvernement ottoman gagées sur sa part dans les bénéfices du 8^{ème} exercice de la Régie des Tabacs (mars-avril 1922), fusionnées au compte courant statutaire garanti le 5 oct.1922.</p> <p>T25 – Facilités de trésorerie au gouvernement d'Angora (avril 1921 – nov.1922).</p> <p>T26 – Avance au gouvernement ottoman de Ltqs 650.000 sur garantie de Ltqs or 194.000 de l'emprunt intérieur (août – octobre 1922).</p> <p>T27 – Nouvelle demande d'avance du gouvernement de Constantinople non conclue (sept. 1922).</p> <p>T28 – Question de la provision de Ltqs 446.278 de l'emprunt intérieur 1918 affectée en garantie des avances consenties par la DPO et la BIO au gouvernement ottoman (1922-1923).</p>	1921-1923

Agent financier

Dettes publiques ottomanes et emprunts

Dans un pays où il n'existe en réalité aucune organisation financière moderne (le premier budget de l'empire date de cette période), la Banque Impériale Ottomane est créée pour pourvoir aux besoins du Trésor et en assurer la régularité des mouvements, mais aussi participer à la réorganisation des finances de l'Empire qui est en cours.

Le choix du Marquis de Ploëuc, délégué du gouvernement français au Conseil de réforme financière qui siège alors à Constantinople, pour le poste de Directeur Général de la banque, démontre clairement comment la nouvelle institution financière entend s'associer aux projets de réforme et y jouer un rôle moteur.

L'aboutissement de longues années agitées et douloureuses pour la Turquie est le décret de Mouharrem, institution de l'administration de la Dette Publique Ottomane, qui met un terme à la crise ouverte en 1875 et qui avait amené la suspension de sa dette. Dès 1882 la mise en place de la DPO permet le relèvement du crédit et le relèvement du pays tout entier.

Dettes publiques avant Mouharrem

Études générales

- 207 AQ 232** D1 – Service de la Dette Publique : recueil de documents BIO / gouvernement impérial²³ (1875-1881), règlement du 6 sept. 1866, emprunts en consolidés 3% de 1874 (non ratifié), convention (et note sur) du 22 nov. 1879 (1866-1881).
- D2 – Budgets de la Turquie (1869-1879).
- D3 – Projets de réforme financière : projets de conversion (1854-1877), douanes (1874), négociations Bruce – Sadiq Pacha (janv. 1874).
- 1866-1881**
- 207 AQ 233** D4 – Etat de la Dette Publique jusqu'en 1881 : emprunts, tableaux d'amortissement, notes et renseignements divers sur emprunts, conversion de la dette et création du Grand Livre (1865).
- D5 – Finances turques : budgets, statistiques (avant 1881).
- 1865-1881**

Emprunts

- 207 AQ 234** D6 – Conventions particulières : contrat BIO / Société Générale de l'Empire Ottoman (4 mai 1864), emprunt temporaire turc (4 mai 1864), traité BIO et Oppenheim Alberti et Cie avec Mustapha Pacha (fév. 1867), emprunt égyptien 1868 (répartition définitive) (1864-1870).
- D7 – Emprunt Mirès : contrat du 24 octobre 1860 (BIO en formation), correspondance.
- D8 – Emprunt ottoman 1863 : liste et procès-verbaux des tirages, procès-verbaux d'incinération.
- D9 – Emprunt 1863-1864 de Frs 150.000.000 porté à 200.000.000 (300.000 obligations de 500 Frs) : BIO en formation / Crédit Mobilier – copie des traités de concession et exécution (27 mars 1863, 15 sept. 1863, 31 janv. 1864), prospectus, correspondance, notes et tableaux.
- 1860-1870**
- 207 AQ 235** D10 – Emprunt du 11 déc. 1865 de Frs 150.000.000 (300.000 obligations de 500 Frs) : traités (copies et minutes), traités particuliers originaux, syndicat obl. 1865, lettre Ambassade Ottomane (versement des revenus), prospectus et épreuves de titres, correspondance avec Ambassade Ottomane.
- D11 – Emprunt 1865 : calculs et notes, protestations, listes des tirages, procès-verbaux d'incinération (1865-1866).
- D12 – Dette générale 5% – 1^{ère} inscription 1865 : prospectus, loi de conversion, remise des coupons à l'ambassade (1865-1869).
- 1865-1869**
- 207 AQ 236** D13 – Emprunt 1869 (Pinard) de Frs 300.000.000 (souscrit par BIO) : traité de concession du 15 nov. 1869, conventions, prospectus, formules d'engagement, correspondance et télégrammes.
- D14 – Emprunts à primes (dits Lots Turcs) – Chemins de Fer de la Turquie d'Europe : listes de tirages des obligations (avril 1870-1879).
- 1869-1879**

²³ Dont convention du 10/22 nov. 1879 entre la BIO et le gouvernement impérial qui sanctionne la constitution d'une société fermière formée par BIO pour six contributions indirectes de l'empire.

Emprunts ottomans 5 et 6% - Dette générale
2ème inscription

207 AQ 236 suite

D15 – Emprunt 1873 des Chemins de Fer - 50.000.000 Lt à 5% : contrat du 27 mars 1873, répartition, prospectus, calculs et notes, dépêches.

D16 – Emprunt 1873 - 27.777.780 livres sterling à 6% : contrat du 21 août / 2 sept. 1873, prospectus, titres, règlement des termes au Crédit Mobilier (3 juin et 3 juillet 1874).

1869-1874

Emprunt 5% de 1874 – Dette générale 5%
£ 40.000.000

207 AQ 237

D17 – Contrats et participation : firman impérial du 28 redjeb-ul-ferd 1291, contrats (20 août 1874), prospectus, titres provisoires et définitifs, lettres aux participants, engagements et versements des participants, dépêches.

D18 – 1-2-3-4-5 parties : comptes du gouvernement et des syndicats, participations, répartitions (1874-1875).

D19 – Versement, état des titres : dette flottante et engagement à liquider, remboursements aux participants (déc. 1874 – oct. 1875).

1874-1875

Rente 5%

207 AQ 238

D20 – Rente 5% (Tahvilati Djedidé) créée par décret du 6 oct. 1875 – réduction des intérêts et amortissement de la Dette Publique : service de la dette sous régime du décret, certificats provisoires et titres définitifs, dépêches, presse, projet de formation d'un comité des porteurs.

1875

DEFENCE LOAN

207 AQ 238 suite

D20 bis – Emprunt 5% 1877 : achat ferme de l'emprunt (9 juill. 1878), documents et conditions de l'emprunt, notes diverses, projet d'opération contre caïmé, arrangements avec les emprunts 1854 et 1871.

Projets de conversion

207 AQ 238 suite

D21 – Projet de conversion de la Dette et d'affermage des revenus (abandonné en mai 1876 à la chute de Mahmoud Pacha – origine de la Dette Publique) : lettres et dépêches, rapports, notes et tableaux, convention.

1875-1878

207 AQ 239

D22 – Projet de conversion de Tocqueville (délégué du comité anglo-français des porteurs) : syndicat ottoman (1877), réunion des porteurs de valeurs turques au cirque des Champs Elysées (16 mars 1879) ; projet d'emprunt ; 2^{ème} phase : négociations avec BIO (1876-1879).

D23 – Emprunt nouveau 1879 : projet de société fermière (mars 1879), nouveau projet Zarifi (juill. 1879), projet de Londres et divers.

1876-1879

Décret de Mouharrem – Mission Valfrey

Après le décret du 10/22 nov. 1879, la Banque Impériale Ottomane, avec diverses sociétés et capitalistes indigènes, organise une société fermière des six contributions indirectes de l'Empire. Les bons résultats obtenus par la société fermière permettent la reprise des négociations entre la Sublime Porte et les délégués des bondholders étrangers.

M. Valfrey²⁴ est envoyé à Constantinople comme représentant des obligataires de la Dette Publique, dont le service est interrompu depuis 1876, pour étudier un mode de règlement. La mission Valfrey réussit et aboutit au décret de Mouharrem qui organise l'administration de la Dette Publique Ottomane (DPO).

207 AQ 240	D24 – 1 ^{ère} mission de M. Valfrey – commission pour délibérer sur un mode de règlement de la dette publique intérieure et extérieure de l'empire ottoman : procès-verbaux et annexes des séances de la commission (originaux, copies et recueil imprimé). (sept. à déc. 1881).	
	D25 – 2 ^{ème} mission de M. Valfrey – tributs et parts contributives : notes et correspondance M. Valfrey avec le Président de la BIO, M. Mallet (1884).	
	D26 – Décret de Mouharrem et décret annexe : décret du 28 mouharrem 1299 (8/20 déc. 1881), décret annexe (28 août/10 sept. 1903), + exemplaire paraphé avec sceau (remis par M. Valfrey à la BIO le 25 mai 1895).	1881-1903
207 AQ 241	D27 – Lettres de M. Valfrey au Président Mallet et à Th. Berger (1881).	
	D28 – Lettres de M. Valfrey à la BIO (1881).	
	D29 – Lettres de MM. Deveaux, Auboyneau et Von Haas à Th. Berger (1881).	1881
207 AQ 242	D30 – Lettres de M. Valfrey et adressées à lui : originaux classés en volume qui recoupe les trois dossiers précédents (en début de recueil on trouve le cahier des charges de la Régie co-intéressée des Tabacs et copie d'une lettre à S.E. T. Pacha, ministre des Finances (29 mai 1881).	1881

Dette publique après Mouharrem

Études générales

207 AQ 243	D31 – Etudes, notes et rapports sur DPO et divers emprunts ottomans : revenus concédés, comptabilité, finances de la Turquie, conversion de la dette (1891-1892), contributions indirectes, amortissement des fonds turcs (séries ABCD).	1881-1902
207 AQ 244	D32 – Etudes, notes et rapports : question du fonds de réserve, avances au gouvernement, recettes.	1902-1914
207 AQ 245	D33 – Finances ottomanes : projets d'emprunt, inscription dette flottante (1908), surtaxe douanière (1907-1913) et autres documents (avant 1913).	
	D34 – Budgets Empire Ottoman : états comparatifs, notes, presse (1897-1898 et 1906-1907).	1897-1913
207 AQ 246	D35 – Situation budgétaire et financière de l'Empire Ottoman.	1909-1915

²⁴ Mr Valfrey, ancien sous-directeur au ministère des Affaires Etrangères françaises.

- 207 AQ 247** D36 – Emprunts contractés par le gouvernement ottoman : recueil des emprunts (1854-1896), histoire des emprunts de M. Brunswick (1884), handbook turkish and egyptian loans (1893-1909).
- D37 – Emprunts divers : prospectus et publicité (1858-1909).
- D38 – Rapport au gouvernement de la République Turque sur la situation financière et la balance des comptes, par M. Charles Rist²⁵ (sept. 1930). **1854-1930**
- 207 AQ 248** D39 – Situation économique de la Turquie – aperçus mensuels : notes du bureau de statistiques et d'études financières de la Direction Générale/BO (1920-1923).
- D40 – Situation économique de la Turquie – aperçus mensuels : notes du bureau de statistiques et d'études financières de la Direction Générale/BO (1924-1925). **1920-1925**
- 207 AQ 249** D41 – Situation économique de la Turquie – aperçus mensuels : notes du bureau de statistiques et d'études financières de la Direction Générale/BO (1926).
- D41 bis – Manuel des sociétés anonymes fonctionnant en Turquie, par E. Pech – BIO, 5^{ème} édition, Constantinople, Imp. Gérard Frères, 1911 (DPO pp1-30). **1911-1926**

Administration de la dette publique ottomane

Créée pour le service de la Dette déterminée par le décret du 28 mouharrem 1299 (8/20 déc. 1881), elle est chargée d'en assurer le service de l'intérêt et de l'amortissement. Pour ce, elle reçoit du gouvernement impérial une série de revenus et de recettes. Le Conseil d'Administration établi à Constantinople est composé de 7 membres pour représenter les porteurs (dont 1 membre pour les porteurs français et 1 représentant BIO). Progressivement de nouvelles missions sont confiées à la Dette, comme assurer les garanties des compagnies de chemin de fer et le service de diverses opérations financières.

Organisation et fonctionnement

- 207 AQ 250** D42 – Décrets et lois : décret de Mouharrem, protocole et décret annexe (1903), loi sur le timbre (1904), projet de réforme fiduciaire (1919), convention du 10/22 nov. 1879 entre la BIO et le gouvernement impérial (1879-1919).
- D43 – Dette publique ottomane : analyse du décret de Mouharrem, règlement et instructions, amortissement de la dette, contributions indirectes, estampillage et divers (1881-1883).
- D44 – DPO (organisation) : notes et discours du commandant L. Berger (1899-1919). **1881-1919**
- 207 AQ 251** D45 – Service de la Dette : instructions générales, enregistrement, revenus de Chypre, relations de trésorerie, projets de décrets pour la prescription des titres, projets de modifications au décret de Mouharrem en 1900 et 1913 (1882-1913).
- D46 – Rapports du gouvernement impérial sur la dette publique : projet de convention pour mise en circulation de £ 8,668,450 (stock nominal ancien de la Dette Générale 5% turque non émis et non compris dans le décret de Mouharrem), projet émission de £ 2,000,000, rapport sur dîmes (1883-1886).
- D47 – Porteurs fonds ottomans – arrangements DPO / créanciers : projets divers (1880-1881), correspondance avec établissements français et étrangers (1882-1883), rapports officiels de M. Aubaret (1880-1883). **1880-1913**

²⁵ M. Charles Rist, expert financier français, participe par ses avis à la fondation de la Banque Centrale de la République de Turquie. De 1937 à 1954 il assure la présidence du Comité de Paris.

- 207 AQ 252** D48 – Contributions indirectes : rapports divers, versements effectués par DPO à BIO de 1887 à 1889 (1883-1889).
- D48 bis – Fonds de réserve DPO et question du supplément d'intérêt de ¼% : notes et consultations de légistes (1894-1900).
- D48 ter – Conversion des séries : notes et études antérieures au projet d'unification de M. Rouvier²⁶ (1887-1900).
- D 48 quater – Obligations amorties arriérées des emprunts 1860-1863-1873 : extraits des procès-verbaux DPO, dispositions relatives au remboursement des obligations 1863-1864, 1865 et 1873 sorties au tirage et non payées, lettres diverses (1882-1889).
- 1882-1900**
- Conseil de la dette
- 207 AQ 253** D49 – Conseil d'administration : pièces diverses, deux spécimens de titres (dette convertie série A et D), correspondance (1883-1890).
- D50 – Renouvellement du Conseil – nominations et démissions : Steeg, (1913, représentant BIO), renouvellement 1917 : Steeg, La Boulinière, Nogara (question du paiement des émoluments), mandat du colonel Procter en remplacement de Steeg (fév. 1922), démission de La Boulinière et nomination de Sallandrouze de Lamornaix, délégué des porteurs français (nov. 1918).
- 1883-1922**
- 207 AQ 254** D51 – Renouvellement du Conseil : nomination des Closières, délégué des porteurs français (1921, renouvelé en 1922), allocation à Hamid Bey (1923), nominations Steeg (1923), Sorbier de Pugnadoresse (1926), exécution de Djavid Bey (26 août 1926) et son remplacement au Conseil de la Dette, démission Block, nomination Wyatt (1928), démission Sorbier (1928), renouvellements de 1927, 1932, 1937, 1942, 1952 et 1957.
- 1922-1957**
- 207 AQ 255** D52 – Conseil d'administration : comptes-rendus (1886/1887 – 1914/1915 – 1924/1925).
- D53 – Rapports généraux sur la gestion des dîmes, aghnams et revenus divers (1903/1904 – 1906/1907).
- D54 – Rapports généraux sur la gestion des dîmes, aghnams et revenus divers (1907/1908 – 1912/1913 – 1924/1925).
- D55 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions (1882-1883).
- 1882-1925**
- 207 AQ 256** D56 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 30^{ème} exercice (1911-1912).
- D57 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 31^{ème} exercice (1912-1913).
- D58 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 32^{ème} exercice (1913-1914).
- 1911-1914**

²⁶ Projet Rouvier, voir 207 AQ 284 (D131).

- 207 AQ 257** D59 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 33^{ème} exercice (mars à octobre 1914).
- D60 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 37 et 38^{ème} exercices (nov. 1918 à fév. 1920).
- D61 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 39^{ème} exercice (1920-1921), + sommaire des chapitres et index jusqu'en 1920.
- D62 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 40^{ème} exercice (1921-1922).
- 1914-1922**
- 207 AQ 258** D63 – Conseil d'administration : procès-verbaux des réunions, 41 et 42^{ème} exercices (1922-1924).
- D64 – Conseil d'administration, Département des dîmes, aghnams et revenus divers : procès-verbaux 30 et 31^{ème} exercices (1911-1913).
- D65 – Conseil d'administration, Département des dîmes, aghnams et revenus divers : procès-verbaux du 32 au 34^{ème} exercice (1913-1915).
- D66 – Conseil d'administration, Département des dîmes, aghnams et revenus divers : procès-verbaux 37 et 38^{ème} exercices (1919-1920).
- 1911-1924**
- 207 AQ 259** D67 – Conseil d'administration, Département des dîmes, aghnams et revenus divers : procès-verbaux 39 et 40^{ème} exercices (1920-1922).
- D68 – Conseil d'administration, Département des dîmes, aghnams et revenus divers : procès-verbaux 41 et 42^{ème} exercices (1922-1924).
- D69 – Conseil d'administration, Département des billets de monnaie : procès-verbaux du 37 au 43^{ème} exercice (très incomplet) (1919-1924).
- D70 – Bilan général (1884-1885) et mouvement des fonds (année 1920).
- D71 – Dette publique répartie de l'ancien empire ottoman : rapports 3 et 4^{ème} exercices (1931-1933).
- 1884-1933**
- Correspondance
- 207 AQ 260** D72 – Lettres de M. le Comte de Tocqueville et M. Valfrey (1882).
- D73 – Lettres de M. Valfrey (de Londres, Berlin, Vienne, Constantinople) à Th. Berger (BIO) (1881-1882).
- D74 – Lettres de DPO (Aubaret, Caillard) à Th. Berger (BIO) (1888-1890).
- D75 – Lettres de DPO (Aubaret, Caillard) à Th. Berger (BIO) (1890-1892).
- D76 – Dépêches du Comité de Paris/BIO concernant DPO : dépêches reçues et expédiées, 1 registre (1881-1882).
- 1881-1892**
- 207 AQ 261** D77 – Dossiers de M. P. Naville (Président de la Société Financière d'Orient, administrateur BIO), correspondance et notes sur : Lots Turcs (1894-1914), projet emprunt turc garanti par les puissances (1910-1913), avance de Ltqs 2.50.000 au gouvernement turc (1911), syndicat des porteurs français de fonds ottomans (nov. 1912), bons du trésor et projets d'avance à la Turquie (oct.1912 – 1913), emprunt ottoman 4% 1912 (projet), dette publique ottomane, guerre européenne (1912 et 1916), lettres de Pangiri Bey (1897), Arsène Henry (1909).
- D78 – Lettres de la DPO au Président des Porteurs Français et à la Banque Ottomane (1887-1912).
- 1894-1916**

- 207 AQ 262** D79 – Lettres du Syndicat des Porteurs Français à DPO et autres syndicats (recueil des doubles expédiés) (1892-1908).
- D80 – Lettres de M. de la Boulinière à M. le Baron Hottinguer et lettres des syndicats étrangers au syndicat français (1909-1912).
- 1892-1912**
- Redevance roumelote – Tribut de Bulgarie*
Part constitutive des divers Pays des Balkans
- 207 AQ 262 suite** D81 – Pétitions, réclamations de la DPO et des porteurs de fonds ottomans : historique (extraits des traités et protocoles), arrangements entre DPO et gouvernement bulgare (1887, 1897), pétition adressée en 1887 par les divers syndicats à leur gouvernement, M. Valfrey à Londres (1886), réclamations de la DPO et syndicats (1883, 1902, 1908), correspondance (1908-1911).
- 1883-1912**
- Guerre Balkanique – Règlement DPO*
- 207 AQ 263** D82 – Documents : rapport de M. de la Boulinière, délégué des porteurs français à DPO, à M. le Ministre des Finances de la République Française (5 nov. 1911), notes et pièces annexes sur l'importance et les conditions juridiques, économiques et financières du capital français en Turquie, recettes DPO (1910-1912).
- D83 – Projets d'emprunts, combinaisons financières, négociations : réunions (oct. 1912 – fév. 1913), combinaisons financières, presse, avance de Ltqs 300.000 (déc. 1912) ; correspondance BIO/Paris avec DPO, BIO/Londres, BIO/Constantinople, Berlin (1912-1913).
- 1910-1913**
- 207 AQ 264** D84 – Projets d'emprunts, combinaisons financières : correspondance BIO/Paris – BIO/Constantinople, Nias – De Cerjat, BIO/Paris – BIO/Londres, Barry – De Cerjat, BIO/Paris – Deutsche Bank, BIO/Paris – Bleichröder (1912-1913).
- D85 – Démarches du syndicat des porteurs : procès-verbaux de réunions (5 nov. 1912 – 22 oct. 1913), notes et documents, correspondance, saisie-arrêt sur fonds DPO à Salonique (1912-1913).
- D86 – Commission financière des Affaires Balkaniques à Paris : documents préliminaires, déjeuner offert à la délégation ottomane par BIO (26 mai 1913), presse : intérêts français et compte-rendu des séances de la commission, correspondance diverse, question des saisies chez les agences, des chemins de fer, dossier de P. Naville (1913).
- 1912-1913**
- Après guerre 1914-1918 – Règlement DPO*
Négociations avec la Turquie et accords
- 207 AQ 265** D87 – Études préparatoires pour le traité de paix avec la Turquie : clauses financières, question de l'or garantissant le papier monnaie du trésor ottoman, biens, droits et intérêts, projet d'organisation judiciaire, études sur une répartition de la dette publique.
- 1919-1920**

- 207 AQ 266** D88 – Contrôle des finances ottomanes – institution et fonctionnement du contrôle provisoire des délégués au Conseil de la Dette : rapports, presse, liquidation des stocks appartenant au gouvernement ottoman, correspondance BO/Paris avec M. de Lamornaix, BO/Dir. Gén. et Comité de Londres (1920-1921).
D88 bis – Règlement d'acomptes sur les emprunts ottomans : règlement des coupons arriérés, accord avec le gouvernement ottoman (déc.1921 – sept. 1922).
- D89 – Négociations des porteurs avec la délégation turque à Paris : doubles des procès-verbaux des réunions (1925-1927). **1920-1927**
- 207 AQ 267** D90 – Projet de règlement de la DPO : note et annexes communiquées aux établissements du syndicat des porteurs français à la réunion du 12 nov. 1925, modifications (20 nov. 1925), notes antérieures (janv. – oct. 1925).
- D91 – Contrat conclu entre les porteurs et la Turquie : contrat original signé à Paris le 13 juin 1928 par S.E. Fethy Bey et les représentants des porteurs, épreuves antérieures, rédactions successives des textes d'août à décembre 1927 (1927-1928).
- D92 – Autres accords : contrat du 19 janv. 1929 et annexe entre les Etats du Levant sous mandat français et DPO, modalités de règlement pour les emprunts ottomans (déc. 1929).
- Les dossiers des négociations
- 207 AQ 267 suite** D93 – Situation de la Dette : études, notes et rapports, établissements chargés du service, répartition entre France, Allemagne et Angleterre (1914-1925). **1914-1928**
- 207 AQ 268** D94 – Question des monnaies de paiement des emprunts et étude sur les gages (1923-1924).
- D95 – Répartition des annuités DPO, art. 47 et 49 du traité de Lausanne : sentence arbitrale, procès-verbaux (1925).
- D96 – Traitement préférentiel de la Dette Unifiée – transferts : documents, tableaux, correspondance (1926-1927). **1923-1927**
- 207 AQ 269** D97 – Opérations de réorganisation préalables à la reprise des paiements : création de nouveaux titres, commissions et frais, régime des lots turcs (1926-1927).
- D98 – Turquie budgets : sa capacité fiscale (1926-1928).
- D99 – Questions en suspens : les gages, le change, les monnaies de paiement, arbitrage général (avril – nov. 1927). **1926-1928**
- 207 AQ 270** D100 – Projet de loi concernant la ratification du contrat entre République Turque et représentants des Bondholders (nov. – déc. 1928) et constitution de provisions : rôle de la BO dans les encaissements et transferts.
- D101 – Calcul du rendement des fonds turcs : tableaux et graphiques (1928-1929).
- D102 – Garanties kilométriques des chemins de fer : dîmes affectées aux chemins de fer d'Anatolie et excédents de recettes à Smyrne-Cassaba (1923-1929). **1923-1929**

- 207 AQ 271** D103 – Titres et circulaires aux banques : spécimens et prospectus, graphiques, circulaires aux banques pour échange des anciens Bons du Trésor (1929).
- D104 – Bons du Trésor Ottoman 5% 1911 : adjudications de la commission des Dommages de Guerre et échanges (1928-1929).
- D105 – Lots turcs – rachats : correspondance BO/Paris avec Bleichröder, Conseil de la Dette, BO/Dir. Gén., Banque des Pays de l'Europe Centrale (1929-1932). **1928-1932**

Presse

- 207 AQ 272** D106 – Négociations avec la Turquie – règlement DPO : part turque (avril 1923 – oct. 1926). **1923-1926**
- 207 AQ 273** D107 – Négociations avec la Turquie – règlement DPO : part turque (nov. 1926 – 1928). **1926-1928**
- 207 AQ 274** D108 – Réserves qui accompagnent la ratification du contrat (déc. 1928 – fév. 1930). **1928-1930**
- 207 AQ 275** D109 – Réserves qui accompagnent la ratification du contrat (fév. – sept. 1930). **1930**
- 207 AQ 276** D110 – Réserves qui accompagnent la ratification du contrat (oct. 1930 – mai 1931). **1930-1931**

Dette turque 7.5% 1933

- 207 AQ 277** D111 – Accords entre le gouvernement de la République Turque et les représentants des porteurs de DPO : textes des accords, tableaux pour le paiement des arrérages des obligations de la Dette turque, recouppement de 1937 (avril 1933, mai 1944 et mai 1945).
- D112 – Remboursement anticipé et achat forfaitaire de la Dette turque 7,5% 1933 : concrétisation des accords du gouvernement turc avec As. Nat. des Porteurs et avec BO ; correspondance BO avec Conseil de la Dette, Vichy et M. Boissière ; presse ; comptes-rendus d'entretiens, questions fiscales, procès-verbaux du Comité de Paris (1943-1944).

Emprunts

Douanes – Obligations 5% 1886

- 207 AQ 278** D113 – 1^{ère} émission : règlement du compte courant du Trésor, correspondance avec les participants, confection des nouveaux titres, spécimens d'obligations (24 oct. 1886 – mars 1889).
- D114 – Nouvelle émission : négociations, correspondance (janv. 1887 – 1888).
- D115 – Syndicat des 85.000 obligations Douanes : correspondance, presse, prospectus (1889).
- D116 – Conversion des Douanes : amortissement des arriérés des Douanes, correspondance avec Ministère, projets de conversion de la BIO (1891-1899). **1886-1945**

Douanes – Conversion – Emprunt 4% 1902

207 AQ 279 D117 – Syndicat pour prise ferme des 390.910 obligations 4% privilégiées Douanes Ottomanes 1902 : lettres aux participants, actes syndicaux signés, remboursement, répartition bénéfiques, prospectus, petit syndicat pour réalisation de 18.000 obligations Douanes 4% prises à 430 Frs en déc. 1902 (oct. – déc. 1902). **1902**

Conversion des priorités 5% 1890

207 AQ 279 suite D118 – Conversion des Obligations 5% de priorité Ottomanes : correspondance (nov. 1889 – avril 1890), premiers documents, prospectus priorités 5%, contrats de conversion (6 et 30 avril 1890), circulaires concernant la conversion, procès-verbaux DPO (1889-1890). **1889-1890**

207 AQ 280 D119 – Emprunt de conversion 4% privilège ottoman : projet, notes, télégrammes, participations, contrat, publicité (budgets), prospectus, titres provisoires et définitifs. **1890**

207 AQ 281 D120 – Emprunt ottoman 4% de consolidation (petit emprunt) : certificats provisoires, titres définitifs, prospectus, tableau d'amortissement. **1890**

Emprunt ottoman 5% 1896

207 AQ 281 suite D121 – Emprunt 1896 et syndicat pour avance de Frs 14.400.000 au gouvernement ottoman contre dépôt de 36.000 obligations 5% 1896 : prospectus de l'emprunt et du syndicat des 105.500 obligations de Frs 500, circulaires ; syndicat pour avance (déc. 1901 – nov. 1902) : participations et répartitions. **1896-1902**

Syndicats 1896 – 1902

Syndicats constitués par la Banque Impériale Ottomane. Les dossiers comprennent les lettres circulaires adressées aux participants avec réponses, appels de fonds, prolongations et remboursements.

207 AQ 281 suite D122 – Syndicat de Frs 10.000.000 des Fonds Turcs (mai – déc. 1896).
D123 – Syndicat Lots Turcs : accord entre BIO et Ch. Morawitz pour achat et revente de 50.000 lots turcs (mai 1899 – janv. 1902).
D124 – Syndicat de Frs 6.600.000 pour achat d'obligations ottomanes (fév. 1899 – janv. 1902). **1896-1902**

Dettes converties unifiées – Unification des séries

- 207 AQ 282** D125 – Extraits des procès-verbaux du Conseil de la Dette relatifs à l'unification et documents divers (juin 1903-1905).
- D126 – Consultations des Porteurs de Fonds Ottomans : France, Angleterre, Allemagne, Italie, Belgique, Hollande, procès-verbaux des réunions (1903-1904).
- D127 – Echange des séries contre les obligations de la Dette Unifiée : barème, préparation du titre, spécimens de titres provisoires et définitifs, instructions, circulaires, question des coupures (1903-1904).
- D128 – Augmentation de l'intérêt : dossier arbitrage (juillet 1903).
- D129 – Presse relative à l'unification de la dette (mars 1901 – nov. 1903). **1901-1905**
- 207 AQ 283** D130 – Correspondance, lettres adressées à BIO ou au Baron Hottinguer, président des porteurs français : d'Autriche (S.I. et R.P. Autrichienne de Crédit), d'Angleterre (BIO/Londres, Sir Vincent Caillard, Council of foreign bondholders), d'Allemagne (Deutsche Bank, Bleichröder, divers), de Belgique et de Hollande. **1903-1905**
- 207 AQ 284** D131 – Correspondance, lettres adressées à BIO ou au Baron Hottinguer, président des porteurs français : d'Italie, de France (établissements français, Ministère des Finances et Direction du Timbre, M. Rouvier, ministre des Affaires Etrangères, Chaix et Paul Dupont), de Constantinople (BIO/Dir. Gén., Ambassade Ottomane), du Cdt Berger et Conseil de la DPO, de l'As. Nat. Des Porteurs français ; projet Rouvier pour unification DPO. **1902-1905**

Conversion priorités 4% 1890

- 207 AQ 285** D132 – Conversion des priorités – 433.500 obligations 4% de Frs 500 : décret et contrat, notices, publicité, échange et livraison des titres à BIO/Paris (21 juin 1906).
- D133 – Syndicat conversion priorités 4% : procès-verbaux des réunions des établissements, actes syndicaux signés, demandes de participations, accord avec la Deutsche Bank (nov. 1903), 1^{ère} et 2^{ème} répartitions (3 août et 1^{er} oct. 1906), comptes. **1903-1906**
- 207 AQ 286** D134 – Conversion des priorités : souscriptions, échanges BIO/Paris et Londres (1906-1913).

Emprunt 4% 1901 – 1905

- 207 AQ 286 suite** D135 – Contrat entre gouvernement impérial / BIO / DPO : contrat, notices, historique, titre (8 mai 1905).
- D136 – Syndicat des 241.212 obligations à Frs 500 : actes syndicaux signés, 1^{ère} répartition, 2^{ème} répartition et comptes de liquidation (juill. – sept. 1905). **1905-1913**

Emprunt 4% de FRS 60.000.000

Conversion emprunt 5% de 1888 dit "des Pêcheries" émis par la Deutsche Bank

- 207 AQ 286 suite** D137 – Syndicat conversion emprunt BIO et son groupe : lettres de la Deutsche Bank à BIO, participants au syndicat, remboursement et liquidation (mars – oct. 1903). **1903**

Emprunt 4% 1904

207 AQ 287 D138 – Syndicat pour l'avance avec option sur emprunt 4% de 1904 de £ 1.000.000 : actes syndicaux signés, acte additionnel du 8 mai 1905, participations, prélèvements, lettres de la Dir. Gén. et syndicat pour la réalisation des 75.000 obligations 1904 levées par le consortium, clôture des comptes.

Nov. 1903-1907

Emprunt 4% 1905 émis par la DEUTSCHE BANK

207 AQ 288 D139 – Syndicat pour l'achat de 21.000 obligations : correspondance BIO et participants (oct. 1905 – janv. 1907).

Emprunt 4% 1908

207 AQ 288 (suite) D140 – Syndicat pour l'avance de £ 1.350.000 (Ltqs 1.500.000) sur emprunt 1908 – groupe français, anglais, allemand : extrait du contrat du 26 nov. 1908, appels BIO au groupe français, remboursements (1908-1909).

1908-1909

Emprunt 4% 1909 de FRS 159.091.000
(318.182 obligations 4% or de Frs 500)

207 AQ 288 (suite) D141 – Syndicat : liste des participants, compte général définitif, copie contrat Gouvernement Impérial / BIO (1909).

1909

Bons du trésor – Emprunt 4% 1912

207 AQ 288 (suite) D142 – Emprunt 4% 1912 – Bons du Trésor 6,5% 1912 : contrat, notes, correspondance et renouvellement des bons jusqu'au 16 avril 1913, correspondance avec les participants (mai – nov.1912).

D143 – Échéance du 16 avril 1913 et règlement du 12 mars 1914 : question du paiement d'intérêts de la garantie des bons, réclamations des porteurs, contrat Gouvernement Impérial / BIO (10 mars 1914), correspondance BIO/Paris avec BIO/ Dir. Gén., BIO.Londres et porteurs (1913-1914).

1905-1914

207 AQ 289 D144 – Emprunt 4% 1912 – Bons du Trésor 7% 1^{ère} tranche, Frs 22.000.000 : contrat de l'avance, documents, spécimen, correspondance BIO/Paris, Londres et Dir. Gén., question des garanties, règlement du 16 nov. 1913, bons au 16 mai 1914.

D145 – Emprunt 4% 1912 – Bons du Trésor 7% 2^{ème} tranche, Frs 2.875.000 : contrat du 27 août 1912, correspondance BIO/Paris, Londres et Dir. Gén., lettres aux participants, renouvellement et remboursement partiel (5 sept. 1913), bons au 5 sept. 1914.

1912-1914

Emprunt ottoman 5% 1914 de FRS 500.000.000
(1.000.000 obligations à 500 Frs)

207 AQ 290

D146 – Documents principaux : contrat du 10 avril 1914 et annexes, prospectus, notices, titres, presse (avril-mai 1914).

D147 – Syndicat n°1 – prise ferme 700.000 obligations : actes syndicaux signés et correspondance avec les syndicaux (avril-mai 1914).

D148 – Syndicat n°2 – prise ferme 200.000 obligations : actes syndicaux signés, correspondance et liquidation du syndicat (mai 1914 – avril 1915).

D149 – Syndicats 1 et 2 : listes des syndicaux, état des répartitions (1914-1915).

1914-1915

207 AQ 291

D150 – Groupement des porteurs de bons du Trésor ottomans : circulaires BIO, formules d'adhésion signés et remboursement des bons (1914).

D151 – Syndicat n°1 – correspondance : cessions de participations et questions diverses (1914-1922).

D152 – Répartitions : états et correspondance (1922-1923).

1914-1923

207 AQ 292

D153 – Avance de Frs 80.000 au gouvernement ottoman : levées d'option, livraison des titres, état numérique des scrip (sept.1922 – mai 1923).

D154 – Contestation du droit d'option par le gouvernement turc : notes, consultations juridiques, correspondance, mission de Me Salem (mars 1925), règlement transactionnel (août 1923 – mars 1925).

D155 – Prorogation du syndicat au 15 avril 1926 : attribution aux syndicaux des scrip 1^{er} et 2^{ème} règlements, remise des 2000 obligations non comprises dans les levées d'option précédentes (avril 1925 – avril 1926).

1922-1926

Emprunts divers

207 AQ 293

D156 – Grand emprunt de Travaux Publics : notes, presse, correspondance (fév. – juill. 1911).

D157 – Négociations relatives à l'emprunt 4% 1912 et de Travaux Publics – conversion du 5% Ottoman 1896 – projet d'un emprunt Douanes : notes, correspondance BIO/Paris avec Londres et Constantinople, projet Douanes (déc. 1911 – avril 1912).

D158 – Emprunt 4% 1912 et de Travaux Publics : contrat du 2 mai 1912 et notes.

D159 – Emprunt Routes et Bons Frs 10.000.000 : contrats des 30 sept.1912 et 10 juin 1913, correspondance (1911-1913).

D160 – Demande d'avance du gouvernement ottoman (mai 1913) – projet d'emprunt de Lt 22.000.000 en bons à 7% : notes et procès-verbaux, correspondance (juin 1913).

1911-1913

Syndicat « VALEURS OTTOMANES »

207 AQ 294 D161 – Opérations compte à demi BO avec Banque de Paris et des Pays-Bas : opérations Bagdad et Pêcheries (1922-1926), opérations sur obligations ottomanes, procès-verbaux du Comité de Paris (sept. 1921 – mars 1926).

Syndicat des porteurs de fonds ottomans

207 AQ 294 suite D162 – Réunions du syndicat²⁷ : procès-verbaux (1912-1952).

D163 – Réunions du syndicat : convocations des établissements et réponses, notes pour procès-verbaux, lettres sur affaires particulières (23 mai 1930 – 1940).

1912-1952

Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire

À la suite du consentement donné en date du 10 janvier 1883 par le Conseil d'Administration de la Dette Publique, la Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman est constituée le 27 mai 1883 par la BIO, en association avec la Credit Anstalt de Vienne et la Banque Bleichröder de Berlin. Société anonyme ottomane, elle a pour objet l'exploitation du monopole du tabac dans l'Empire Ottoman. En 1925 le monopole est repris par la République de Turquie et la Régie est mise en liquidation.

Constitution de la régie et modifications

207 AQ 295 R1 – Statuts et conventions : statuts 1882-1883-1893-1914, cahier des charges, convention relative à la concession du monopole du tabac et annexes (1913), règlements (droits et devoirs des cultivateurs, avances, corps de surveillance) (1882-1914).

R2 – Historique : projets antérieurs de régie (1872-1883).

R3 – Négociations autour du cahier des charges et statuts de la Régie : lettres de la Dir. Gén. et de M. Deveaux (1881-1883), lettres de R.H. Lang (DPO) après l'Iradé de 1883 (1881-1883).

1872-1914

207 AQ 296 R4 – Prolongation de la concession : correspondance avec Constantinople, notes et rapports, presse (1906-1912).

R5 – Négociations entre gouvernement ottoman, DPO et syndicat des porteurs à l'occasion de l'expiration du monopole de la Régie en 1914 : projets de convention, correspondance, presse (1913-1914).

1906-1914

207 AQ 297 R6 – Guerre 14-18, séquestres : nomination des séquestres, avance de Frs 1.500.000 à Salonique, levée du séquestre le 10 février 1919 (1916-1919).

²⁷ Les réunions se tiennent à la Banque Ottomane, sauf entre le 21 sept. 1923 et le 20 fév. 1925 où elles se déroulent à l'Association Nationale des Porteurs Français de Valeurs mobilières. À partir de 1932 le syndicat devient « Syndicat des établissements financiers de Paris ».

Conventions particulières

207 AQ 297 suite

R7 – Question des tabacs en Egypte : négociations entre Conseil de la Dette et Conseil de la Régie (1884-1889).

R8 – Question des tabacs en Egypte : conférences BIO, Credit Anstalt, Bleichröder (Vienne 1886, Berlin 1887, Paris oct. 1887).

R9 – Règlements sur les tabacs (1886).

1884-1919

Actionnaires

207 AQ 298

R10 – Modifications du capital de la Régie : rachat d'actions entre Bleichröder, Credit Anstalt et BIO (1884-1885), projet de transformation du capital (1888), conférence du 18 février 1889 (réduction du capital), parts de fondateurs remboursées en 1916, spécimens et titres (1884-1920).

R11 – Projet de réorganisation de la Régie : listes d'actionnaires, achats et ventes d'actions, circulaires et communiqués à la presse (1923-1927).

1884-1927

207 AQ 299

R12 – Projet de réorganisation de la Régie : correspondance, presse (s. d.).

R13 – Groupement des actionnaires de la Régie créé par BIO après liquidation en vue de formation d'une société nouvelle anglaise (projet abandonné à cause de la législation anglaise sur bénéfiques) : circulaires, adhésions, dépôts, correspondance clients (fév. – mars 1927)

1927

207 AQ 300

R14 – Groupement des actionnaires de la Régie : listes des adhérents, correspondance avec établissements bancaires, banquiers et agents de change (s. d.).

Les conseils

207 AQ 300 suite

R15 – Conseil d'Administration – séances privées : procès-verbaux (juin 1919, janv. 1924).

1919-1924

207 AQ 301

R16 – Conseil d'Administration – réunions ordinaires : procès-verbaux (janv. 1919 – fév. 1922).

R17 – Conseil d'Administration – réunions ordinaires : procès-verbaux (mars 1922 – oct. 1923).

R18 – Conseil d'Administration – réunions ordinaires : procès-verbaux (oct. 1923 – fév. 1925).

1919-1925

207 AQ 302

R19 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1885-1900, manque 1886, 1895 et 1897).

R20 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1901-1925).

R21 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1926-1935) ; société en liquidation : rapport des liquidateurs (1926).

1885-1926

207 AQ 303	R22 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1885-1887).	
	R23 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1888-1890).	1885-1890
207 AQ 304	R24 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1891-1899).	
	R25 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1900-1905).	1891-1905
207 AQ 305	R26 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1906-1908).	
	R27 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1909-1911).	1906-1911
207 AQ 306	R28 – Assemblées Générales des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1912-1913).	
	R29 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1921).	1912-1921
207 AQ 307	R30 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1922).	
	R31 – Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1922).	1922
207 AQ 308	R32 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1924).	
	R33 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1925).	1924-1925
207 AQ 309	R34 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1926).	
	R35 – Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1926).	1926
207 AQ 310	R36 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1926).	
	R37 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1927).	1926-1927
207 AQ 311	R38 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1928).	
	R39 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1929).	1928-1929

- 207 AQ 312** R40 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1930).
R41 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1931).
1930-1931
- 207 AQ 313** R42 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1932).
R43 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1933).
1932-1933
- 207 AQ 314** R44 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1934).
R45 – Assemblée Générale des actionnaires : listes des dépôts, circulaires, correspondance avec les établissements (1935).
1934-1935

Correspondance

- 207 AQ 315** R46 – Lettres de Deveaux à Charles Mallet, Président de la Régie (1883-1885).
R47 – Lettres de Deveaux à Charles Mallet, Président de la Régie (1886-1887).
1883-1887
- 207 AQ 316** R48 – Lettres de Deveaux à Charles Mallet, Président de la Régie (1888-1889).
R49 – Lettres de Deveaux à Demachy, Vice-président de la Régie (1885-1887).
R50 – Correspondance officielle de M. Lang depuis la réunion du conseil jusqu'à la fin décembre 1884.
R50 bis – Lettres de Lang à Th. Berger (1883-1885) et de Boves à Berger (1884-1885).
R51 – Lettres de F. Auboyneau, Directeur de la Régie, à Th Berger (1885-1891).
1883-1891
- 207 AQ 317** R52 – Lettres de Aubaret, Caillard, Bove, Gescher à MM. Mallet et Berger (1885-1886).
R53 – Lettres de Nollet à Deveaux (1889).
R54 – Lettres de M. Bleichröder à la BIO (1887-1889).
R55 – Lettres de la Credit Anstalt à la BIO (1887-1889).
1885-1889

Comptabilité

- 207 AQ 318** R56 – Bilans (1884-1891).
R57 – Service des actionnaires : comptes-rendus de la gestion (1914-1923).
R58 – Rapport général sur opérations et résultats (1914-1923).
1884-1923

DIVERS

- 207 AQ 319** R59 – Notes, études, mémoires
R60 – Contentieux : incident Baltazzi, problèmes avec employés de la Régie.
s. d.

SOCIÉTÉ DU TOMBAC

Société créée en 1891 par la Banque Ottomane sur la concession obtenue par le vicomte de Zogheb du droit exclusif d'achat et vente du tombac de Perse, elle devient en 1897 société ottomane par suite d'accords avec le gouvernement ottoman et transporte son siège de la rue Meyerbeer à Constantinople.

207 AQ 320 TB1 – Constitution de la société, statuts, actes : firman impérial, convention régissant le privilège exclusif de l'importation et de la vente des tumbékis étrangers dans l'empire ottoman et annexe ; actions des administrateurs (1891).

Conseils

207 AQ 320 suite TB2 – Conseil d'Administration, procès-verbaux des séances (1893-1894 et 1899-1911).

TB3 – Livre des séances du Comité de Paris (1895-1898).

TB4 – Assemblées Générales : rapports du Conseil d'Administration (1892-1913, manque 1901-1902, 1911-1912).

TB5 – Assemblées Générales : procès-verbaux (1891-1897).

1891-1913

Gestion - exploitation

207 AQ 321 TB6 – Budgets (1903-1911, manque 1907 à 1909).

TB7 – Rapports de gestion et d'exploitation (1899-1911).

1899-1911

207 AQ 322 TB8 – Rapports divers : prévisions, études (1898-1901).

Titres

207 AQ 322 suite TB9 – Certificats d'inscription nominative d'actions (1891-1892).

1891-1901

CHEMINS DE FER

En cette fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème}, l'empire ottoman connaît une grande extension de son réseau ferroviaire et la Banque Ottomane est naturellement engagée dans l'épopée. Lieu d'affrontement privilégié des intérêts français et allemands, l'Angleterre ayant peu à peu désengagé ses cartes, la Banque Ottomane prend la tête des groupes français.

Les archives, à travers l'histoire des compagnies qui se forment et des difficultés de montage financier pour assurer la construction et l'exploitation des lignes, rendent compte du rôle de la Banque Ottomane et du duo entretenu de façon continue avec la Deutsche Bank, dualité souple de partenaires associés et néanmoins concurrents interrompue par la guerre de 1914.

Chemins de fer de l'Empire ottoman

Études générales

- 207 AQ 323** F1 – Statistiques des principaux résultats d'exploitation, par Alexis Rey, Directeur de la Cie Jonction Salonique – Constantinople (1896-1902).
- F2 – Statistiques des principaux résultats d'exploitation, par Alexis Rey, Directeur de la Cie Jonction Salonique – Constantinople (1903-1911).
- F3 – Notes et études : bulletins mensuels des recettes, tableaux comparatifs, document sur les garanties d'intérêt, modèle de cahier des charges d'une concession (1907-1914). **1896-1914**
- 207 AQ 324** F4 – Notes et études : Chemins de fer de Turquie d'Asie, conventions, tableau comparatif (1888-1913).

Premières études et projets menés pour le compte de la Banque impériale ottomane

- 207 AQ 324 suite** F4 bis – Etude du chemin de fer de Constantinople à Andrinople : cartes ; plans, notes, correspondance M. Galland, M. Ybry (1865-1867), S.A. Fuad Pacha et S.E. l'Ambassadeur (1864-1865).
- F4 ter – Chemins de fer en Turquie : MM. Van der Elst et Cie (1868), contrats et conventions BO/Camondo et Oppenheim Alberti (17 fév. 1869, demeurés sans effet) ; projets divers : lignes Constantinople-Belgrade et Sophia-Widdin (1875) ; carte d'Autriche (1868) ; lettre pour P. Naville de Doctor de Francfort (août 1886) (1865-1886). **1865-1913**
- 207 AQ 325** F5 – Projet Panderna-Konia : reconnaissance du tracé, rapports, plans, profils, dépenses faites pour l'étude. (Cette concession faite à M. Nagelmackers est abandonnée après étude sur le terrain. M. Nagelmackers obtient alors la concession Smyrne-Cassaba.) **1891**
- 207 AQ 326** F6 – Projet Haïfa-Damas et Alexandrette-Mossoul : évaluation de la concession faite à J. Elias (concurrence Moutran), correspondance Millingen, directeur Banque Ottomane à Stamboul adressée à Berger ; projet Union Méditerranée Tigre-Euphrate, carte (1888-1889).
- F7 – Mission de M. E. Coze en Syrie : étude sur les chemins de fer en Syrie (1888). **1888-1889**

Chemins de fer de Turquie d'Asie – Ligne Ismidt - Angora

Négociations Banque ottomane / Gouvernement impérial

207 AQ 326 suite F8 – 1^{ère} et 2^{ème} périodes : combinaisons avec la Dette Publique (mars – juin 1888). **1888-1889**

207 AQ 327 F9 – 3^{ème} période et échec de l'affaire (juin-juillet 1888) ; mission de M. E. Level (instructions, conventions et cahier des charges passé avec le Ministre des Travaux Publics, rapport) ; poursuite des négociations jusqu'à conclusion de l'affaire par la Deutsche Bank (début des chemins de fer d'Anatolie).

F9 bis – Affaire Bojana : contrat du 9 nov. 1910, frais d'études (avril 1912), convention du 2 avril 1912, rapport et plans annexes, correspondance avec Régie Générale des chemins de fer, Bardac et autres (1910-1912).

1888-1912

Chemins de fer de Turquie d'Europe

- Compagnie des chemins de fer orientaux
- Compagnie de la jonction Salonique-Constantinople

(La troisième compagnie Salonique-Monastir est une compagnie à capitaux allemands dans laquelle la BO n'intervient pas)

Compagnie des chemins de fer orientaux (ancienne Cie des Chemins de Fer de la Turquie d'Europe)

La société constituée par le Baron de Hirsch avec des capitaux autrichiens et allemands avait repris les premières études effectuées par la Banque Ottomane. En 1882, Hirsch, en butte aux tracasseries du gouvernement ottoman, souhaite se débarrasser de la Compagnie et s'adresse alors à la Banque Ottomane.

207 AQ 328 F10A – Société Impériale des chemins de fer de la Turquie d'Europe : lettres et conventions avec la société, dépôt (1869-1874).

F10B – Conventions, cahier des charges et exploitation Compagnie des chemins de fer orientaux : dossier réalisé par M. Gottschalk pour les négociations de 1882 (1877-1881).

F11 – Négociations entre la Banque Ottomane et ses associés de Vienne et Berlin : contrats des 2 août et 5 nov. 1887, correspondance afférente (Bleichröder, Credit Anstalt, A. Caporal) (1882-1887).

F12 – Négociations – suite : Voyage de Hirsch à Constantinople (déc.1887) et rachat des chemins de fer orientaux par Banque Ottomane, Deutsche Bank et Wiener Bank Verein (origine de la Banque des chemins de fer orientaux) ; traduction française des statuts (1887-1890).

1869-1890

207 AQ 329 F13 – Situation de l'affaire avant 1914 : notes, études, main mise de la Bulgarie (sept.1908), syndicat actions Banque des chemins de fer orientaux (juin 1906 – janv. 1907), syndicat de vente des actions de la Banque des chemins de fer orientaux (oct. 1910).

1906-1910

**Compagnie de la jonction Salonique-Constantinople
(Ligne de 510 km construite à partir de 1897)**

Compagnie française, elle reçoit du gouvernement ottoman une garantie d'intérêt gagée sur les dîmes des arrondissements traversés par le chemin de fer. L'administration de la Dette perçoit les dîmes et les verse à la BIO.

Constitution

207 AQ 329 suite F14 – Constitution de la compagnie : firman, convention, cahier des charges et organisation financière de l'affaire (gestion des dîmes, réunions des fondateurs) (1892-1893).

F15 – Consortium – Syndicat originaire des 310.000 obligations : actes syndicaux, procès-verbaux, comptes du syndicat (1893-1894).

1892-1910

Conseils

207 AQ 330 F16 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1893-1907).

F17 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1908-1919) (rapports commissaires des comptes de 1915 à 1919).

1893-1919

Actions et obligations

207 AQ 331 F18 – 1^{ère} émission de 100.000 obligations 500 Frs à 3% : prospectus et notices, publicité, souscriptions, achats et ventes Paris-Francfort, correspondance (25 avril 1893).

1893

207 AQ 332 F19 – 2^{ème} émission de 119 254 obligations 500 Frs à 3% : prospectus, modèles de titres, notices, souscriptions directes et indirectes (15 juin 1894).

F20 – Syndicat des 109 254 obligations : lettres de participation, procès-verbaux des réunions, comptes et liquidation (1894-1895).

F21 – Autres syndicats (1894-1913).

1894-1913

207 AQ 333 F22 – Constitution d'un groupe financier pour paiement des obligations entre la Cie, la BIO, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Régie Générale des Chemins de Fer : contrat, correspondance (3 oct. 1913).

F23 – Projets de fusion des compagnies de la Turquie d'Europe : projet de rachat par le gouvernement turc (1893-1895), projet élaboré par la Deutsche Bank (syndicat avec la BIO qui fonde la Société Ottomane des Chemins de Fer en fév. 1902), projet Omnium Franco-Ottoman de août 1912 pour regrouper tous les intérêts français sous le patronage de la BIO (1893-1912).

Comptabilité

207 AQ 333 suite F24 – Bilans mensuels (1893-1898).

1893-1913

Chemins de fer de Turquie d'Asie

- SMYRNE – CASSABA
- BEYROUTH – DAMAS – HAMA et Prolongements
- BAGDAD
- MOUDANIA – BROUSSE
- JAFFA – JERUSALEM

Compagnie de Smyrne - Cassaba

Société anonyme de nationalité ottomane fondée en 1894, elle reprend les concessions d'une ancienne compagnie anglaise arrivée aux termes de ses accords en 1891. Ce sont des capitaux essentiellement français qui financent la société sous la forme de capital d'actions et d'obligations. La Banque Impériale Ottomane a toujours été le banquier de la société et a assuré depuis sa création le service financier. En 1924 le groupe BIO et amis a la majorité absolue à l'intérieur de la société.

Trois dates marquent de façon essentielle la vie de la société :

- 1914 : prise en mains de l'exploitation du réseau par le gouvernement turc
- 1934 : rachat de la société par le gouvernement turc
- 1956 : mise en liquidation.

Constitution et modifications

207 AQ 334

F25 – Ancienne compagnie anglaise et combinaison Nagelmackers, administrateur de la Compagnie Internationale des Wagons Lits : conventions de 1863, 1872 et 1888 et résultats d'exploitation de la Compagnie ; concession pour Nagelmackers du 22 fév. 1893 (1863-1894).

F26 – Formation nouvelle compagnie – consortium : constitution du consortium, conventions avec l'ancienne compagnie pour reprise de la ligne, statuts (1894).

1863-1894

207 AQ 335

F27 – Négociations Soma-Panderma : négociations préliminaires et contrats des 30 juill. et 3 déc. 1910 (1906-1910).

F28 – Règlement transactionnel avec les obligataires : notes et correspondance, exécution du règlement, réunion des obligataires de 17 déc. 1921.

F29 – Réadaptation et réclamations de la société Smyrne-Cassaba au gouvernement turc conformément au traité de Lausanne : études et notes (1923-1928).

1906-1928

207 AQ 336

F30 – Pourparlers avec le gouvernement turc : rapports des commissions turques, voyages à Angora de MM. Monod, Delaunay, Fisher et Nadji Bey, Valentin (1923-1929).

F31 – Question des versements de la DPO (mars 1928) et établissement du bilan (31 déc. 1929).

F32 – Convention de rachat (1934) et conventions et contrats depuis l'origine de la société (1894-1934).

1894-1934

Les conseils – Assemblées générales

207 AQ 337

F33 – Rapports du Conseil d'Administration (1895-1914).

F34 – Rapports du Conseil d'Administration (1921-1958). (1956 et 1958 = rapports du conseil de liquidation).

1895-1958

207 AQ 338	F35 – Assemblées Générales : convocations, correspondance (1924-1929). F36 – Assemblées Générales : convocations, correspondance (1930-1934). F37 – Assemblées Générales : convocations, correspondance (1959-1960).	1924-1960
-------------------	--	------------------

Actions et obligations

207 AQ 339	F38 – Emission de 113.120 obligations 4% : actes syndicaux.	1894
-------------------	---	-------------

207 AQ 340	F39 – Emission de 140.000 obligations 4% : notices, prospectus, modèles de titres, actes syndicaux.	1895
-------------------	---	-------------

207 AQ 341	F40 – Syndicat des 77.832 obligations Soma-Panderma 4%, émission du 16 fév. 1911 : procès-verbaux des réunions BIO et établissements (janv. – avril 1911), prospectus, cote, notices, correspondance avec participants, placements et dépôts de fonds, confection du titre, liquidation du syndicat. F41 – Emprunt Soma-Panderma : prélèvements de la Régie Générale des Chemins de Fer pour la construction (26 prélèvements de mars 1911 à avril 1914) et paiement du coupon d'avril 1913. F42 – Constitution du groupement des actions : actes syndicaux (1914-1924).	1911-1924
-------------------	--	------------------

207 AQ 342	F43 – Achats d'actions par B.O. (pour portefeuille de Paris), actions du groupe anglais, de M. Rapoport (janv. – mars 1929) : correspondance. F44 – Émission de 324.936 actions à 7,5% 2 ^{ème} rang : correspondance.	1929
-------------------	---	-------------

Contentieux

207 AQ 342 suite	F45 – Litige Smyrne-Cassaba / BIO pour émission de traites BIO Constantinople sur BIO Paris (nov. 1914) : règlement arbitral (1914-1920). F46 – Réclamations de la société Smyrne-Cassaba contre gouvernement hellénique : mémoire introductif pour tribunal mixte franco-hellénique et annexes (1925). F46 bis – Réclamations contre gouvernement hellénique pour dommages subis postérieurement au 1 ^{er} juin 1921 : mémoires, factures, requêtes au ministre des Affaires Etrangères hellénique, correspondance avec M. Matsas et avec les Affaires Etrangères françaises (1923-1928).	1914-1934
-------------------------	---	------------------

207 AQ 343	F47 – Emprunt Soma-Panderma – Porteurs Beale et Monnier contre Smyrne-Cassaba : saisie-arrêt chez BO et levée de la saisie, correspondance, plaidoiries et jugement (1927-1929).	1927-1929
-------------------	--	------------------

Exploitation

207 AQ 343 suite	F48 – Renouvellement du traité d'exploitation avec la Régie des Chemins de Fer (1909) : notes et documents (1909-1914).	1909-1929
-------------------------	---	------------------

- 207 AQ 344** F49 – Résultats d'exploitation et situation financière : crédits ouverts à la Régie (correspondance et notes), procès-verbaux des réunions du conseil (sept. 1923 – nov. 1925), situation des actionnaires (1925) (1919-1925).
- F49 bis – Procès-verbaux du Comité BO/Paris, cautionnement d'administrateurs par BO et notes pour BO/Comité de Paris (1922-1955).
- 1919-1955**

Correspondance et presse

- 207 AQ 345** F50 – Banque Ottomane et divers établissements : objet Smyrne-Cassaba, questions diverses (oct. 1916 – mai 1948).
- F50 bis – Presse (1921-1959).
- 1916-1959**

**Compagnie Beyrouth – Damas – Hauran
(après 1901, DAMAS – HAMAH et Prolongements)**

Pour assurer les liaisons entre Beyrouth et les principales villes syriennes, la Banque Ottomane s'intéresse à la construction d'une ligne de chemin de fer reliant dans un premier temps Beyrouth à Damas et ultérieurement prolongée vers Homs, Hamah et Alep.

Au cours de difficiles débuts, la Compagnie concessionnaire est constamment soutenue par la Banque Ottomane. Au moment du dépôt de bilan de la Société en 1901, la Banque Ottomane est la principale créancière. Par le concordat de 1901 elle prend ferme de nouvelles obligations à émettre pour la construction Rayak-Hamah.

Constitution de la société et modifications

- 207 AQ 346** F51 – Les sociétés antérieures, études, conventions et statuts : tramway de Damas et ligne du Hauran, Compagnie Ottomane des Tramways de Damas (21 juin 1890 – 20 déc. 1891), Compagnie Ottomane de la Route Beyrouth-Damas (1857-1891), fusion de juillet 1891 entre la Compagnie de la Route Beyrouth-Damas et les Tramways de Damas pour former la Compagnie de Beyrouth-Damas.
- 1890-1891**
- 207 AQ 347** F52 – Société des chemins de fer ottomans de Beyrouth-Damas-Hamah et Damas-Hamah et prolongements : statuts et convention de 1891, acte additionnel 1893 ; liquidation judiciaire de Beyrouth-Damas-Hamah (juin 1900) ; concordat 1901 ; nouveaux statuts Damas-Hamah et prolongements (1901).
- F53 – Historique et dossier préparé pour le voyage de T. Berger, administrateur BIO (1894), article de Ph. Berger (récit du voyage avec son frère) (1894-1897).
- 1891-1901**
- 207 AQ 348** F54 – Prolongement Rayak-Hamah : négociations, études, correspondance, acte additionnel du 28 mai 1900 à la convention de 1893 (1899-1900).
- F55 – Négociations relatives au rachat de la ligne Damas-M'Zérah : correspondance MM. Auboyneau et Deffes, lettres de la société Damas-Hamah, mémoire présenté au grand vizir (1904-1905).
- F56 – Prolongement Rayak-Hamah jusqu'à Alep (point de jonction de la ligne Hamah-Bagdad), négociations : projets de cession des droits de la BIO à la Régie Générale des Chemins de Fer (1904).
- 1899-1905**

207 AQ 349

F57 – Prolongement Rayak-Hamah : dossier des négociations qui aboutissent au protocole du 11 mars 1905.

F58 – Prolongement Rayak-Hamah : procès-verbaux des réunions entre BIO, Régie Générale des Chemins de Fer et Bardac, jusqu'à constitution du syndicat Hamah-Alep (1904-1905).

F59 – Prolongement Homs-Tripoli : accords avec les allemands, obtention de la concession par la société Damas-Hamah (1901-1909).

1901-1909

207 AQ 350

F60 – Prolongement Homs-Tripoli : accords entre la Régie Générale des Chemins de Fer et la société Damas-Hamah pour la mise en œuvre de la concession (23, 29 et 31 déc. 1909), prélèvements de la Régie pour la construction (1909-1912).

F61 – Réclamations Damas-Hamah au gouvernement ottoman pour concurrence du chemin de fer du Hedjaz et accords : réclamations (1903 et 1911), obtention des garanties de la ligne Rayak-Ramleh, accords avec Djavid Bey (1913-1914) ; historique du chemin de fer du Hedjaz, exploitation et correspondance (1903-1914).

F62 – Guerre 1914, droits et privilèges de la société Damas-Hamah : droits concessionnels, droits à l'égard des tiers, droits résultant de la main mise de l'état ottoman sur les biens de la société (1914-1918).

1903-1918

Les conseils

207 AQ 351

F63 – Assemblées Générales : comptes-rendus (1893-1900).

F64 – Assemblées Générales : comptes-rendus (1901-1907).

F65 – Assemblées Générales : comptes-rendus (1909-1911, 1913, 1914, 1921, 1924, 1926-1929, 1931-1932).

F66 – Assemblées Générales : comptes-rendus (1949-1964).

1893-1964

Obligations, emprunts et avances

207 AQ 352

F67 – 1^{er} syndicat Beyrouth-Damas, 100.000 obligations porté à 120.000 : actes syndicaux, participations, contrats signés par les participants, liquidation du syndicat le 15 sept. 1892 (1891-1892).

F68 – 2^{ème} syndicat, 21.000 obligations : correspondance pour constitution, prorogation et dissolution le 30 sept. 1893 (1892-1893).

1891-1893

- 207 AQ 353** F69 – Syndicat Damas-Hamah, consortium des 84.906 obligations : traité financier entre BIO et Cie BDH (15 fév. 1901), lettres aux participants, procès-verbaux des réunions (fév. 1901 – sept. 1902).
- F70 – Emission de 88.543 obligations de 500 Frs à 4% : prospectus, publicité, titres, correspondance, listes de souscriptions, répartition, publicité dans les journaux (10 juin 1901).
- F71 – Raccordement de la ligne au port de Beyrouth, avance de Frs 1.000.000 à la société Damas-Hamah : accords du 22 juill. 1901, contrat du 26 mai 1902, avances, remboursements, règlements (fév. 1906) (1901-1906).
- F72 – Syndicat des obligations Hamah-Alep (jonction Bagdad), 83.931 obligations de 500 Frs à 4% : notices, titres provisoires, publicité, actes syndicaux, actes syndicaux signés, procès-verbaux du syndicat, appels sur obligations et remboursements (1905-1906).
- 1901-1906**

- 207 AQ 354** F73 – Syndicat Homs-Tripoli, émission de 43.747 obligations de 500 Frs à 4% : participants, correspondance, spécimens de titres, prospectus, procès-verbaux des réunions du syndicat (1909-1910).
- F74 – Avances consenties par la BO à BDH : avance en compte courant de 5.500.500 Frs (2 nov. 1894), avance de 1.000.000 Frs au port de Beyrouth (mai 1896) portée à 2.000.000 Frs (26 juin 1897), 6/10^{ème} rétrocédé à BDH, avance de 750.000 Frs pour paiement des coupons (juill. 1899), avance de 800.000 Frs pour coupons (janv. 1900) (1894-1900).
- 1894-1910**

- 207 AQ 355** F75 – Damas-Hamah, opérations sur obligations : augmentations du capital (1946 et 1949), documents divers (1923-1953).
- F76 – Presse (1921-1963).
- 1923-1963**

Construction et exploitation

- 207 AQ 356** F77 – Société syrienne de construction : statuts, bilans, rapports (1898-1901 liquidé), copie des conventions avec BDH (1895-1898), exploitation du BDH (10 janv. 1898 – juin 1901) (1895-1901).
- F78 – Travaux Hamah-Alep : situation des travaux exécutés par la Régie Générale des Chemins de Fer, lettres de la Régie, de M. A. Rey (1905-1908).
- F79 – Damas-Hamah : recette des lignes par décade (1911-1914).
- 1895-1914**

Contentieux et divers

- 207 AQ 357** F80 – Affaire Philippe et consorts : genèse de l'affaire, assignation de la BIO, notes, études, mémoire, sténographie du procès, quittance de la BIO et de la société Damas-Hamah (1904-1906).
- F81 – Affaire Moutran : exposé des faits, assignation, notes et consultations, arbitrage (1905-1907).
- 1904-1907**

207 AQ 358

F82 – Assignation des obligataires de la société Damas-Hamah pour 1602 obligations retirées de la circulation sur les 88.543 remises à BIO en exécution du traité financier du 15 fév. 1901 : mémoire BIO et compromis d'arbitrage (1903).

F82 – Affaires diverses : réclamation Jacobo, affaire Sabbag, notes sur les paiements des coupons, lettres de G. Auboyneau (1900-1908), question trafics et tarifs discutée à Berlin (1914). (1900-1918).

1900-1918

Chemin de fer de Bagdad

Dans les dernières années du 19^{ème} siècle, l'Allemagne eut comme objectif principal de sa politique en Turquie d'obtenir, pour ses financiers et ses industriels, la concession de la ligne allant de Constantinople au Golfe Persique.

La question intéressait tout particulièrement deux sociétés françaises de chemin de fer (Smyrne-Cassaba et Beyrouth-Damas-Hauran), et une société anglaise (Smyrne-Aidin). Le développement d'une entreprise rivale devait arrêter le développement de leurs voies vers l'intérieur. La Banque Ottomane agit alors pour représenter les deux sociétés françaises et faire valoir leurs droits et leurs intérêts.

Lorsqu'au lendemain du voyage de Guillaume II en Syrie et de son absoluteion donnée aux massacres arméniens de 1898, la Sublime Porte décide de donner satisfaction aux demandes allemandes, la Banque Ottomane tente d'internationaliser le réseau en y amenant les participations de l'Angleterre et de la Russie. Les échecs successifs de toutes ces tentatives amènent la Banque Ottomane à négocier avec le groupe allemand pour assurer la sauvegarde des intérêts français.

Les archives racontent cette difficile négociation entre groupes français et allemands puis, après la guerre de 1914, la défense des porteurs français regroupés en comité autour du Baron de Neuflize.

Constitution de la société et modifications

207 AQ 359

F83 – Négociations préliminaires : accords, conventions et contrats entre BIO, Deutsche Bank, Compagnie d'Anatolie et Groupe Vitali – Bardac (déc. 1899, 21 mai 1900, 23 avril 1901, 21 mai 1901, juin et août 1902, janv. 1903), correspondance, conventions passées entre Deutsche Bank, Compagnie d'Anatolie et gouvernement turc (déc. 1901), notes, études et projets antérieurs.

1899-1903

207 AQ 360

F84 – Concessions, statuts, contrats et conventions, rapports : contrat mars 1903, conventions additionnelles 1908, 1910, 1911 et 1916, emprunt impérial 4% du chemin de fer de Bagdad, contrats 1^{ère} série, 2^{ème} et 3^{ème}, contrats d'exploitation avec société du chemin de fer d'Anatolie (1904-1911), rapports annuels (1903-1913).

F85 – Rapports de la commission d'études envoyée par la compagnie d'Anatolie en sept. 1899 : texte allemand, traduction française et résumé de la traduction.

1899-1913

207 AQ 361

F86 – Concession de 840 km nouvelle ligne Boulgourlou-Hétif : convention additionnelle du 2 juin 1908, correspondance et dossier Auboyneau.

Emprunts et obligations

207 AQ 361 suite

F86 bis – Emprunt Bagdad 1^{ère} série, 54.000.000 Frs, syndicat de 50.000.000 Frs : contrat de l'emprunt, prospectus, lettres de la Deutsche Bank à BIO, actes syndicaux signés, lettres de BIO aux participants (nov. 1903 – déc. 1904).

1903-1908

- 207 AQ 362** F87 – Emprunt Bagdad 2^{ème} série, 108.000.000 Frs : actes syndicaux, prospectus, correspondance, réalisation des obligations, prorogation du syndicat jusqu'en 1913, rachat de l'intérêt français et participation dans Bagdad 3^{ème} série. **1910-1913**
- 207 AQ 363** F88 – Comité des porteurs français – constitution et activités : procès-verbaux de constitution, adhésions (1916), actions auprès du tribunal arbitral (1918-1921), notes. **1916-1934**
- 207 AQ 364** F89 – Groupement des porteurs français – réclamations et blocage des actions : adhésions au blocage, correspondance, engagement de Damas-Hamah envers le Bagdad (1933).
F90 – Groupement des porteurs français – blocage des titres (13 sept. 1935) et cession de 7980 actions au haut commissariat de Syrie (30 avril 1936) : lettres circulaires, correspondance, formules de pouvoir des participants, texte d'accord du 30 avril 1936. **1933-1936**
- 207 AQ 365** F91 – Syndicat Bagdad : réunion du comité des porteurs, répartition aux participants (16 oct. 1929, 24 déc. 1929, 21 déc. 1931, 4 oct. 1933), réalisation des obligations turques 7,5% 1933 2^{ème} tranche (1933-1934), liquidation de la participation BO Londres et Istanbul (mars 1934).

Divers

- 207 AQ 365 suite** F92 – Correspondance et notes diverses, cartes (1915-1941).
F92 bis – Correspondance avec syndicat Bagdad (1938-1951). **1915-1951**
- 207 AQ 366** F93 – Presse : articles de journaux sur le Bagdad. **1902-1923**

Moudania – Brousse

- 207 AQ 367** F94 – Formation de la compagnie, augmentation de capital (1894-1896), assemblées générales, rapports (1891-1899).
F95 – Etudes, rapports, correspondance : arbitrage entre Société Ottomane Moudania-Brousse et Cie Générale des Railways à voie étroite (1899-1901) (1892-1902). **1891-1902**

Jaffa – Jérusalem

- 207 AQ 368** F96 – Conventions et statuts (1878-1894), assemblées générales et résolutions (1909-1913, 1921-1924), affaire Erlanger (cautionnement), divers projets financiers (1888-1894) ; presse : liquidation de la société et rachat par les Anglais (mandat anglais en Palestine). **1877-1924**

Chemins de fer autres

- SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION LIGNES DE RACCORDEMENT DES CHEMINS DE FER DE ROUMÉLIE
- RÉGIE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER
- CHEMINS DE FER EN SERBIE (Voir Affaires Serbes)
- AFFAIRES DIVERSES

Société de construction lignes de raccordement des chemins de fer de Roumélie

Société anonyme constituée par la Banque Impériale Ottomane et le Comptoir d'Escompte de Paris « pour la construction des lignes de raccordement d'Uskub à la frontière serbe et de Bellova à la frontière bulgare ».

Constitution de la société

207 AQ 368 suite F97 – Convention, cahier des charges, statuts, participations, décomposition du capital, modèles de titres, cartes des lignes.

1885

Conseils

207 AQ 369 F98 – Procès-verbaux du Conseil d'Administration à Paris (mars 1885 – déc. 1888).

F99 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1886-1888 et 1890-1895).

Situation financière

207 AQ 369 suite F100 – Projet de conversion, projet d'emprunt de 2.500.000 livres turques (1887-1892).

1885-1892

Exploitation

207 AQ 370 F101 – Résultats d'exploitation, incidents bulgares, négociations avec la Bulgarie (1888-1889).

1888-1889

Correspondance

207 AQ 370 suite F102 – Correspondance et télégrammes : lettres reçues de M. Caporal (1884-1886), de M. Aubaret (1885-1886), divers, BO Paris et Direction Générale.

1884-1889

Régie générale des chemins de fer

Constituée le 28 novembre 1897 par le Comte Georges Vitaly, la Régie est mise en liquidation en 1909 et reconstituée le 22 février 1910. Elle a pour objet « l'exploitation, la construction, l'extension de toutes entreprises de chemins de fer ».

La Banque Ottomane entre dans la Régie en 1924, lors d'une augmentation de capital, avec 225 actions (en même temps que la Banque de Paris et des Pays-Bas). En 1948 sa participation dans la Régie est de 18,54%.

Les archives classées ici ne concernent donc que la période débutant en 1925. Pour la période antérieure on trouve des documents sur la Régie dans les dossiers des différentes compagnies de chemin de fer, traces de ses interventions dans la construction ou l'exploitation des lignes.

207 AQ 370 suite F103 – Participation Banque Ottomane : achats d'actions (1925, 1938, 1939, 1942, 1947) ; portefeuille de la Régie et notes, bilans et rapports (1924-1949) ; statuts modifiés de 1925 et 1939 ; inscription au Registre du Commerce (1920). **1925-1947**

207 AQ 371 F104 – Travaux de la Régie : Uruguay, Colombie, Perse, Pologne, Madagascar, divers (1925-1937).

F105 – Correspondance générale BO avec Régie et autres sur questions concernant la Régie (1924-1962).

1924-1962

Affaires diverses

Documentation générale sur des affaires qui n'aboutissent pas. Il a paru intéressant d'en faire un dossier qui complète l'image de la Banque par « ses refus polis » quand l'affaire ne l'intéresse pas.

207 AQ 371 suite F106 – Chemins de fer divers – rapports, notes, correspondance, presse : Samsoun (1923-1933), Hodeidah-Sanaa et embranchements (1923), chemins de fer de l'Irak (1927-1928), chemin de fer Transpersan (1911-1933), Ilidja-Iskeie-Palamoutlik (1926-1934). **1911-1934**

Société des quais, docks et entrepôts de Constantinople

Société Ottomane constituée en 1891, 11 ans après le firman qui accordait en principe à S.E. Michel Pacha le droit d'établir et exploiter les quais de Constantinople, elle aura à vivre encore, jusqu'en 1902, une longue période d'incertitudes, résistances et hostilités identique à celles rencontrées dès la première heure. Les travaux eux-mêmes, confiés à M. Duparchy, sont menacés à plusieurs reprises par des tremblements de terre et des effondrements successifs. La société doit sa victoire à son organisation intérieure et à la cohésion de ses actionnaires.

Constitution de la société et modifications

207 AQ 372 Q1 – Statuts, convention et modifications (1891, 1907, 1922) : recours au protocole XII du traité de Lausanne pour réadaptation, dossier Auboyneau (1907). **1891-1930**

207 AQ 373 Q2 – Actions : achat (janv. 1907) de 37.500 actions de compte à demi avec Banque d'Angleterre, documents officiels, convention, projet de réorganisation, avances 1927-1931. **1907-1931**

Conseils

- 207 AQ 374** Q3 – Sous-comités : procès-verbaux (1922-1924).
Q4 – Administrateurs : cautionnements (1907-1935).
Q5 – Assemblées Générales : bilans et rapports du Conseil d'Administration (1904-1909) ; correspondance, convocations (1925-1933).
1904-1935

Correspondance de la société avec sa direction

- 207 AQ 375** Q6 – Direction Istanbul à M. Vivier, administrateur délégué à Paris, et Paris à Direction Istanbul.
1931-1934
- 207 AQ 376** Q7 – M. Canonge (Direction Istanbul) à M. Vivier (1931-1934), de Paris (M. Vivier) à Boissière (1932-1934), copie correspondance bureau de Paris (1932-1933).

Aménagement du port

- 207 AQ 376 suite** Q8 – Terrains de Top Hané (1913), projets d'entrepôts à Constantinople (1921) : notes, correspondance, convention avec Crédit Foncier d'Algérie.
1913-1934

Compagnie impériale ottomane du port, des quais et entrepôts de Beyrouth

La Banque Ottomane est à l'origine de la création de la Compagnie, avec la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Comptoir National d'Escompte et la Compagnie des Messageries Maritimes, qui a pour objet « de réaliser la concession accordée à MM. Joseph Moutran et Associés pour la construction, l'administration et l'exploitation du Port de Beyrouth ».

Constitution de la société

- 207 AQ 377** PB1 – Plan de la ville de Beyrouth (s. d.).
PB2 – Négociations avec les concessionnaires : contrat du 16 sept. 1887, correspondance, projets de statuts, procès-verbal de constitution du 20 juin 1888, notes et études, statuts (1879-1889).
PB3 – Actions : appels de fonds et souscriptions, cession d'actions et transferts, correspondance (1887-1891).
1879-1891

Assemblées générales

- 207 AQ 378** PB4 – Rapports du Conseil d'Administration (1889-1914).

Exploitation et divers

- 207 AQ 378 suite** PB5 – Recettes (1895-1908), tarifs, question des manutentions, notes sur emprunts.
1889-1914

Consortium des ports ottomans

La Banque Impériale Ottomane entre en 1912 dans le consortium créé en 1910 entre la Société de Construction des Batignolles, la Société Hersent (Jean et Georges) et MM. Schneider et Cie pour projets de ports à Jaffa, Haïfa, Tripoli, Héraclée et Inéboli.

207 AQ 379 1 – Correspondance Schneider à BIO et copies de lettres de M. Antoniadès, représentant du consortium Guillot, ingénieur (forage de Haïfa).

1912-1913

Société d'Héraclée

Société anonyme ottomane au capital de 10.000.000 Frs, elle est fondée en 1896 en vue de « construire et exploiter le port de Zonguldak et les mines de houille du bassin dit d'Héraclée ». La Banque Ottomane est l'un des sept groupes qui constituent l'affaire.

Modifiée en 1909, la société entre en liquidation en 1937, après la convention de rachat signée avec le gouvernement turc à Ankara le 28 novembre 1936.

Constitution de la société et modifications

207 AQ 380 H1 – Premières négociations, études : rapports sur le bassin houiller (Baron et Bayle, Th. Meynier), projet de concession, commission d'études, cartes ; rapports sur le port d'Héraclée : demande de concession présentée par BIO (24 juin 1880), projets de contrats et de convention (1880).

H2 – Organisation financière du projet : accords syndicaux entre BIO, Société des dépôts et comptes courants et M. Meynier (Président de la Cie des Mines de Brassac), correspondance (1878-1895).

H3 – Constitution de la société : traités, projets de statuts, procès-verbal constitutif (18 mai 1896), statuts, convention et cahier des charges de la concession, statuts modifiés (30 juin 1909) (1893-1909).

1875-1909

207 AQ 381 H4 – Projets de réorganisation de la société (août et oct. 1906, janv. et mai 1907, mars 1908) : procès-verbaux des réunions tenues à la BIO entre la Banque, Régie Générale et Bardac, projets de statuts de la nouvelle société.

H5 – Projets de réorganisation de la société : pièces annexes (1906-1908).

H6 – Réorganisation financière de 1909 : formation du capital nouveau, préparation des titres, adhésion des obligataires et des créanciers en compte courant, prise ferme des 111.111 obligations Priv. 5% (oct.1910), correspondance (1909-1911).

1906-1911

207 AQ 382 H7 – Affaire italienne : négociations avec groupe italien en vue de fusion (1904-1905), accord avec les italiens (12 juin 1908 – 6 juill. 1909).

H8 – Accords passés avec la Régie Générale des Chemins de Fer (25 fév. et 18 nov. 1907), accord financier (20 juill. 1908), projet Boutan (1909).

H9 – Négociations avec le gouvernement ottoman pour l'exécution du memorandum du 24 mai 1908 et pour la prolongation de la concession (1908-1914).

1904-1914

207 AQ 383 H10 – Négociations avec les allemands : port et chemin de fer (1911-1914).

H11 - Notes et rapports, consultations juridiques (1897-1906).

1897-1914

Les conseils

207 AQ 384	H12 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration ²⁸ (1897-1940). H13 – Assemblées Générales – rapports du Conseil d'Administration (1940-1959).	1897-1959
207 AQ 385	H14 – Assemblées Générales – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1924-1925). H15 – Assemblées Générales – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1926-1927).	1924-1927
207 AQ 386	H16 – Assemblées Générales – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1928-1929). H17 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1930).	1928-1930
207 AQ 387	H18 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1931). H19 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1932).	1931-1932
207 AQ 388	H20 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1933). H21 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1934).	1933-1934
207 AQ 389	H22 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1935). H23 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1937).	1935-1937
207 AQ 390	H24 – Assemblée Générale – convocations, immobilisation des actions, correspondance avec les établissements (1959). H25 – Administrateurs – cautionnement, nominations, correspondance de M. de Laurans et M. de Cerjat (1912-1935).	

Actions et obligations

207 AQ 390 suite	H26 – Souscriptions (oct. 1896), obligations et parts de fondateurs, intérêts de la BIO dans Affaire d'Héraclée (1908), amortissement des obligations (1904-1909), union des porteurs d'Héraclée (sept. 1906).	1896-1959
-------------------------	--	------------------

²⁸ 1937 – On trouve en annexe la convention de rachat signée à Ankara le 28 nov. 1936 entre le gouvernement de la république turque et la Société d'Héraclée.

- 207 AQ 391** H27 – Echange des obligations 4% à revenu variable contre obligations 4,5% à revenu variable non cumulatives (1913).
- H28 – Convention avec les obligataires 4,5% à revenu variable : assemblées des 19 fév. et 4 mars 1936, correspondance avec les trois représentants des masses d'obligataires (Istel à Paris, de Tayrac à Montpellier et Desprats à Cahors), jugement d'homologation de la transaction (27 mai 1936)
- 1913-1936**

Avances à la société et relations avec la Banque ottomane

- 207 AQ 392** H29 – Relevé et situation des avances : Frs 2.000.000 (nov. 1897-1899), Frs 1.800.000 à réméré janv. 1900 et prise ferme de 7750 obligations, avance pour paiement coupons 1901-1904.
- H30 – Relevé et situation des avances : Frs 800.000 (juill. 1905, renouvelée jusqu'en janv. 1909), Frs 1.200.000 (13 janv. 1908), avance en compte courant Ltq 131.800 (1907), ouverture de crédit Ltq 10.000 (1909, renouvelée en déc. 1909), avance Frs 250.000 (juill. 1910) portée à 400.000 (sept. 1910).
- H31 – Avances et relations BO avec la société : correspondance, procès-verbaux des comités, missions Boissière et Audouin, plan de la concession et vues, documents divers (1926-1933).
- 1897-1933**
- 207 AQ 393** H32 – Intérêts Banque Ottomane dans Héraclée : répartition des titres, modèles de titres (1909-1953).
- H33 – Notes financières (1918-1956).
- 1909-1956**

Affaires diverses

- 207 AQ 394** H34 – Question des phares, réclamations, garanties assurances dragues et chalands, contrat avec la Marine Française et autres questions (1898-1919).
- 1898-1919**

Correspondance

- 207 AQ 394 suite** H35 – BO/Société d'Héraclée et lettres de M. Deffes, Comte Vitali, Régie Générale des Chemins de Fer et Sté Financière d'Orient à BO (1896-1907).
- H36 – Correspondance administrative : lettres de Deffes à G. Auboyneau (janv. 1908 – avril 1909), de G. Auboyneau à Deffes (janv. – déc. 1908).
- 1896-1919**
- 207 AQ 395** H37 – Correspondance confidentielle BO concernant les procédures des porteurs d'obligations pour paiement coupon en or (1932-1934).
- H38 – Correspondance concernant les parts des fondateurs (1908-1950).
- 1908-1950**

Presse

- 207 AQ 396** H39 – Articles de journaux.
- 1908-1954**

Société française d'Héraclée

En application d'une transaction entre la Société d'Héraclée et ses obligataires, transaction homologuée par le tribunal civil de la Seine le 27 mai 1936, il est constitué la société française d'Héraclée qui a pour objet de recevoir les sommes que les liquidateurs de la société d'Héraclée devront tenir à sa disposition.

207 AQ 397

H40 – Statuts, comptes-rendus Assemblées (1939-1953), presse, difficultés fiscales.

H41 – Divers concernant la société française d'Héraclée et la liquidation de la société d'Héraclée (s. d.).

1939-1953

Société anonyme des mines de Selenitza

Fondée en 1891 par la Banque Impériale Ottomane, la société a un capital de 2.500.000 Frs, réduit à 800.000 Frs en 1898. Elle entre en liquidation en 1918 à la suite de la cession de son exploitation à une société italienne.

207 AQ 398

Z1 – Constitution, statuts, liquidation, ancienne affaire : notes et études 1883-1884 (1883-1920).

Z2 – Assemblées Générales – rapports (1896-1818).

Z3 – Comptes, notes, projet de réduction du capital (1893-1916).

Z4 – Ouvertures de crédit consenties par BIO à Selenitza, à la Société des Asphaltes du Centre et à la Société des Mines de Bitume du Centre : contrats et correspondance (1893-1919).

Z5 – Correspondance diverse (1907-1922).

1883-1922

Turquie – Affaires diverses

De par sa position dans l'empire ottoman puis dans la république qui lui succède, la Banque Ottomane est amenée à se renseigner pour elle-même ou pour le compte de tiers sur des sujets divers. Parfois elle est entraînée à des participations hors de son champ d'action habituel. Ici sont classés ce type de dossiers, ils comportent en général un échange de correspondance avec la Direction Générale, des notes et études sur l'affaire.

207 AQ 399

V1 – Pétroles en Turquie : affaire Tchiknoderoff, notes sur l'établissement du monopole des pétroles en Turquie (1905-1908), note de M. Gulbenkian et correspondance (1914), souscriptions actions nouvelles Royal Dutch (juin 1919) et Shell Transport (août 1919).

V2 – Société pour l'exploitation des Pétroles – participation BO de 450.000 Frs, rétrocession à Gulbenkian de 150.000 Frs : statuts, rapports, correspondance avec Banque de l'Union Parisienne pour constitution de la société, rétrocession à M. C.S. Gulbenkian de 300 actions, notes diverses, presse (1919-1924).

V3 – Syndicat d'Orient – participation BO 20% : correspondance avec association minière (1919-1924) et avec société française d'études et d'entreprises (1919-1924), études et rapports des agences BO sur le marché des machines agricoles (1919-1920).

V4 – Banque Agricole – statuts de 1924 et textes législatifs – historique : loi du 19 mars 1924, modification des statuts (1929), notes et articles de presse (1908-1953).

V5 – Banque Agricole – correspondance : BO/Paris avec Istanbul (demande d'informations sur la Banque Agricole), demande par la Banque Agricole à BO d'un crédit de £ 50.000 pour équipement hôtelier (1955-1956) (1911-1956).

V6 – Succession Banque de Constantinople – droits BO : correspondance pour rechercher droits BO (Banque de Constantinople absorbée par Société Ottomane de change et de valeurs, liquidation en 1899, cédée à groupe dirigé par BO en 1901) (1938).

1898-1956

207 AQ 400

V7 – S.A. de ciment et de chaux de Turquie : rapports et bilans (1933-1951), notes, correspondance BO/Paris avec Dir. Gén. pour représentation Banque de Paris et des Pays-Bas aux Assemblées Générales (1935-1938).

V8 – Ciments Arslan Eski Hissar : correspondance BO/Paris avec Dir. Gén. sur proposition affaire faite à la Banque de Paris et des Pays-Bas (1922-1930), notes et documents divers (1922-1928), statuts et rapports (1922-1953), presse (1923-1937).

V9 – Ciments orientaux – groupe F. Gros : statuts, rapports (1931-1935), notes, presse (1927-1938), correspondance BO/Paris avec Dir. Gén.

V10 – Ciments en Turquie : correspondance BO/Paris avec Dir. Gén. (1927-1931) ; S.A. Turque des Ciments d'Anatolie (Kartal) : rapports (1931-1951), notes : S.A. Turque des Ciments d'Ankara : bilans (1931-1937), correspondance (1931-1934).

1922-1951

207 AQ 401

V11 – Société du Port de Haydar Pacha (tête de ligne du chemin de fer d'Anatolie) : convention de concession à la Sté du chemin de fer ottoman (23 mars 1899), convention additionnelle (21 mars 1911), exercices 1949-1960.

V12 – Cie des Eaux d'Istanbul en liquidation – compte BO : 1 à 16 répartitions, liquidation, bilan de clôture (1956), correspondance BO/Cie (1945-1956).

1899-1960

207 AQ 402

V13 – Société Générale d'Assurances Ottomane : statuts et modifications (1926), rapports 1894-1914 et 1918-1955, discours de Sir E. Vincent à l'occasion de l'inauguration du local le 9 août 1893, tarif des primes pour la ville de Constantinople (1920).

V14 – Union Nationale – participation BO/Istanbul : statuts, rapports 1922-1954, augmentation de capital 1947 (prise de participation BO/Istanbul), presse et notes.

1893-1955

207 AQ 403

V15 – Compagnie d'assurances en Turquie : propositions de l'Union à la Société d'Assurances Ottomane (projet de convention, correspondance BO/Dir. Gén. 1909) ; presse concernant les compagnies en Turquie (1923-1929) ; contrats BO avec société d'assurances (correspondance avec BO/Londres et Dir. Gén. 1920-1925).

1909-1929

Affaires serbes

Hors Empire Ottoman, la Banque Impériale Ottomane intervient dans les affaires de Serbie et, sur le modèle de sa participation au réaménagement de la Dette Publique Ottomane, elle participe au réaménagement de la Dette Serbe.

En Serbie l'administration des Monopoles a été instituée par la loi du 8/20 juillet 1895. Elle correspond pour le gouvernement serbe à un désir d'unification des emprunts variés qu'il a contractés, dont les uns sont cotés à Paris et Berlin, d'autres seulement sur l'une des places, et dont l'amortissement grevait le budget de l'état.

Cette conversion des emprunts sur un titre unique se fait en accord avec les banques d'émission, les trois partenaires habituels contractants de première part, à savoir la Banque Impériale Ottomane, la Berliner Handels Gesellschaft, et la Laenderbank, Banque Impériale Royale Privilégiée des pays autrichiens (protocole de Karlsbad du 20 juin 1895).

L'administration des Monopoles est chargée de gérer et percevoir elle-même les revenus concédés pour assurer ainsi directement le service de la Dette Publique. Les revenus des chemins de fer affectés à l'emprunt dans un premier temps sont remplacés par le monopole des cigarettes et du papier à cigarettes (texte d'amendement du 2 octobre 1899). Le conseil d'administration des Monopoles se compose de 6 membres nommés sur proposition du ministre des Finances par Ukase Royal : 4 sont sujets serbes, 2 sont proposés par les porteurs de titres.

Les deux premiers délégués « étrangers » sont :

- Charles Durrenberger, du 1^{er} août 1895 au 13 janvier 1904, représentant de la Berliner Handels Gesellschaft
- Comte H. de Saint Balmont, du 1^{er} août 1895 au 4 janvier 1901, qui a fait carrière au sein de la Banque Impériale Ottomane. En 1893 il avait été envoyé à Belgrade par la BIO et à partir de 1895 il remplit le rôle de financier français et de représentant des porteurs. Il est remplacé par M. Sallandrouze de Lamornaix, inspecteur des finances.

Emprunts

207 AQ 404

- S1 – Contrats originaux et documents législatifs afférents, contrats de syndicat, procès-verbaux des séances, prospectus²⁹.
- Emprunt 5% 44.000.000 Frs (août 1893)
 - Emprunt 4% or d'unification + annexes (déc. 1894)
 - Création de l'administration des Monopoles : protocole de Karlsbad, loi sur la conversion de la dette publique, décret relatif à l'échange des titres, règlement administration des Monopoles (1895)
 - Avance de 2.000.000 Frs (avril 1897)
 - Emprunt sur Grandes Avances Unifiées (fév. 1901)
 - Emprunt 5% des Monopoles, 60.000.000 Frs (sept. 1902)
 - Emprunt 4,5% 150.000.000 Frs (nov. 1909), loi sur l'emprunt et pouvoirs donnés à Lazare Patchou
 - Syndicat de conversion serbe (1911-1913)
- S2 – Notes, études, projets.
- Historique administration des Monopoles et dossier de presse
 - Serbie, budgets (1894-1901)
 - État de la Dette (1890-1893)
 - Banque de Fonds d'Etat/Genève, convention avec BIO, cession d'actions serbes (1890-1891)
 - Question d'un nouvel emprunt (1904-1906)
 - Dépôts de garantie

1890-1913

Rente 4% unifiée

207 AQ 405

- S3 – Listes récapitulatives des tirages (1895-1914).
- S4 – Paiements pour le service des emprunts.
- Rente serbe 4% unifiée (1903-1917)
 - Rente serbe 4,5% 1909 (1910-1917)
- S5 – Provisions : correspondance BIO et Dette Publique de Serbie (1906-1919), problème de la guerre et séquestre BIO – arrangement franco-britannique (1915-1919).

1895-1919

Administration autonome des monopoles

207 AQ 406

S6 – Conseil, procès-verbaux des séances (1895-1896).

S7 – Bilans (1896-1912).

1895-1912

207 AQ 407

S8 – Recettes – comptes-rendus mensuel (1896-1903).

S9 – Recettes – comptes-rendus mensuel (1904-1906).

S10 – Recettes – comptes-rendus mensuel (1907-1909).

S11 – Recettes – comptes-rendus mensuel (1912-1914).

1896-1914

²⁹ Tous les contrats portent une double date, la première suit le calendrier grec, la deuxième le calendrier latin.

Correspondance relative aux emprunts

207 AQ 408	S12 – Lettres Ministres des Finances Serbes à BIO : Vouitch (1893-1897), Popovicz (1898, puis 1900-1902), Petrovitch (1899-1900). S13 – Lettres D. Velitchkovitch, Directeur de la Dette, à BIO (1893-1895). S14 – Lettres Direction de la Dette Publique à BIO (1896-1909).	1893-1909
207 AQ 409	S15 – Lettres Direction de la Dette Publique à BIO (1910-1911). S16 – Lettres Direction de la Dette Publique à BIO (1911).	1910-1911
207 AQ 410	S17 – Lettres Direction de la Dette Publique à BIO (1912). S18 – Lettres Direction de la Dette Publique à BIO (1913).	1912-1913
207 AQ 411	S19 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (1913-1914). S20 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (1 ^{er} semestre 1915). S21 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (2 ^{ème} semestre 1915).	1913-1915
207 AQ 412	S22 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (1916-1917). S23 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (1917-1918).	1916-1918
207 AQ 413	S24 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (1919). S25 – Lettres Direction de la Comptabilité Publique à BIO (1920). S26 – Lettres Direction Mouvement Général des Fonds (1915-1926).	1915-1926
207 AQ 414	S27 – Lettres Laenderbank ³⁰ à BIO (1893-1899). S28 – Lettres Laenderbank à BIO (1900-1914).	1893-1914
207 AQ 415	S29 – Lettres Berliner Handels Gesellschaft à BIO (1891-1895). S30 – Lettres Berliner Handels Gesellschaft à BIO (1896-1897).	1891-1897
207 AQ 416	S31 – Lettres Berliner Handels Gesellschaft à BIO (1898-1899). S32 – Lettres Berliner Handels Gesellschaft à BIO (1900-1901). S33 – Lettres Berliner Handels Gesellschaft à BIO (1902-1905).	1898-1905

³⁰ A partir de novembre 1895 les dépôts demandés par l'état serbe à la BIO selon l'article 13 des règlements sont effectués chez la Laenderbank à Vienne.

- 207 AQ 417** S34 – Lettres Berliner Handels Gesellschaft à BIO (1906-1914).
- S35 – Lettres C. Fuerstenberg, Directeur B.H.G., à P. Naville, administrateur Comité de Paris BIO et vice-directeur de la Franco-Suisse (1890-1902).
- S36 – Lettres C. Durrenberger, délégué B.H.G. aux Monopoles, à P. Naville, administrateur Comité de Paris BIO et vice-directeur de la Franco-Suisse (1892-1902).
- 1890-1914**
- 207 AQ 418** S37 – Lettres du Comte H. de Saint Balmont, délégué français au Conseil d'Administration des Monopoles, à P. Naville (1893-1897).
- S38 – Lettres du Comte H. de Saint Balmont, délégué français au Conseil d'Administration des Monopoles, à P. Naville (1896-1901).
- 1893-1901**
- 207 AQ 419** S39 – Lettres M. Sallandrouze de Lamornaix, délégué français au Conseil d'Administration des Monopoles, à P. Naville (1901-1904).
- 1901-1904**
- 207 AQ 420** S40 – Lettres M. Sallandrouze de Lamornaix, délégué français au Conseil d'Administration des Monopoles, à P. Naville (1904-1906).

Contractants de 2^{ème} part

- 207 AQ 420 suite** S41 – Société financière d'Orient (1901-1920).
- 1901-1920**
- 207 AQ 421** S42 – Société financière Franco-Suisse (1895-1902).
- S43 – Société financière Franco-Suisse (1895-1902).
- 1895-1902**

Lettres particulières de M. Alfred Chenneviere A P. Naville

- 207 AQ 422** S44 – Parrs Bank (1901-1919).
- S45 – Banque Internationale de Paris (1897-1899), Wiener Bank, Banque Commerciale Hongroise, Union Bank, Labouchere Oyens Amsterdam (1898-1900).
- S46 – E. Hoskier (1893-1908).
- 1893-1919**

Lettres particulières à Pyrame Naville, administrateur Comité de Paris BIO (1891-1920)

- 207 AQ 423** S47 – de Gaulis (1908-1909).
- S48 – de Lander (1891).
- S49 – de Leyssac (1894-1895).
- S50 – des Ministres des Affaires Étrangères et des Finances serbes (1900-1903).
- 1891-1909**
- 207 AQ 424** S51 – de Pogus (1903-1908).
- S52 – de Turretini, Directeur Banque de Paris et des Pays-Bas (1894-1897).
- S53 – de Velitchkovitch, Directeur de la Dette serbe (1899-1904).

Banques serbes

207 AQ 424 suite

S54 – Banque Nationale Privilégiée du Royaume de Serbie (1826-1909)

S55 – Projet de création de Banque Franco-Serbe : statuts de la Banque d'Exportation Serbe, Banque de Crédit Serbe (bilans 1890-1892), lettres de Velitchkovitch (1902-1910).

1826-1910

Chemins de fer en Serbie (1882-1913)

207 AQ 425

S56 – Les chemins de fer en Serbie

- 1882-1899
- 1903-1904
- Affaire Degaston (1906)
- Question des chemins de fer orientaux : presse (1913)

Affaires diverses- Serbie

207 AQ 425 suite

S57 – Mines

- Mines d'or (1899)
- Syndicat minier serbe (1899-1902)
- Mines de cuivre de Pochova (1894)
- Gisement de calamine à Zawlaka (1904)
- Mines de Cevreni Breg (1906)
- Mines de fer de Vlacina (1906)
- Syndicat minier et industriel d'Orient (1908)
- Société d'exploitation minière (1906-1916)

S58 – Ville de Belgrade

- Travaux d'assainissement (1901)
- Projet d'emprunt (1910)
- Eau et gaz (s. d.)

S59 – Situation économique de la Serbie en 1910 : rapport de la cour des comptes et études.

1882-1916

ANNEXES

ANNEXE N°1 - DOCUMENTS CONSERVÉS À LA BANQUE OTTOMANE PARIS

La Banque Ottomane / Paris conserve dans ses archives personnelles la série complète des procès-verbaux du Comité de Paris et du sous-comité, les procès-verbaux du Comité de Londres à partir de 1896, ainsi que certains documents et objets :

1. lettre de Théodore de Banville du 12 avril 1863 (original)
2. lettre à M. Aubyneau de l'agence de Eskichehir (28 mai 1904) avec photo du local de la nouvelle agence BIO
3. Héraclée – convention et cahier des charges (1880) avec belle reliure
4. Dette Publique Ottomane – recueil de documents divers (1875-1881), exemplaire relié et doré sur tranche marqué P.N. (Pyrame Naville)
5. deux affiches Emprunt Ottoman de conversion 4% de 1890
6. trois photos : quais commerciaux de Smyrne, tombeau de Nasredine Hodja (l'Esopo turc), la caserne (?)
7. bijoux de S.M. le sultan Abd-ul-Hamid II : catalogue de la vente aux enchères à Paris, galerie Georges Petit et Hôtel Drouot, du 27 nov. au 11 déc. 1911 (préface de Jean Richepin)
8. album de caricatures de Hassan
9. album photos des immeubles occupés par les agences de Turquie et Grèce (1930)
10. album photos « Souvenirs d'une visite à Constantinople » offert à M. le Baron Rodolphe Hottinguer par Louis de Valezieux Talement (1913 ?)
11. collection de portraits de Présidents du Comité de Paris par Nadar
12. série de monnaies or et argent (bon et mauvais aloi)
13. recueil de cartes commerciales dressées par F. Bianconi et publiées par la librairie Chaix (s.d.) : Albanie et Epire, Thrace, Serbie, Macédoine, Syrie, Ile de Chypre.
14. titres :
 - actions BIO annulées
 - actions BIO frappées d'opposition
 - Régie co-intéressée des Tabacs : maquettes, épreuves, parts de fondateurs et actions (1883)
 - Douanes 4% 1902 : titres provisoires et définitifs
 - Société du Tombac : un registre de certificats d'inscription nominative (non utilisé)
 - épreuves de feuilles d'actions BIO
 - Franco-Serbe : un registre de certificats d'inscription nominative d'actions (non utilisé)

ANNEXE N°2 - TABLE DE CONCORDANCE DES COTES

<u>Cotes des dossiers</u>	<u>Cotes Archives nationales</u>
BO 1-4 bis	207 AQ 1
BO 5-6	2
BO 7-9	3
BO 10-11	4
BO 12-14 bis	5
BO 15-19	6
BO 20-24	7
BR 1-2	8
BR 3-4	9
BR 5-8	10
BSL 1-2	11
BSL 3-5	12
BSL 6-9 bis	13
BSL 10-13	14
AB 1	15
BFD 1-4	16
BFD 5-9	17
BS 1-3	18
SFFS 1-5	19
SFFS 6-10	20
G 1-1bis	21
G 2-3	22
G 4	23
G 5	24
G 6	25
G 6A-6D	26
G 6E-6F	27
G 7-8	28

G	9	29
G	9bis-9ter	30
G	10-11	31
G	12-14	32
G	15-16	33
G	17-18	34
G	19-21	35
G	22-23	36
G	23bis-23ter	37
G	24	38
G	25-26	39
G	27	40
G	28-29	41
G	30	42
G	31-32	43
G	33-35	44
G	36-37	45
G	38-39	46
G	40-41	47
G	42-43	48
P	1-2	49
P	3-5	50
I	1	51
I	2	52
C	1-3	53
C	4-6	54
C	7-9	55
C	10-12	56
C	13-15	57
C	16-18	58
C	19-21	59

C	22-24	60
C	25-27	61
C	28-31	62
C	32-33	63
C	34	64
C	35	65
C	36-37	66
C	38-40	67
C	41	68
C	42-45	69
C	46-49	70
C	50-52	71
C	53-56	72
C	57	73
C	58-60	74
C	61-63	75
C	64-66	76
C	67-70	77
C	71-72	78
C	73-76	79
C	77-79	80
C	80	81
C	81	82
C	82	83
C	83-84	84
C	85	85
C	86	86
C	87	87
C	88	88
C	89	89

C	90	90
C	91	91
C	92	92
C	93	93
C	94	94
C	95	95
C	96	96
C	97	97
C	98	98
C	99	99
C	100	100
C	101	101
C	102	102
C	103	103
C	104	104
C	105	105
C	106	106
C	107	107
C	108-109	108
C	109 a-b-c	109
C	109 d-e	110
C	110-112	111
C	113-114	112
C	115	113
C	116	114
C	117	115
C	118-119	116
C	120-121	117
C	122	118
C	123	119
C	124-125	120

C	126-127	121
C	128-129	122
C	130-131	123
C	132-134	124
C	135-136	125
C	137-138	126
C	139-142	127
C	143-144	128
C	145-147	129
C	148-149	130
C	150	131
C	151-152	132
C	153-155	133
C	156-159	134
C	160-161	135
C	162	136
C	163	137
C	164	138
C	165	139
C	166	140
C	167	141
C	168-169	142
C	170-171	143
C	172-173	144
C	174-175	145
C	176	146
C	177-178	147
C	179-181	148
C	182-183	149
C	184-185	150

C	186	151
C	187-189	152
C	190-191	153
C	192-193	154
C	194-195	155
C	196	156
C	197	157
C	198-199	158
C	200-201	159
C	202-203	160
C	204	161
SE	1-2	162
SE	3-6	163
SE	7-8	164
SE	9-10	165
SE	11-14	166
	116-117	167
	120	168
	121	169
	122 ¹	170
	122 ²	171
	122 ³	172
	122 ⁴	173
	122 ⁵	174
	122 ⁶	175
	122 ⁷	176
	122 ⁸	177
	122 ⁹	178
	123	179
	124	180
	125-126	181

127	182
128	183
129	184
130-118-119	185
SI 1	186
SI 2	187
SI 3	188
SI 4	189
SI 5-6	190
SI 7-8	191
SI 9-12	192
DGA 0-3	193
DGA 4-5	194
DGA 6	195
DGA 7-8	196
DGA 9-10	197
DGA 11-12	198
DGA 13	199
DGA 14-15	200
DGA 16-17	201
DGA 18-20	202
M 1-5	203
T 1-3	204
T 4-4bis	205
T 4ter-4 ⁴	206
T 4 ⁵	207
T 4 ⁶ -4 ⁷ -4 ⁸	208
T 5	209
T 6-7	210
T 8-10	211

T	11-11bis	212
T	12-15	213
T	16-18	214
T	19-23	215
T	24-28	216
100		217
101		218
102		219
103		220
104		221
105		222
106		223
107		224
108		225
109		226
110		227
111		228
112		229
113		230
114-115		231
D	1-3	232
D	4-5	233
D	6-9	234
D	10-12	235
D	13-16	236
D	17-19	237
D	20-21	238
D	22-23	239
D	24-26	240
D	27-29	241
D	30	242

D	31	243
D	32	244
D	33-34	245
D	35	246
D	36-38	247
D	39-40	248
D	41	249
D	42-44	250
D	45-47	251
D	48	252
D	49-50	253
D	51	254
D	52-55	255
D	56-58	256
D	59-62	257
D	63-66	258
D	67-71	259
D	72-76	260
D	77-78	261
D	79-81	262
D	82-83	263
D	84-86	264
D	87	265
D	88-89	266
D	90-93	267
D	94-96	268
D	97-99	269
D	100-102	270
D	103-105	271
D	106	272

D	107	273
D	108	274
D	109	275
D	110	276
D	111-112	277
D	113-116	278
D	117-118	279
D	119	280
D	120-124	281
D	125-129	282
D	130	283
D	131	284
D	132-133	285
D	134-137	286
D	138	287
D	139-143	288
D	144-145	289
D	146-149	290
D	150-152	291
D	153-155	292
D	156-160	293
D	161-163	294
R	1-3	295
R	4-5	296
R	6-9	297
R	10-11	298
R	12-13	299
R	14-15	300
R	16-18	301
R	19-21	302
R	22-23	303

R	24-25	304
R	26-27	305
R	28-29	306
R	30-31	307
R	32-33	308
R	34-35	309
R	36-37	310
R	38-39	311
R	40-41	312
R	42-43	313
R	44-45	314
R	46-47	315
R	48-51	316
R	52-55	317
R	56-58	318
R	59-60	319
TB	1-5	320
TB	6-7	321
TB	8-9	322
F	1-3	323
F	4	324
F	5	325
F	6-8	326
F	9	327
F	10-12	328
F	13-15	329
F	16-17	330
F	18	331
F	19-21	332
F	22-24	333

F	25-26	334
F	27-29	335
F	30-32	336
F	33-34	337
F	35-37	338
F	38	339
F	39	340
F	40-42	341
F	43-46	342
F	47-48	343
F	49	344
F	50	345
F	51	346
F	52-53	347
F	54-56	348
F	57-59	349
F	60-62	350
F	63-66	351
F	67-68	352
F	69-72	353
F	73-74	354
F	75-76	355
F	77-79	356
F	80-81	357
F	82	358
F	83	359
F	84-85	360
F	86	361
F	87	362
F	88	363
F	89-90	364

F	91-92	365
F	93	366
F	94-95	367
F	96-97	368
F	98-100	369
F	101-103	370
F	104-106	371
Q	1	372
Q	2	373
Q	3-5	374
Q	6	375
Q	7-8	376
PB	1-3	377
PB	4-5	378
83	1	379
H	1-3	380
H	4-6	381
H	7-9	382
H	10-11	383
H	12-13	384
H	14-15	385
H	16-17	386
H	18-19	387
H	20-21	388
H	22-23	389
H	24-26	390
H	27-28	391
H	29-31	392
H	32-33	393
H	34-36	394

H	37-38	395
H	39	396
H	40-41	397
Z	1-5	398
V	1-6	399
V	7-10	400
V	11-12	401
V	13-14	402
V	15	403
SERBIE	1-2	404
SERBIE	3-5	405
SERBIE	6-7	406
SERBIE	8-11	407
SERBIE	12-14	408
SERBIE	15-16	409
SERBIE	17-18	410
SERBIE	19-21	411
SERBIE	22-23	412
SERBIE	24-26	413
SERBIE	27-28	414
SERBIE	29-30	415
SERBIE	31-33	416
SERBIE	34-36	417
SERBIE	37-38	418
SERBIE	39	419
SERBIE	40-41	420
SERBIE	42-43	421
SERBIE	44-46	422
SERBIE	47-50	423
SERBIE	51-55	424
SERBIE	56-59	425

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	2
Introduction.....	3
Répertoire numérique.....	18
FONDATION DE LA BANQUE IMPERIALE OTTOMANE	18
Statuts et conventions.....	18
Fondateurs et actionnaires.....	19
Accords avec la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB).....	20
FILIALES.....	21
Banque de Roumanie.....	21
Affaires roumaines.....	21
Banque de Syrie et du Liban.....	22
Constitution de la banque – conventions et modification du capital.....	22
Conseil d'administration.....	22
Trésorerie.....	22
Correspondance.....	23
Divers.....	23
Agricultural Bank of Cyprus Limited.....	23
Conseil d'administration / Assemblées générales.....	23
Bilans et divers.....	24
PARTICIPATIONS DE LA BANQUE OTTOMANE.....	24
Banque de Salonique.....	24
Société financière franco-suisse.....	25
Administrateurs.....	25
Service financier.....	25
Études.....	25
Correspondance	26
GUERRES ET PAIX.....	26
Traité Turquie – Russie 27 janvier / 8 février 1879 et indemnité russe.....	26
Indemnité italienne.....	26
Indemnité autrichienne.....	26
Situation politique en Turquie.....	27
Guerre balkanique.....	27
Conflit avec la Turquie.....	27
Situation de la Banque impériale ottomane, Séquestre 1914-1918.....	27
Situation politique.....	28
Mesures de sauvegarde avant et pendant les négociations.....	28
Traite de paix avec la Turquie.....	29
Conférence de Londres – fév.-avril 1920.....	29
Traité de Sèvres – Accords annexes.....	29
Conférences de Lausanne.....	29
Reprise des intérêts allemands en Turquie.....	30
Chemins de fer.....	30
Égypte (1956-1957).....	31
Nationalisation du Canal de Suez.....	31
Comité de Paris.....	31
Notes quotidiennes.....	31
Conseil d'administration.....	32
Istanbul.....	32
Assemblées générales.....	33
Comité et direction générale.....	33
Correspondance.....	33
Comité de Paris.....	33
Direction générale -Constantinople.....	39
Comité de Londres.....	42
Secrétariat Divers.....	43
Comptabilité générale.....	44
Bilans.....	44
Compte profits et pertes.....	45

SIÈGE CENTRAL.....	45
DIRECTION GÉNÉRALE ET AGENCES.....	46
Services commerciaux.....	46
BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE / GOUVERNEMENT OTTOMAN.....	47
Banque d'émission de l'Empire.....	47
Trésorier payeur général.....	48
Service de trésorerie	48
Compte courant du trésor	48
Avances au Gouvernement ottoman.....	49
Agent financier.....	50
Dette publique ottomane et emprunts.....	50
Dette publique avant Mouharrem.....	51
Décret de Mouharrem – Mission Valfrey.....	53
Dette publique après Mouharrem	53
Administration de la dette publique ottomane.....	54
Emprunts.....	59
Régie co-intéressée des Tabacs de l'Empire.....	64
Constitution de la régie et modifications.....	64
Conventions particulières.....	65
Actionnaires.....	65
Les conseils.....	65
Correspondance.....	67
Comptabilité.....	67
SOCIÉTÉ DU TOMBAC.....	68
Conseils.....	68
Gestion - exploitation.....	68
Titres.....	68
CHEMINS DE FER.....	69
Chemins de fer de l'Empire ottoman.....	69
Études générales.....	69
Premières études et projets menés pour le compte de la Banque impériale ottomane.....	69
Chemins de fer de Turquie d'Asie – Ligne Ismidt - Angora.....	70
Négociations Banque ottomane / Gouvernement impérial.....	70
Chemins de fer de Turquie d'Europe.....	70
Compagnie des chemins de fer orientaux.....	70
Compagnie de la jonction Salonique-Constantinople.....	71
Constitution.....	71
Conseils.....	71
Actions et obligations.....	71
Comptabilité.....	71
Chemins de fer de Turquie d'Asie.....	72
Compagnie de Smyrne - Cassaba.....	72
Les conseils – Assemblées générales.....	72
Actions et obligations.....	73
Contentieux.....	73
Exploitation.....	73
Correspondance et presse.....	74
Compagnie Beyrouth – Damas – Hauran.....	74
Les conseils.....	75
Obligations, emprunts et avances.....	75
Construction et exploitation.....	76
Contentieux et divers.....	76
Chemin de fer de Bagdad.....	77
Constitution de la société et modifications.....	77
Emprunts et obligations.....	77
Divers.....	78
Moudania – Brousse.....	78
Jaffa – Jérusalem.....	78
Chemins de fer autres.....	79
Société de construction lignes de raccordement.....	79
des chemins de fer de Roumélie.....	79
Constitution de la société.....	79
Conseils.....	79
Situation financière.....	79
Exploitation.....	79

Correspondance.....	79
Régie générale des chemins de fer.....	80
Affaires diverses.....	80
Société des quais, docks et entrepôts de Constantinople.....	80
Constitution de la société et modifications.....	80
Conseils.....	81
Correspondance de la société avec sa direction.....	81
Aménagement du port.....	81
Compagnie impériale ottomane du port, des quais et entrepôts de Beyrouth.....	81
Constitution de la société.....	81
Assemblées générales.....	81
Exploitation et divers.....	81
Consortium des ports ottomans.....	82
Société d'Héraclée.....	82
Constitution de la société et modifications.....	82
Les conseils.....	83
Actions et obligations.....	83
Avances à la société et relations avec la Banque ottomane.....	84
Affaires diverses.....	84
Correspondance.....	84
Presse.....	84
Société française d'Héraclée.....	85
Société anonyme des mines de Selenitza.....	85
Turquie – Affaires diverses.....	86
Affaires serbes.....	87
Emprunts.....	88
Rente 4% unifiée.....	88
Administration autonome des monopoles.....	88
Correspondance relative aux emprunts.....	89
Contractants de 2ème part.....	90
Lettres particulières de M. Alfred Chenneviere A P. Naville.....	90
Lettres particulières à Pyrame Naville, administrateur Comité de Paris BIO (1891-1920).....	90
Banques serbes.....	91
Chemins de fer en Serbie (1882-1913).....	91
Affaires diverses- Serbie.....	91
Annexes.....	92
ANNEXE N°1 - DOCUMENTS CONSERVÉS À LA BANQUE OTTOMANE PARIS.....	92
ANNEXE N°2 - TABLE DE CONCORDANCE DES COTES.....	93